

Monsieur Jean-Luc Fiches
George B. Rogers
Jean Latour
Michiel Gazenbeek
Michel Dubar
Gérard Chouquer
Daniel Brentchaloff
Jacques Bérato

Habitats de l'Age du Fer et structures agraires d'époque romaine aux Escaravatiens. Puget-sur-Argens, Var

In: Gallia. Tome 52, 1995. pp. 205-261.

Citer ce document / Cite this document :

Fiches Jean-Luc, Rogers George B., Latour Jean, Gazenbeek Michiel, Dubar Michel, Chouquer Gérard, Brentchaloff Daniel, Bérato Jacques. Habitats de l'Age du Fer et structures agraires d'époque romaine aux Escaravatiens. Puget-sur-Argens, Var. In: Gallia. Tome 52, 1995. pp. 205-261.

doi : 10.3406/galia.1995.3140

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/galia_0016-4119_1995_num_52_1_3140

Abstract

Recent research on the palaeo-environment and the landscape has allowed us to characterize more closely the occupation of the Escaravatiens plateau site, well known through intensive fieldwork. Towards the end of the 6th century B.C., a native population occupied this exceptional site, which has no other parallel in the lower valley of the river Argens with the exception of Fréjus itself. At this time, however, the infilling of the valley was far from reach Fréjus. The choice of the Eastern part of the Escaravatiens plateau was probably due to the need of controlling the coast, which may then have been at a distance of less than a kilometer. This settlement was probably abandoned in the first quarter of the 1st century B.C. ; the Western part of the plateau on the other hand was occupied throughout the Republican period. This new occupation may have been connected with an enclosure in the form of a ditch revealed by photo interpretation. On both sites, the Gallo-Roman buildings probably correspond to two villae occupied until the end of Antiquity, and the Eastern one has yielded burials and a legionary funerary inscription. The site and the lower plain of the river Argens are strongly marked by a centuriation (Fréjus A), whose fonction which was used for draining the wetlands, and to which another field-system was added probably later on (Fréjus C). The combination of the assumptions concerning palaeo-hydrology and the antique land parcels shows a strong correlation.

Résumé

Des recherches sur le paléo-environnement et les formes du paysage ont permis de mieux caractériser l'occupation du plateau des Escaravatiens connue grâce à d'intenses prospections au sol. Vers la fin du VIe s. avant J.-C., une population indigène s'installe sur ce site exceptionnel qui n'a d'équivalent dans la basse vallée de l'Argens qu'à Fréjus même. Or le remblaiement de la vallée était loin alors d'avoir atteint Fréjus. Le choix de la partie orientale des Escaravatiens s'explique sans doute par la volonté de dominer la côte qui pouvait être alors à moins de 1 km. Cet habitat a été vraisemblablement abandonné vers la fin du premier quart du Ier s. avant J.-C. alors que, sans doute dès la fin du IIe s., la partie occidentale du plateau était investie et occupée durant toute la période républicaine. Cette nouvelle implantation a pu s'inscrire dans un enclos révélé sous la forme d'un fossé par la photo-interprétation. Sur ces deux sites, les bâtiments gallo-romains peuvent correspondre à deux villae occupées jusqu'à la fin de l'Antiquité et dont l'une a livré des tombes et la plaque funéraire d'un militaire. Le site et la basse plaine sont assez fortement marqués par une centuriation (Fréjus A), dont le rôle pour le drainage des terres humides est complété par un réseau sans doute plus récent (Fréjus C). La mise en parallèle des hypothèses de paléo-hydrologie avec celles concernant les parcellaires antiques montre une grande concordance.

HABITATS DE L'ÂGE DU FER ET STRUCTURES AGRAIRES D'ÉPOQUE ROMAINE AUX ESCARAVATIERS

Puget-sur-Argens, Var

sous la direction de Jean-Luc FICHES

Jacques BÉRATO, Daniel BRENTCHALOFF, Gérard CHOUQUER, Michel DUBAR,
Michiel GAZENBEEK, Jean LATOUR et George B. ROGERS *

Mots clés. *Centuriations, habitats de l'Âge du Fer, établissements gallo-romains, inscription funéraire, mobiliers, monnaies, paléo-hydrologie, photo-interprétation, prospections, tombes à incinération et à inhumation.*

Key Words. *Centuriation, Iron Age occupation, Gallo-Roman establishments, funeral inscription, archaeological material, coins, palaeo-hydrology, photo interpretation, prospection and field-walking, incineration burials and inhumations.*

Résumé. *Des recherches sur le paléo-environnement et les formes du paysage ont permis de mieux caractériser l'occupation du plateau des Escaravatiers connue grâce à d'intenses prospections au sol. Vers la fin du VI^e s. avant J.-C., une population indigène s'installe sur ce site exceptionnel qui n'a d'équivalent dans la basse vallée de l'Argens qu'à Fréjus même. Or le remblaiement de la vallée était loin alors d'avoir atteint Fréjus. Le choix de la partie orientale des Escaravatières s'explique sans doute par la volonté de dominer la côte qui pouvait être alors à moins de 1 km. Cet habitat a été vraisemblablement abandonné vers la fin du premier quart du I^{er} s. avant J.-C. alors que, sans doute dès la fin du II^e s., la partie occidentale du plateau était investie et occupée durant toute la période républicaine. Cette nouvelle implantation a pu s'inscrire dans un enclos révélé sous la forme d'un fossé par la photo-interprétation.*

Sur ces deux sites, les bâtiments gallo-romains peuvent correspondre à deux villae occupées jusqu'à la fin de l'Antiquité et dont l'une a livré des tombes et la plaque funéraire d'un militaire. Le site et la basse plaine sont assez fortement marqués par une centuriation (Fréjus A), dont le rôle pour le drainage des terres humides est complété par un réseau sans doute plus récent (Fréjus C). La mise en parallèle des hypothèses de paléo-hydrologie avec celles concernant les parcellaires antiques montre une grande concordance.

Abstract. *Recent research on the palaeo-environment and the landscape has allowed us to characterize more closely the occupation of the Escaravatières plateau site, well known through intensive fieldwork. Towards the end of the 6th century B.C., a native population occupied this exceptional site, which has no other parallel in the lower valley of the river Argens with the exception of Fréjus itself. At this time, however, the infilling of the valley was far from reach Fréjus. The choice of the Eastern part of the Escaravatières plateau was probably due to the need of controlling the coast, which may then have been at a distance of less than a kilometer. This settlement was probably abandoned in the first quarter of the 1st century B.C.; the Western part of the plateau on the other hand was occupied throughout the Republican period. This new occupation may have been connected with an enclosure in the form of a ditch revealed by photo interpretation.*

On both sites, the Gallo-Roman buildings probably correspond to two villae occupied until the end of Antiquity, and the Eastern one has yielded burials and a legionary funerary inscription. The site and the lower plain of the river Argens are strongly marked by a centuriation (Fréjus A), whose function which was used for draining the wetlands, and to which another field-system was added probably later on (Fréjus C). The combination of the assumptions concerning palaeo-hydrology and the antique land parcels shows a strong correlation.

* Jacques BÉRATO, président du Centre archéologique du Var, 14 boulevard. Bazeilles, 83000 Toulon. – Daniel BRENTCHALOFF, conservateur du patrimoine, chercheur associé au Centre Camille-Jullian, Aix-en-Provence. – Gérard CHOUQUER, chercheur CNRS, ERA 40 du CRA, Tours. – Michel DUBAR, Jean-Luc FICHES, chercheurs CNRS, CRA, Sophia Antipolis, 06560 Valbonne. – Michiel GAZENBEEK, Jean LATOUR et George B. ROGERS, chercheurs associés au CRA.

Autrefois, le site des Escaravatiens à Puget-sur-Argens (Var) ne s'était pas signalé pour son intérêt archéologique, mais la chronique de *Gallia* en 1979¹ aurait dû attirer davantage l'attention. Il y était fait mention, en effet, d'innombrables débris répartis en plusieurs zones de forte densité avec les indices d'une occupation continue entre le deuxième Âge du Fer et la fin de l'Antiquité et des documents remarquables, tels que de nombreuses amphores massaliètes et gréco-italiques, des monnaies précoloniales dont un tétrobole de Marseille, des formes précoces en sigillée italique, de nombreuses marques sur tuiles, une incinération de la fin du I^{er} s. après J.-C. et la plaque funéraire d'un vétéran. À faible distance de la colonie de *Forum Julii*, peut-être a-t-on considéré banal de rencontrer un important établissement gallo-romain mais les antécédents du site étaient plus étonnants. Pourtant, malgré les prospections de D. Brentchaloff et une première analyse du matériel préromain par J. Latour², les Escaravatiens devaient rester mal connus dans une région, la Provence orientale, où l'Âge du Fer n'a pas donné lieu au développement de grands *oppida*.

L'équipe des inventeurs s'est aujourd'hui étoffée. Elle a été intégrée dans un programme régional, initié par le Centre de recherches archéologiques du CNRS qui, depuis 1990, se propose d'étudier, avec le concours du Service régional de l'archéologie et d'autres partenaires locaux, le peuplement du bassin versant de l'Argens – soit en gros, la cité antique et le diocèse médiéval de Fréjus – et l'évolution des relations entre homme et milieu depuis le Néolithique dans cette région. Cette étude vise à illustrer la démarche qui sous-tend ce programme, une approche pluridisciplinaire fondée sur une archéologie de l'espace³. En effet, ce qui jusqu'ici a certainement limité la portée des découvertes aux Escaravatiens, tient au caractère lacunaire des données archéologiques, les travaux agricoles ayant bouleversé les strates jusqu'au substrat et donc limité l'intervention des archéologues à des prospections et à quelques sondages décevants. Or, nous voudrions montrer ici comment la prise en compte du paléoenvironnement, fort différent,

en l'occurrence, du paysage actuel, et celle des formes paysagères fossiles peuvent ajouter du sens aux témoins archéologiques, aider à l'interprétation du site et même ouvrir de nouvelles pistes pour compléter nos connaissances par de nouvelles fouilles. Nous espérons ainsi répondre, au moins en partie, aux regrets qu'exprimait naguère N. Lamboglia : « Nous connaissons trop peu la situation du littoral forojulien à l'époque préromaine et protoromaine, et nous ne savons pas si les étangs côtiers qui se formaient certainement au débouché de l'Argens étaient favorables pour servir d'abri aux bateaux soit des Ligures soit des Grecs, ou bien si leur conformation était peu favorable à l'exploitation humaine et à l'utilisation maritime jusqu'au moment où furent creusés le canal et le port artificiel romain. C'est là une étude de géomorphologie historique qui reste à faire, et dont dépend toute réponse. »⁴.

SITE ET SITUATION (D.B. et G.C.)

À 3,8 km au nord-ouest de Fréjus, le site des Escaravatiens⁵ offre une saisissante originalité topographique (fig. 1). C'est un môle avancé de grès et pélites permien qui domine d'une douzaine de mètres la basse vallée de l'Argens et ses alluvions récentes (quartiers des Condamines, du Verteil et de la Plaine). À l'abri des débordements périodiques de l'Argens, dont un bras générateur de moulins forme l'Isle toute proche⁶, c'est un petit plateau qui s'élève, dans trois

1. Informations archéologiques, *Gallia*, 37, 1979, p. 561.

2. J. LATOUR, *Un habitat de plaine à l'Âge du Fer. Les Escaravatiens au Puget-sur-Argens*, chez l'auteur, 06330 Roquefort-les-Pins, 1984, 56 p. (dactyl.).

3. Ce programme « Fréjus-Argens », développé dans le cadre de l'Action thématique programmée (ATP) « Grands projets d'archéologie métropolitaine » entre 1990 et 1993 est coordonné par F. AUDOUZE, J.-L. FICHES (CNRS, CRA) et S. van der LEEUW (université de Cambridge). Sur la démarche voir : J.-L. FICHES et S. van der LEEUW, De la structuration et de l'analyse spatiales aux processus historiques, in : *Archéologie et espaces, Actes des X^e Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire, Antibes, octobre 1989*, Juan-les-Pins, Éd. APDCA, 1990, p. 503-512.

4. N. LAMBOGLIA, Les Deciates, les Oxybii et les origines de Forum Julii, *Revue d'Études Ligures*, XXXV, 1969, p. 166 (Hommage à Fernand BENOIT, III, Bordighera, 1972).

5. Escaravatiens sur le cadastre moderne (section D) de la commune de Puget-sur-Argens (canton du Muy). Le toponyme est typiquement provençal : *Escaravatié (leis)*, de *escarava*, scarabée (F. MISTRAL, *Trésor du Félibrige*). Cassini : les Caravatiens. La seigneurie de Puget appartenait à l'évêque de Fréjus dès la fin du X^e s. En 1634, Barthélémy de Camelin donne la terre des Escaravatiens aux Dominicains de Notre-Dame-du-Palais qui la vendent en 1640 (archives départementales du Var, fonds notaire Lombard).

6. L'Isle est antérieure au creusement du Grand Béal ou canal des Moulins de Fréjus, réalisé à partir de 1562 : (*De Pugeto*)... *Item molandinum in Iscla*, en 1401 (cartulaire de la cathédrale de Fréjus, reg. A, f^o 124). De l'Isle se détachait un rameau oriental du fleuve, alimenté par le Canavère, le Gabron et la Mayre, qui contournait les Escaravatiens et se dirigeait vers Fréjus par le vallon des Armets, les Esclapes (paluds) et la Gaudine. Selon A. DONNADIEU (Le canal de dérivation de l'Argens dans le port de Fréjus à l'époque romaine, *Bulletin de la Société d'Études Scientifiques et Archéologiques de Draguignan*, XLII, 1, 1938-1939), ce cours d'eau était un canal de dérivation de l'Argens dans le port de Fréjus à l'époque romaine. Il pourrait, selon nous, justifier le passage de Plinius (*H.N.*, III, 4, 35) : *amnis in e[st] (colonia) Argentensis*. Les trois arches du pont romain des Esclapes (pont *Artifex* au XVI^e s.), à mi-parcours entre les Escaravatiens et le Reyran, permettent en effet un débit important, supérieur à 6 m³/s. Si l'existence d'un canal romain n'est pas contestée,

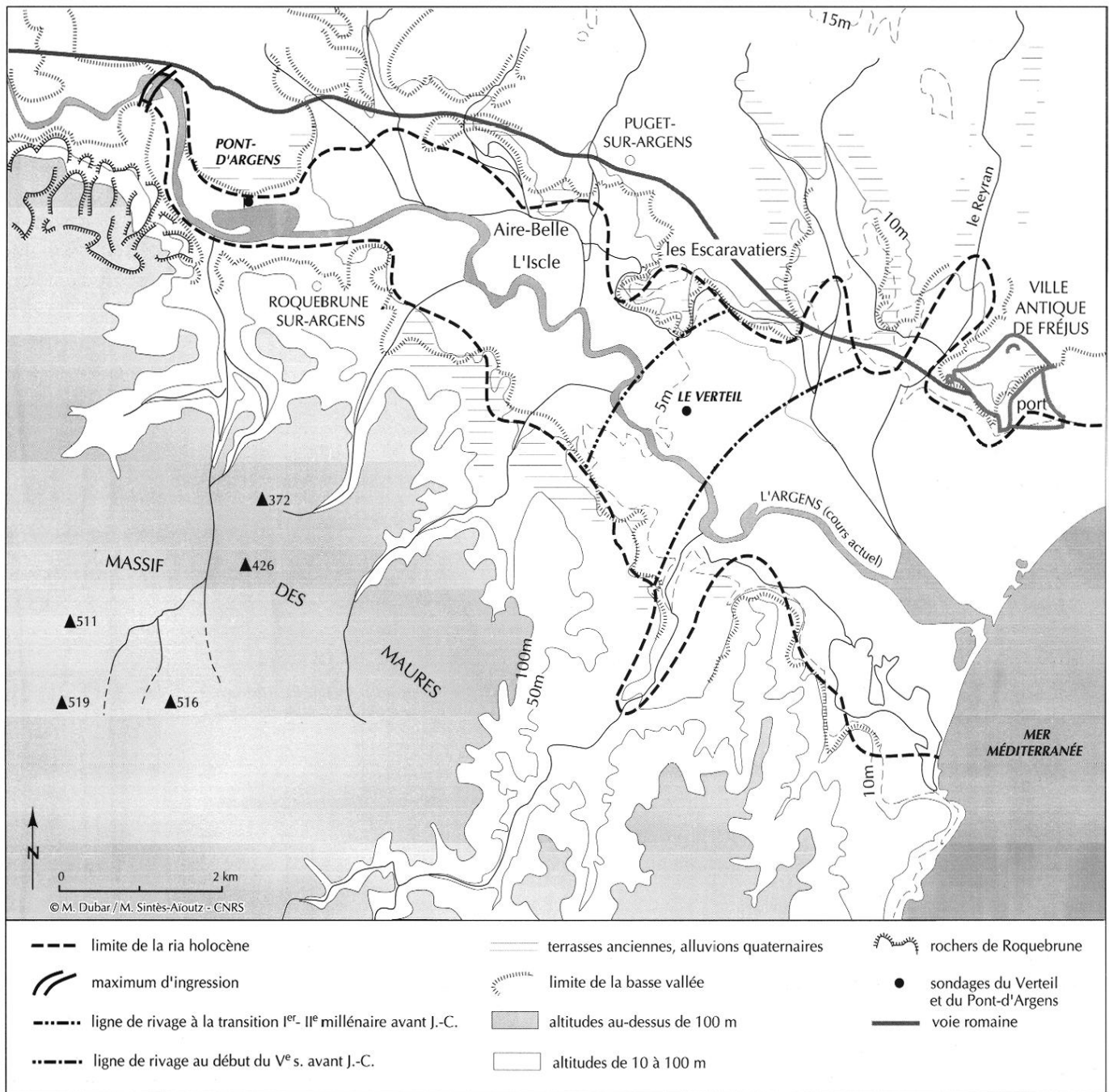


Fig. 1. Les Escaravatières dans la basse vallée de l'Argens.

zones, autour de 17-19 m NGF : à l'ouest, une éminence culminant à 19 m forme un promontoire avancé au-des-

table pour cette dernière partie du trajet, il aura eu pour fonction de drainer une partie du réseau naturel de la plaine (la Vernède, le Compassis, la Garonne) en direction du Reyran, et non de se déverser dans le port de Fréjus, comme l'affirmait Donnadieu. La mise hors d'eau des deux premiers milles de la route romaine partant de Fréjus aura probablement imposé cet ouvrage.

sus de la plaine dont l'altitude moyenne est de 6 m ; au sud-est, une butte de forme allongée, à 17 m environ, domine de 10 à 12 m la plaine alluviale ; enfin, au nord-est, le point le plus haut du plateau est à 19 m, mais il est difficile de reconnaître la limite exacte de la zone élevée car cette partie a été profondément entamée par une carrière d'argiles pliocènes. Entre ces points hauts, le plateau se présente comme un plan légèrement incliné vers

l'est-sud-est. L'ensemble est circonscrit par un rameau de l'Argens, le Grand Béal.

Tout autour, la plaine présente un pendage régulier du nord-ouest au sud-est, passant de 7 à 5 m environ. Le cours actuel de l'Argens est à environ 500 m au sud du site. Au nord, celui-ci s'ouvre sur une zone de petites collines en pente douce qui constituent un arrière-pays aisément accessible et qui permettent le passage, à 500 m au nord des Escaravatières, de la route antique de *Forum Julii* vers *Aquae Sextiae* et *Reii Apollinares*, voie consulaire, *Julia Augusta* en 13-12 avant notre ère, qui se confond probablement, à cet endroit, avec l'actuelle route nationale 7⁷.

On observera que dans toute la basse vallée de l'Argens, seuls deux sites présentent ces caractéristiques, celui des Escaravatières qui nous occupe, et celui de Fréjus. En effet, la ville antique domine de la même façon la plaine environnante et forme un promontoire méridional remarquable. On ne trouve pas de sites avancés à ce point sur la rive droite de l'Argens : le site des Tourres, en face et au sud des Escaravatières, offre quelque parenté, mais sa position directement adossée à la montagne le prive de terroir à l'arrière, ce qui n'est pas le cas de Fréjus et des Escaravatières.

HISTOIRE GÉOLOGIQUE RÉCENTE DU BAS ARGENS (M.D.)

L'histoire holocène de la basse vallée de l'Argens est largement dominée par la remontée eustatique de la Méditerranée entre 12 000 et 4 000 ans BP. Le niveau de la mer passe alors de -110 m au zéro actuel et transforme le bas Argens en une ria profonde de près de 10 km (fig. 1). Le phénomène a été reconnu et calibré dans la plupart des vallées côtières de la Provence orientale⁸.

Dans les basses vallées, la transgression, qui repousse la ligne de rivage vers l'intérieur des terres, est contrebalancée par la progradation des alluvions des rivières. Au début, la

7. La route passe au quartier des Aubrèdes (vestiges antiques), traverse le village de Puget (*villa Pogito* en 990, *castrum Poieti* en 1129) et oblique vers le nord-ouest en direction du Muy. Petit pont romain détruit sur le Canavère (*supra rivum Canavie*, en 1423), signalé par J.-A. AUBENAS, *Histoire de Fréjus*, Fréjus, 1881. Les bornes milliaires IIII et IIIII d'Auguste (CIL. XII, 5454 et 5455 = *ILN Fréjus*, n°177 et 178) se situaient respectivement à Puget, entre le Gabron et Vaucouleurs, à Roquebrune, entre Saint-Sauveur et le Blavet.

8. M. DUBAR, Données nouvelles sur la transgression holocène dans la région de Nice, *Bulletin de la Société Géologique de France* (8), III, 1987, p. 195-198; ID., La série transgressive côtière holocène de la région de Nice, un modèle sédimentaire, *Bulletin de l'Association Française pour l'Étude du Quaternaire*, 1, 1988, p. 11-15.

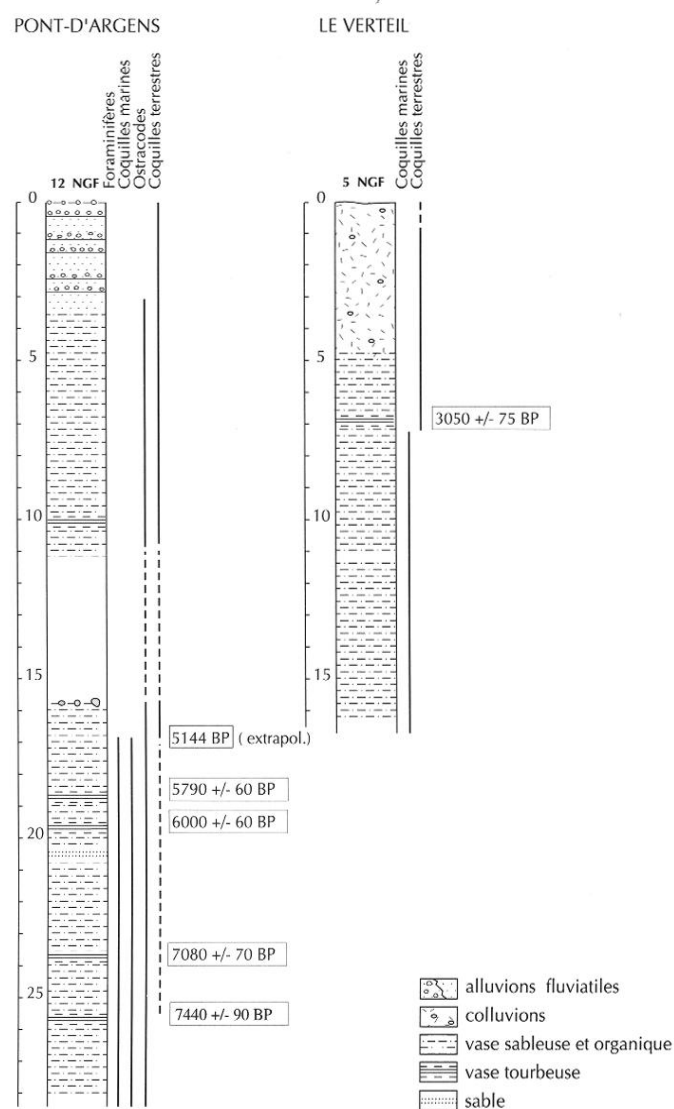


Fig. 2. Stratigraphie des sondages du bas Argens.

remontée étant très rapide, l'ingression marine est très ample, puis sa vitesse s'affaiblissant, le remblaiement devient effectif et un delta s'édifie à partir de l'amont. Compte tenu de la morphologie du bas Argens et de l'affaiblissement de la remontée marine, on peut considérer que la progradation des terres et l'émergence commencent au fond de la ria, à 1,5 km environ en amont de Roquebrune, avant que la mer ait atteint la cote zéro (NGF). C'est le début de la migration de la ligne de rivage qui, à partir de 5 000 ans BP environ, l'amène jusqu'au littoral actuel, à l'autre extrémité du delta distante de 13 km. C'est cette lente régression, qui va de la fin de la Préhistoire à l'époque historique, qui conduit la vallée vers son aspect actuel, que nous avons tenté de suivre et de dater.

LA RÉGRESSION MARINE DANS LE BAS ARGENS D'APRÈS LES DONNÉES DES SONDAGES

Deux sondages carottés ont été effectués⁹, l'un au Verteil un peu en aval du site des Escaravatiens, l'autre à Pont-d'Argens situé 5 km en amont (fig. 1). Ils ont tous deux permis de repérer, sous plusieurs mètres de limon fluviatile ou colluvial, le sommet des sables marins de la fin de la transgression (fig. 2). La transition marin-fluviatile se situe à -1 m NGF au Verteil; elle est datée par ¹⁴C de 3050 ± 75 BP (Ly 5889), ce qui correspond à l'intervalle 1487 à 1084 avant J.-C. sur la courbe de calibration¹⁰. À Pont-d'Argens, la transition marin-fluviatile, repérée par la disparition des foraminifères, se situe au niveau - 4,70 m NGF. Nous l'avons datée par extrapolation de trois dates ¹⁴C obtenues à la partie inférieure de cette carotte. Cette approximation est convenable dans ce type de dépôt très homogène où le taux de sédimentation est de valeur pratiquement constante (fig. 2). Il ressort que l'âge de cette transition, calculé en ce point avec un taux de 0,32 cm par an, est de 5144 BP, résultat tout à fait cohérent avec l'âge de la fin de la transgression obtenu sur la courbe locale¹¹. À partir de ce moment, l'avancée des terres et la conquête du milieu fluviatile sont rapides (fig. 3 A). Pour étalonner cette avancée, nous considérons que dans le delta de sommet 2 α, la distance progradée d est une fonction du temps t, selon la formule suivante où τ est le taux de progradation fluviatile annuel moyen, M₀ la base du delta initial (fig. 3 B) :

$$d = \tau t \left(1 - \frac{\tau t}{\text{tg } \alpha + 2 \tau t} \right)$$

Dans le secteur Pont-d'Argens - le Verteil (d = 5200; t = 2094), τ calculé à partir des dates ¹⁴C, ressort à 2,48 m/an. L'angle 2 α du sommet du delta est de 18° (fig. 3 B).

LA BASSE VALLÉE AU COURS DU DERNIER MILLÉNAIRE AVANT J.-C.

Le sondage du Verteil montre que le domaine marin s'étend encore, vers la limite entre le II^e et le I^{er} millénaire

avant J.-C. (2500 BP), presque jusqu'aux Escaravatiens. Compte tenu de la topographie du secteur, la transition avec la terre ferme devait se faire par une bande marécageuse plus ou moins saumâtre, de très faible bathymétrie, vraisemblablement de type roselière. La palynologie¹² montre que l'installation de la ripisylve suit de peu la progradation des terres deltaïques. Compte tenu de l'important intervalle de temps fourni par la calibration dendrochronologique de la date ¹⁴C obtenue au Verteil, nous ne pouvons connaître avec précision la position de la ligne de rivage au début du V^e s. avant J.-C. Si l'on considère, cependant, la date la plus probable fournie par la courbe de calibration, soit 1344 avant J.-C., l'équation de progradation dans la basse vallée en aval du Verteil (M₀ = 2 500 m) s'établit ainsi :

$$(2,48 \times 844) \left(1 - \frac{2,28 \times 844}{\frac{2500}{0,16} + 2 (2,48 \times 844)} \right)$$

soit la distance de 1 863 m en aval du Verteil (fig. 3 B).

Cette distance correspond à la confluence avec le Reyran et le Fournel (fig. 1). Cette confluence, très marquée dans la morphologie, correspond en fait à un approfondissement du substrat rocheux permien, à la faveur d'un accident tectonique subméridien¹³. En conséquence, il est vraisemblable que la progradation des terres a marqué un palier et que la ligne de rivage s'est stabilisée un moment dans ce secteur, nettement en amont du site de Fréjus. D'ailleurs, les photographies aériennes montrent à cet endroit des lignes obliques qui semblent correspondre à des cordons littoraux, témoins de stagnations de la ligne de rivage.

LA FIN DU REMBLAIEMENT DE LA VALLÉE

Les 4 à 5 m de limons rougeâtres superficiels, qui portent le sol actuel de la plaine alluviale, ne représentent pas le simple toit du delta holocène du bas Argens. En effet, ces dépôts comprennent une masse considérable d'argiles rubéfiées, apportées directement des versants proches. Leur genèse relève d'un phénomène d'érosion des sols

9. M. DUBAR, BUI THI MAÏ, S. PICHARD, *Milieu naturel et anthropisation en Provence cristalline à l'Holocène*, CNRS, ATP « Grands projets d'archéologie métropolitaine », 1993, 24 p. (rapport inédit).

10. G.W. PEARSON et M. STUIVER, High-Precision Calibration of the Radiocarbon Time Scale AD 1950-500 BC, *Radiocarbon*, vol. 28, n°2B, 1986, p. 805-839.

11. M. DUBAR, *op. cit.* (1987 et 1988).

12. S. PICHARD, *in* : M. DUBAR *et alii*, *op. cit.*

13. N. TOUTIN-MORIN, D. BONIJOLY, C. BROCARD, G. DARDEAU et M. DUBAR, Rôle des structures tardi à post-hercyniennes dans l'évolution de la plate-forme provençale (bordure des Maures et du Tanneron, France), *Comptes Rendus de l'Académie des Sciences de Paris*, 315, série II, 1992, p. 1725-1732.

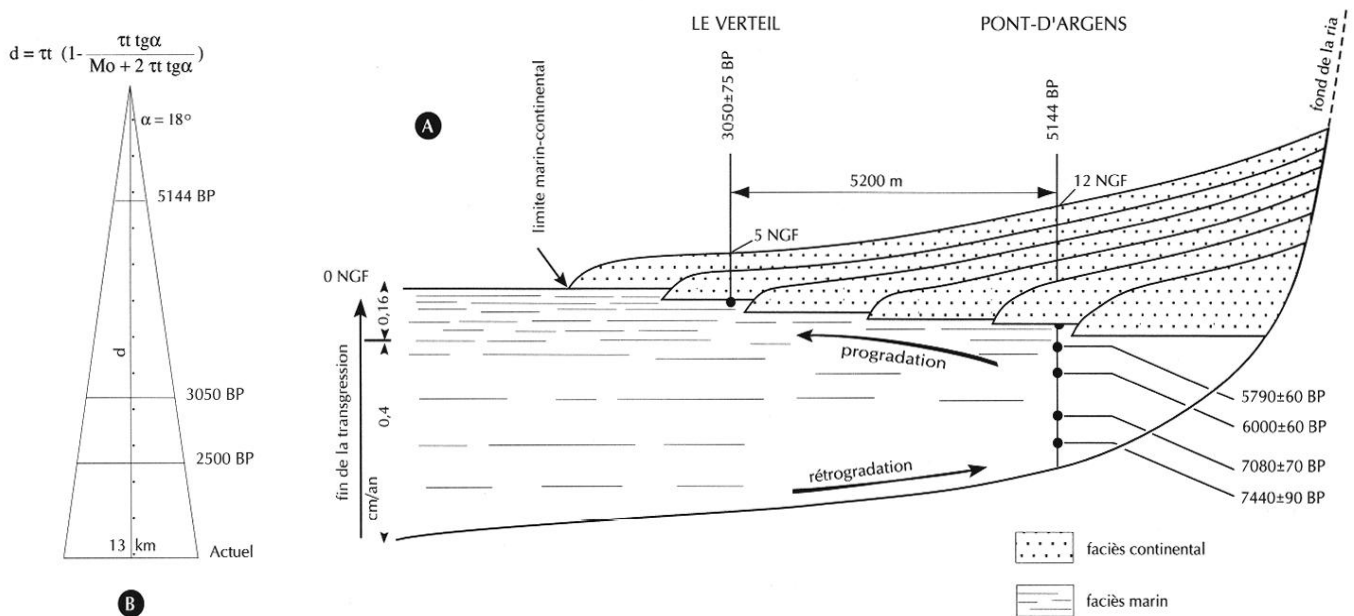


Fig. 3. La progradation des terres dans le delta de l'Argens à la fin de la transgression holocène.

A. Étalonnage d'après les données des sondages.

B. Les étapes jusqu'à l'actuel d'après l'équation de progradation.

dont l'origine est probablement anthropique. Ces limons sont entaillés aujourd'hui par l'Argens sur plusieurs mètres d'épaisseur et se trouvent en terrasse au-dessus du lit actuel. Il faut donc admettre que l'accumulation de ces colluvions a été si rapide que le profil d'équilibre du delta, originellement subhorizontal, a été rompu et que le bas Argens a fonctionné en cône détritique. Ce surplus détritique a contribué très certainement au remblaiement d'aval dans les derniers épisodes, après le V^e s., jusqu'au trait de côte moderne. Ce phénomène est apparemment parachevé à l'époque romaine, puisque l'accès au port de Fréjus depuis la mer se fait alors par un canal artificiel.

PHOTO-INTERPRÉTATION DU SITE PROTOHISTORIQUE (G.C.)

La consultation des différentes missions aériennes, à l'occasion d'un dépouillement systématique ¹⁴, a permis de réaliser de nombreuses observations et de restituer

14. Quatre missions ont été exploitées sur les vingt et unes que conserve l'IGN :

- France 1951 Martigues-Cannes 3144-3644 des 20 et 25 mars 1951 (n°116). Cette mission ne couvre pas toute la plaine de l'Argens et ne concerne que la moitié sud de la feuille de Fréjus. Mais elle offre une

quelques éléments probables de la planimétrie ancienne du plateau et de la plaine environnante. Cette recherche a été également conduite à partir d'une documentation cartographique simple (édition ancienne de la carte au 1 : 20 000 datant des années 1929-1933 et édition actuelle de la carte au 1 : 25 000 de la série bleue IGN).

qualité de révélation exceptionnelle puisqu'elle a été réalisée les 20 et 25 mars, sur des sols nus et après une période de pluie.

- Fréjus-Cannes 1955, réalisée les 4 et 8 août 1955 (n°108). Cette mission offre la vision des grandes lignes d'organisation du site, à cause des traces de sécheresse, mais le manque de piqué ne favorise pas la lecture des détails.

- CDP 5355 n°7827. Cette mission archivée à l'IGN est la meilleure sur le site, à la fois pour la lecture de détails et pour la révélation de parcelles fossiles. Son échelle favorise le travail, mais elle ne couvre, malheureusement, à cause des particularités de la mission, que la partie est du site.

- 1978 FR 9064/145, du 24 juin 1978 (n°272). Mission intéressante à cause de son échelle de départ (1 : 14 500), mais moyennement révélatrice. Sur le site, elle permet de compléter les missions précédentes.

On a eu également recours aux missions (1943-1945) du fonds de l'École française de Rome (conservé au Centre Camille-Jullian, Aix-en-Provence) :

- 23 SG 655 du 24 juillet 1944. Cette bonne mission d'été montre des traces de sécheresse sur prairies et cultures. On y trouve des révélations de tracés sur la partie orientale du site.

- 23 SF 313 du 20 février 1944. Il s'agit d'une excellente mission hivernale, assurant des révélations de fossés sur sols nus. Elle couvre toute la vallée de l'Argens.

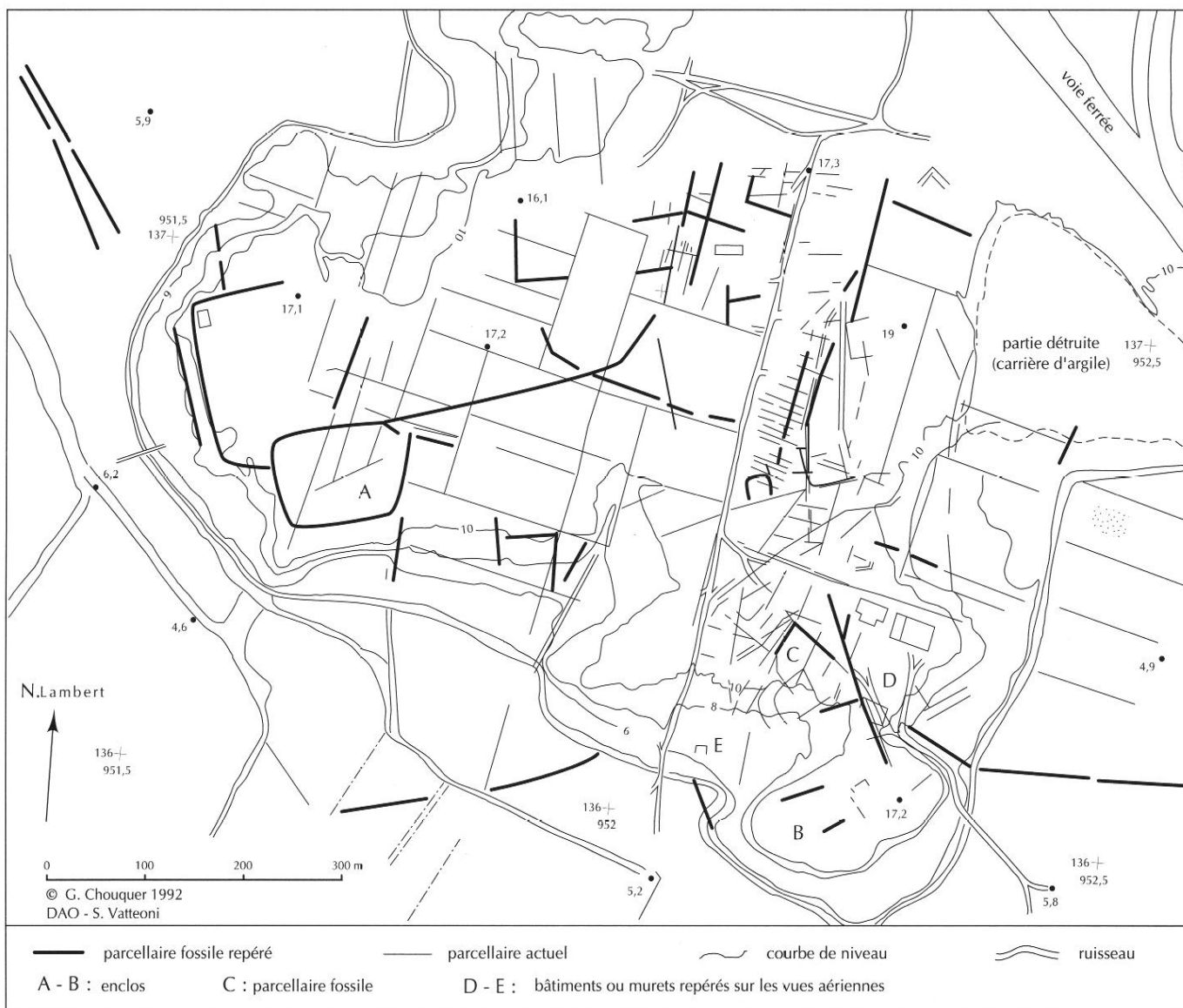


Fig. 4. Photo-interprétation générale du plateau des Escaravatières.

La totalité des formes observées a été reportée sur un plan unique (fig. 4). Il s'agit d'une information à deux niveaux :

- soit des tracés fossiles révélés par des indices appropriés (fossés plus humides sur sols nus; différences de coloration de la végétation) et ne correspondant plus, à la date des clichés, à des limites parcellaires ou viaires actives;
- soit des tracés encore actifs (comme limites parcellaires ou viaires) et répondant à l'une ou l'autre des orientations antiques pressenties, ou encore de tracés constituant des alignements remarquables.

De cette information, on peut tenter de dresser la carte de l'occupation apparemment la plus ancienne du site. On peut, en effet, identifier un ensemble de limites, de tracé souvent épais, qui matérialisent soit des voies ou des limites parcellaires principales, soit des enclos et qui ont été regroupés sur la figure 5. L'ensemble paraît dessiner un maillage assez cohérent du sol qui serait appuyé sur deux enclos (fig. 5, A et B). On pourrait suggérer l'hypothèse d'une structuration synchrone du paysage, à partir d'habitats utilisant les points forts naturels du site, et en accord avec le pendage général du plateau. On serait donc, peut-être, en présence d'un très vaste habitat ou

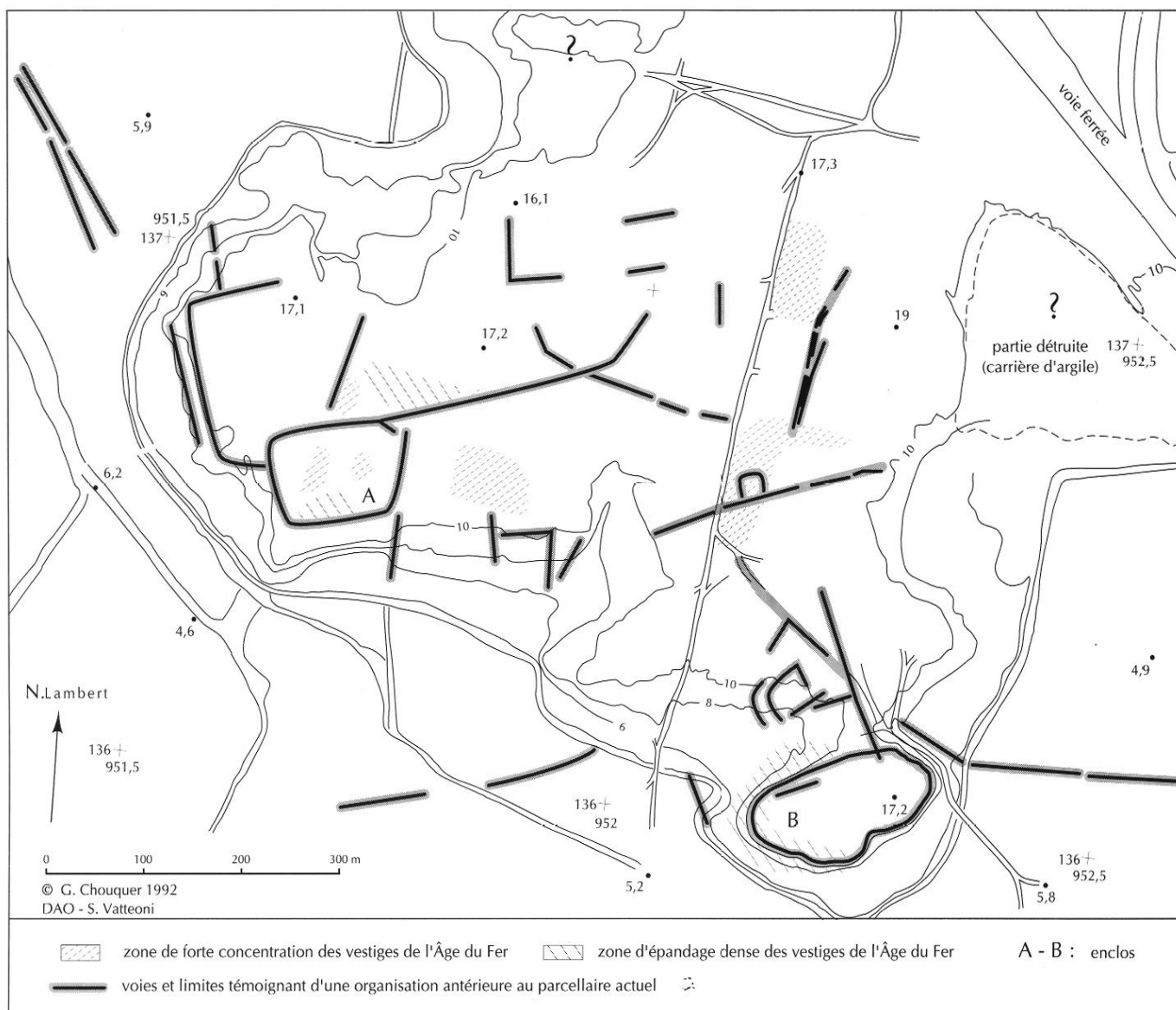


Fig. 5. Formes protohistoriques possibles en relation avec les secteurs ayant livré du matériel préromain (le sommet du site B n'a pu être prospecté en raison de l'habitat actuel).

plutôt d'un groupement d'habitats protohistoriques (contemporains ou successifs ?).

Si l'attribution de ces structures d'enclos à l'époque protohistorique s'avérait confirmée, ce que semblent indiquer les résultats des prospections au sol, on trouverait donc ici l'équivalent des grandes formes d'*oppida* de la fin de la Protohistoire, bien connues par exemple dans les régions plus septentrionales¹⁵. La localisation des structures des

Escaravatières, en bordure et sur les éminences du petit plateau dominant la plaine de l'Argens, apparente ces habitats aux *hillforts* anglais des VI^e-I^{er} s. avant J.-C., ou encore aux sites d'éperon barré. Par les formes et aussi par les dimensions, les enclos des Escravatières pourraient trouver des comparaisons avec les sites classiques de Torberry (Sussex), Danebury (Hants), Maiden Castle et Chalbury (Dorset), ou encore ceux de l'Étoile ou la Chaussée-Tirancourt (Somme).

15. Voir notamment B. CUNLIFFE, *Iron Age Communities in Britain*, Londres, 1974; R. AGACHE, *La Somme pré-romaine et romaine*, Amiens,

1978; J.-P. MILLOTTE et A. THÉVENIN, *Les racines des Européens, des origines aux Celtes*, Roanne, Éditions Horvarth, 1988.

L'EMPREINTE DES CENTURIATIONS DE FRÉJUS (G.C.)

L'interprétation des clichés aériens livre un autre ensemble de limites parcellaires fossiles ou encore actives, obéissant à quelques orientations privilégiées, dont certaines correspondent à des orientations de centuriations romaines. Ces limites sont particulièrement denses à l'est du site (sans doute en raison des conditions d'observation). Quelques bâtiments ou murets existent probablement, mais il est souvent difficile de faire la différence, au vu des seuls clichés, entre des fondations de bâtiments et un micro-parcellaire très régulier.

L'étude conjointe des photographies aériennes (repérage d'éléments fossiles pouvant entrer dans une reconstitution) et des cartes topographiques (repérage exhaustif des orientations privilégiées du parcellaire actuel), permet de poser, pour l'ensemble de la vallée de l'Argens, l'hypothèse de l'existence de formes agraires antiques centuriées sur le territoire de Fréjus¹⁶, dont quatre concernent la basse vallée et trois le site et ses environs immédiats.

PRÉSENTATION DES RÉSEAUX CENTURIÉS

Le réseau de Fréjus A

C'est un réseau orienté à NG 18°E (ou NL 14°50'E), étendu sur toute la vallée de l'Argens, depuis Fréjus jusqu'au sud du Luc, et dont la valeur métrique du module de 20 *actus* s'établit à 708 m environ. Ce réseau, très dégradé dans le réseau viaire actuel, est en revanche fortement révélé par la photo-interprétation en différents secteurs.

Fréjus, la Plaine

La mission de 1951 offre un repérage assez extraordinaire d'axes (ou *limites*) et de parcellaires du cadastre romain. Les traces fossiles révélées par le cliché sont de divers enseignements. La plus spectaculaire est une double trace repérable en droite ligne sur plus de 800 m. Elle est constituée de deux lignes sombres parallèles, et évoque nettement une voie bordée de deux fossés. À l'ouest, cette trace fossile se confond avec une voie rurale encore active. À l'est, elle se poursuit par une limite par-

cellaire active. Parallèles à cette voie fossile, des traces de même nature (donc des fossés) dessinent des limites parcellaires ou des voies. Enfin, des tracés perpendiculaires (moins évidents mais attribuables, eux aussi, à des fossés), peuvent être observés.

Placés dans la carte du réseau A, ces vestiges sont directement interprétables comme étant un *decumanus* et un *kardo* du réseau centurié, ainsi que diverses limites parcellaires.

La localisation de ces vestiges immédiatement au sud/sud-est du site des Escaravatières est particulièrement intéressante.

Fréjus « Aérodrome »

Le terrain d'aviation situé au sud de la ville révèle d'importants ensembles de traces fossiles dont celles du réseau A. De part et d'autre d'un *limes*, des unités intermédiaires et des parcelles sont aisément repérables. La forme parcellaire correspond à de très fines et étroites lanières. Ce repérage pose cependant un problème d'interprétation, car il correspond à une zone qui pourrait n'être exondée que depuis très peu de temps. Serait-on en présence d'un parcellaire récent, induit par une orientation antique connue à la périphérie ?

Le Muy, « les Valettes »

Ce secteur révèle des vestiges du réseau A dont un très important tronçon d'axe (*limes* cadastral).

Le Muy et la Motte

Entre ces deux communes, le parcellaire encore actif conserve, de façon dominante, l'orientation du réseau A.

Le réseau de Fréjus B

C'est un réseau orienté à NG 48°30'E (ou NL 45°20'E), étendu de la même façon sur la totalité de la vallée de l'Argens, entre le Luc et Fréjus. Son module paraît s'établir à une valeur de l'ordre de 706 m. Le principal secteur où ce réseau a pu être mis en évidence avec des traces fossiles se situe dans la zone du terrain d'aviation de Fréjus au sud de la ville. Là, un axe, des limites internes d'unités et des parcelles laniérées dessinent les contours évidents d'un parcellaire antique. En réalité, cette orientation structure plus largement la périphérie méridionale de

16. G. CHOUQUER et Fr. FAVORY, *Les arpenteurs romains. Théorie et pratique*, Paris, Errance, 1992, p. 151.

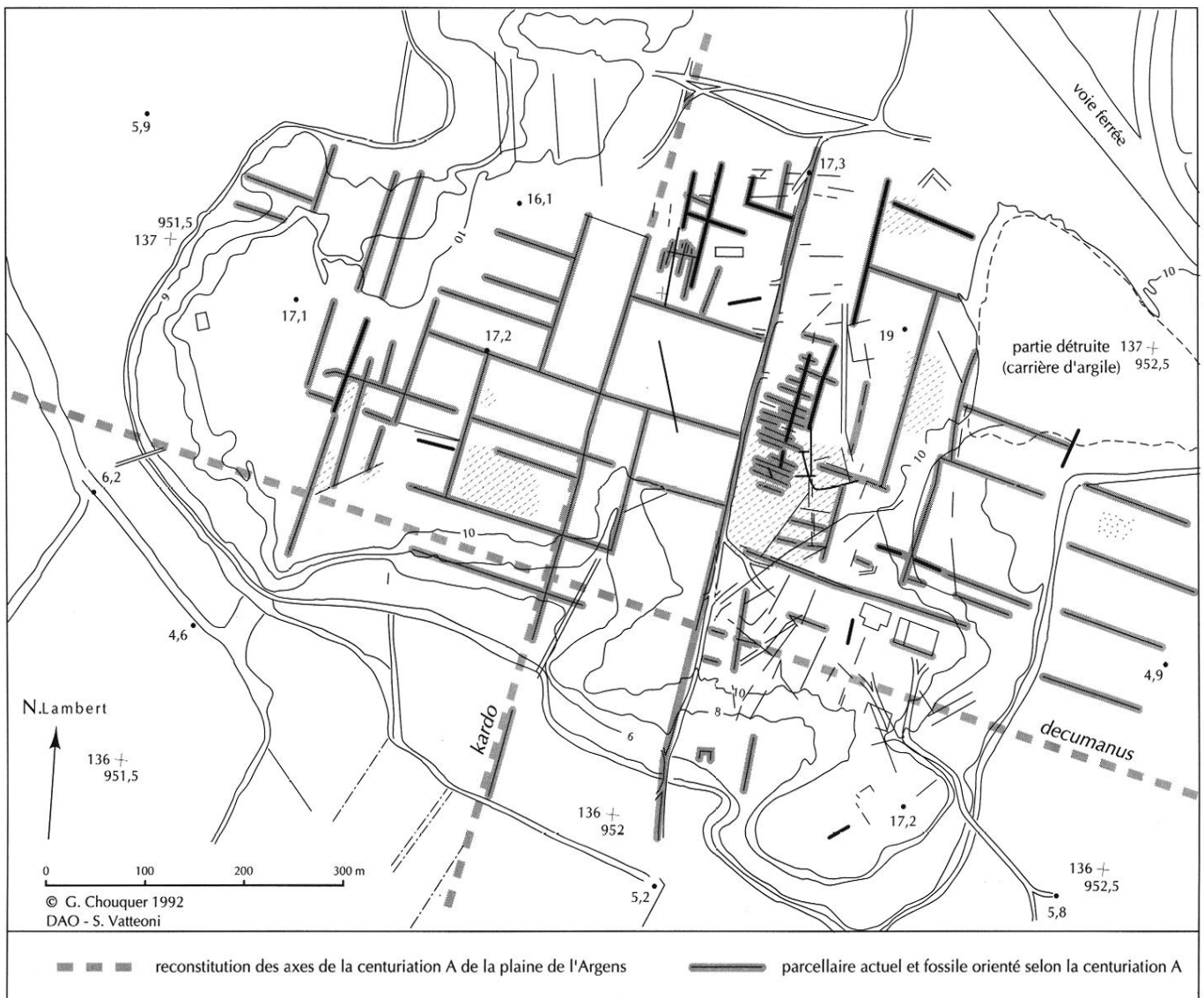


Fig. 6. Structuration du plateau des Escravatiers par la centuriation A et secteurs occupés à l'époque romaine.

Forum Julii, puisque c'est l'orientation d'un possible chenal sud d'accès au port antique.

Le réseau de Fréjus C

Orienté à NG 26°30'E (ou NL 23°30'E), il concerne aussi la vallée de l'Argens, principalement à l'ouest de Fréjus. Son module est de 706 m. Il a été très largement révélé par la photo-interprétation, dans de nombreux secteurs entre Fréjus et les Arcs. C'est le réseau qui, avec le réseau A, concerne le plus le secteur des

Escarvatiers et de la Plaine où il a laissé des traces fossiles sans ambiguïté.

Le réseau de Fréjus D

Il adopte une orientation de NG 0°10'W (ou NL 3°10'W) et la reconstitution du cadre centurié correspond à une valeur métrique de 710 m pour le module de 20 *actus*. Particulièrement net autour de Puget-sur-Argens, ce réseau reste cependant le moins présent et donc le plus hypothétique.

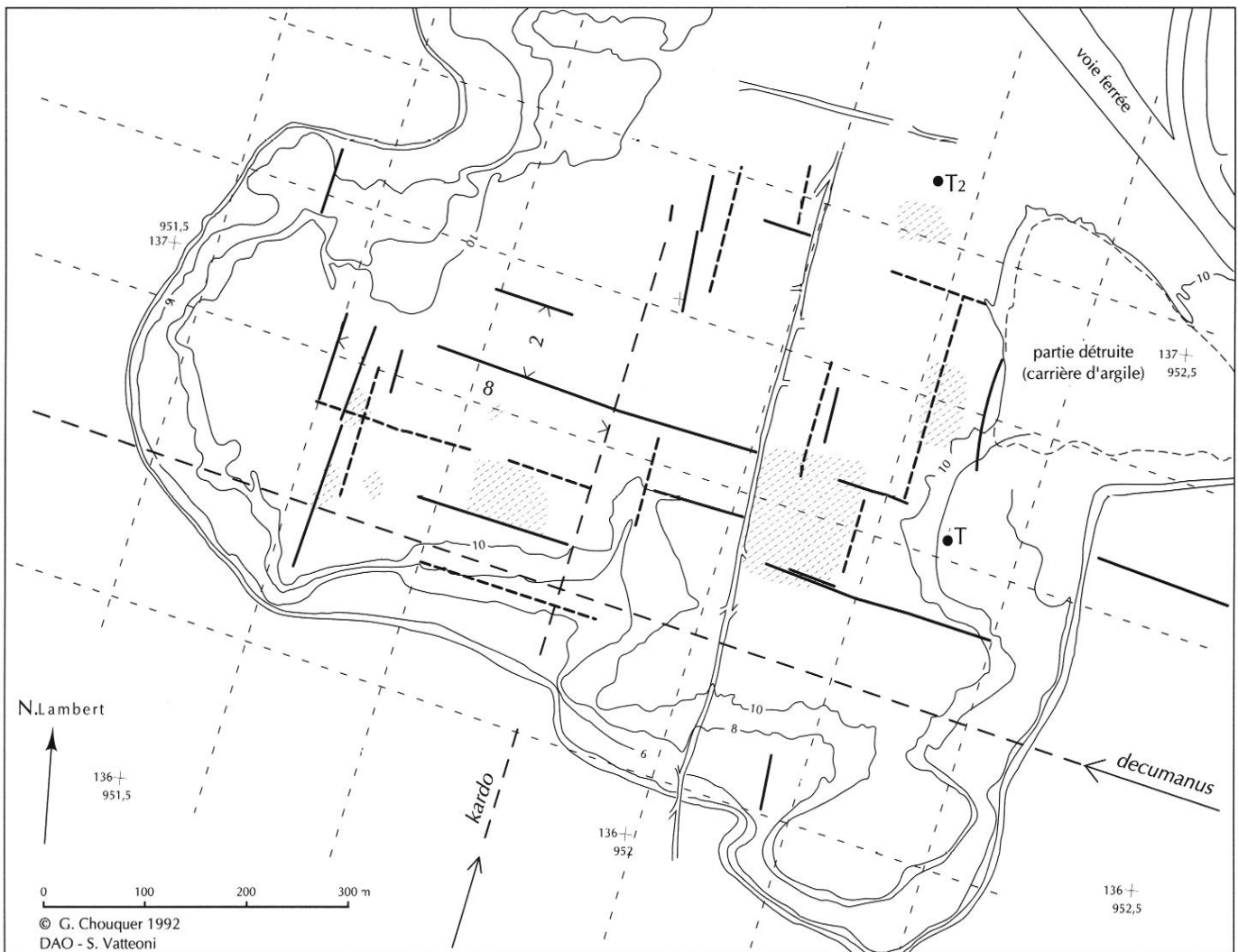


Fig. 7. Étude métrologique du réseau A (chaque carré-repère mesure 4 actus de côté). On a figuré ici les limites parcellaires qui correspondent à l'actus linéaire ou au demi-actus, par rapport au cadre des centuries du réseau A.

LES TRACES DE CENTURIATION SUR LE SITE ET AUX ABORDS

Ces réseaux sont présents sur le site, mais avec une influence inégale.

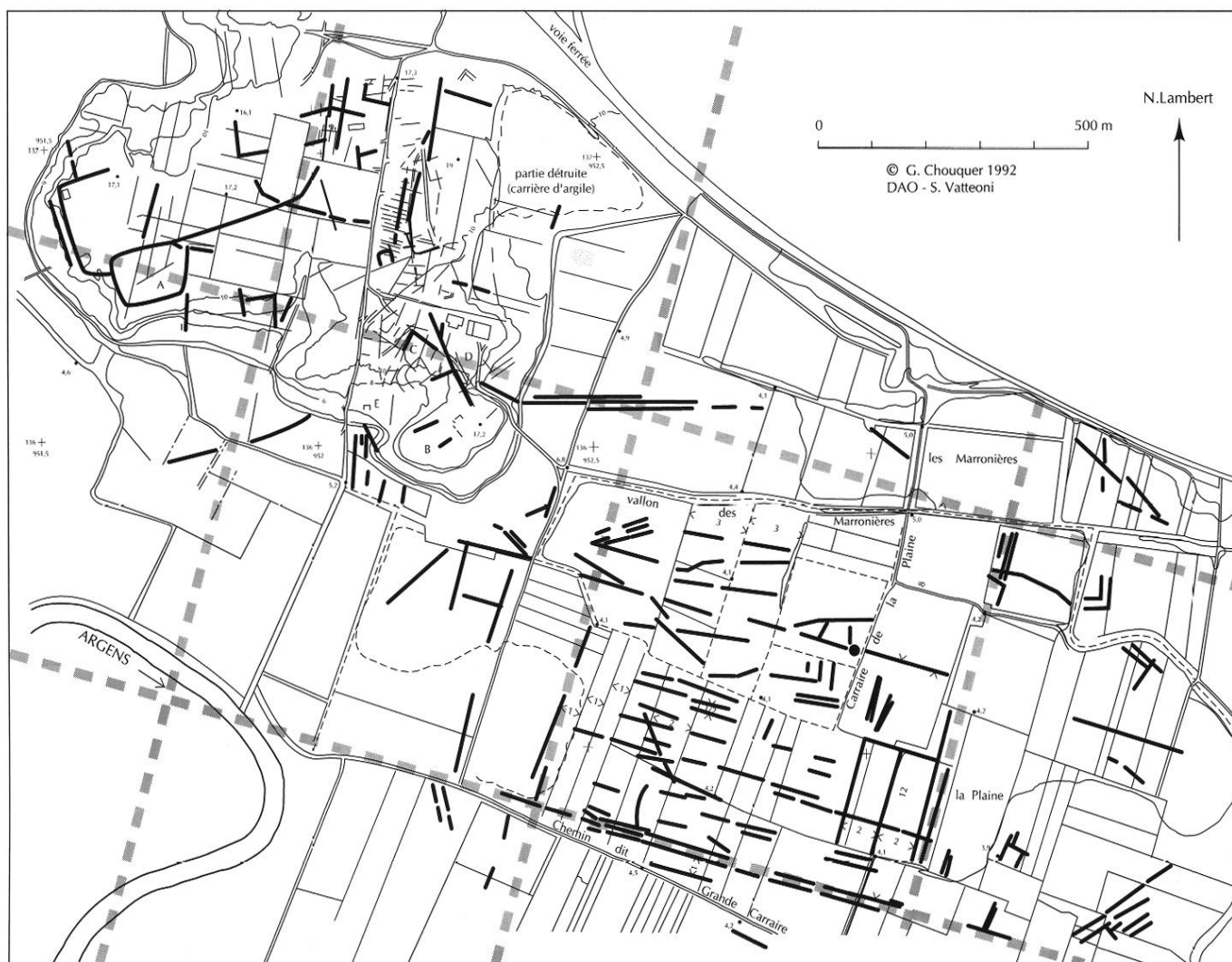
La structuration du site par le réseau A

Le parcellaire A est celui qui marque le plus la zone (fig. 6). Plusieurs limites fossiles et actives se rattachent à cette orientation, dessinant le cadre d'une structuration globale du plateau. Par rapport à la grille centuriée, on reconnaît le passage d'un *limes* du réseau dans une forte limite cadastrale (aujourd'hui effacée du parcellaire) et qui se

prolonge au nord par un chemin. Cet axe coupe le site en deux parties. En revanche le *decumanus* qui traverse le site n'a guère laissé de traces, parce qu'il devrait passer dans une zone de topographie un peu plus mouvementée. Si les traces fossiles repérées selon cette orientation correspondent bien au parcellaire antique, on serait donc en présence de champs laniérés.

L'étude métrologique

L'étude métrologique des traces du réseau A (fig. 7) appuie l'hypothèse d'une structuration du site par cette centuriation. En ne retenant que les tracés situés à un nombre plein d'*actus* par rapport au tracé du *kardo* et du



decumanus qui traversent le site, on peut encore cartographier une douzaine de limites parcelaires parallèles au *kardo* et sept autres parallèles au *decumanus*. On peut ajouter les limites qui se situent à l'intervalle du $1/2$ *actus*, ce qui fait six limites dans un sens et trois dans le sens perpendiculaire. Enfin, dans la zone où le parcellaire isocline est le plus abondant, presque au centre du site, on peut extrapoler une division en cinq de l'*actus*, ce qui donne des champs de 24 pieds de large (120 : 5), ou 7,08 m. En tenant compte des limites transversales observées, on aurait donc peut-être les unités suivantes :

- champs de 24 x 180 p = 4 320 pieds² (1/6^e de jugère),
- champs de 24 x 60 p = 1 440 pieds² (1/20^e de jugère).

La mise en corrélation des traces du réseau A sur le site avec celles trouvées au sud-est, dans la Plaine, vaste lieu-dit de la commune de Fréjus, est particulièrement éclairante. Grâce à de nombreuses traces fossiles repérées sur la mission IGN de 1951, la trame de ce réseau centurié

apparaît avec densité et atteste l'importance de cet aménagement agraire dans le secteur de la vallée de l'Argens. La figure 8 regroupe ces observations : les subdivisions parcelaires antiques apparaissent surtout dans le sens des *decumani*, qui correspond au sens de l'écoulement des eaux, mais sans doute aussi parce que les limites parcelaires actuelles sont, à la différence des limites antiques, dans le sens inverse et peuvent donc gêner le repérage des limites parcelaires antiques qui seraient parallèles aux *kardines* de la centuriation. Pour les tracés parfaitement isoclines du réseau A, on repère des rythmes de 1, 2, 4, 5, 7, 8 et 12 *actus* dans une seule centurie (fig. 9). Au sud-est de celle-ci, en combinant les limites actuelles à des limites fossiles, on découpe deux grandes parcelles de la taille de deux *heredia* (ou quatre jugères) chacune. Est-ce une réminiscence de mesures antiques ?

Mais la centurie étudiée montre aussi de nettes mesures antiques selon des orientations légèrement plus inclinées à

Fig. 8.
Présence du réseau A autour des
Escaravatiers.



Fig. 9.
Étude métrologique du
parcellaire de la Plaine au sud-est des
Escaravatières. Les chiffres indiquent
les mesures observées en nombre
d'actus linéaires de 120 pieds.

l'est, intermédiaires ou proches de celle du réseau C. On observe ces mesures principalement entre des limites parcellaires encore actives. En bonne logique cela pourrait signifier qu'il s'agit de champs probablement antiques, remodelés en fonction du réseau C, lors d'un remembrement parcellaire effaçant en partie le réseau A. Ces champs auraient ensuite duré jusqu'à nos jours.

Les traces différemment orientées

Le site des Escravatières montre quelques traces différemment orientées qui renvoient à deux autres réseaux antiques (fig. 10) :

- le réseau C est présent au sud-est du site et seulement dans cette zone. Il marque donc peu le plateau. Mais on vient de voir que ces traces prennent sans doute place dans un remembrement qui est bien sensible dans la Plaine.

- enfin le réseau D est repérable grâce à quelques limites parcellaires et viaires, fossiles et actuelles, et il semble à la fois interférer avec le réseau A omniprésent sur le site, et pas du tout avec le réseau C.

LES PREMIÈRES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES (D.B.)

RÉSULTAT DES PROSPECTIONS

Jusqu'en 1977, la partie orientale du plateau des Escravatières¹⁷ n'était qu'un *pauvadou* pour lequel les antécédents archéologiques paraissaient négligeables : le fond d'un bassin en béton de tuileaux, d'environ 2 m²

17. Cadastre de Puget-sur-Argens, section D, parcelles 196, (197), 198, (478), 479.



Fig. 10. Influence des réseaux C et D sur le site des Escaravatières.

(fig. 11, C) ¹⁸, et deux petits fours à tuiles rondes (fig. 11, F) ¹⁹. Par sa technique de construction, le bassin (citerne ?) est romain ; les fours, d'âge indéterminé, n'ont rien d'antique ²⁰.

Trois autres vestiges d'importance inégale n'avaient pas encore été signalés. L'un ne vaut que par son empla-

18. Informations archéologiques, *Gallia*, 14, 1956, p. 233 ; 17, 1969, p. 454.

19. P.-A. FÉVRIER, Les appareils des murs romains de Fréjus, *Revue d'Études Ligures*, XXII, 2-4, 1956 ; ID., La basse vallée de l'Argens, *Provence Historique*, IX, 1959.

20. Une tuilerie et des tuiliers sont actifs à Puget aux XIV^e et XV^e s. (archives du Vatican, Coll. 104-107 ; archives départementales du Var, E 2319 et 2672), mais ces fours enfouis peuvent être encore plus récents comme ceux du Bac-d'Argens, entre Fréjus et Roquebrune (P.-A. FÉVRIER, *op. cit.*) dont il est encore question dans un mémoire de 1881 (archives communales de Fréjus, DD 27 : « fabrique aujourd'hui abandonnée »).

cement à proximité du chemin, au nord du champ supérieur (fig. 11, A). Il s'agit d'un mur semi-circulaire, maçonné en pierres et *tegulae* remployées (épaisseur 0,60 m, diamètre 2,70 m). L'âge et la fonction de ce petit édifice nous échappent (abside, tourelle ?).

Dans le champ voisin (parcelle 202) se trouvait un bloc de grès à encoches retailé dans un contrepoids de treuil de pressoir, aujourd'hui disparu (fig. 11, B).

Des cendres de bois, des esquilles d'os calcinés et du verre fondu ont été remarqués sur quelques mètres carrés dans le champ inférieur (fig. 11, T). C'est dans cette parcelle qu'aurait été trouvée l'inscription sur plaque de marbre conservée depuis une vingtaine d'années chez le propriétaire du domaine. Il s'agissait de l'épithaphe, inédite à l'époque, d'un vétéran de la IX^e légion (fig. 12).

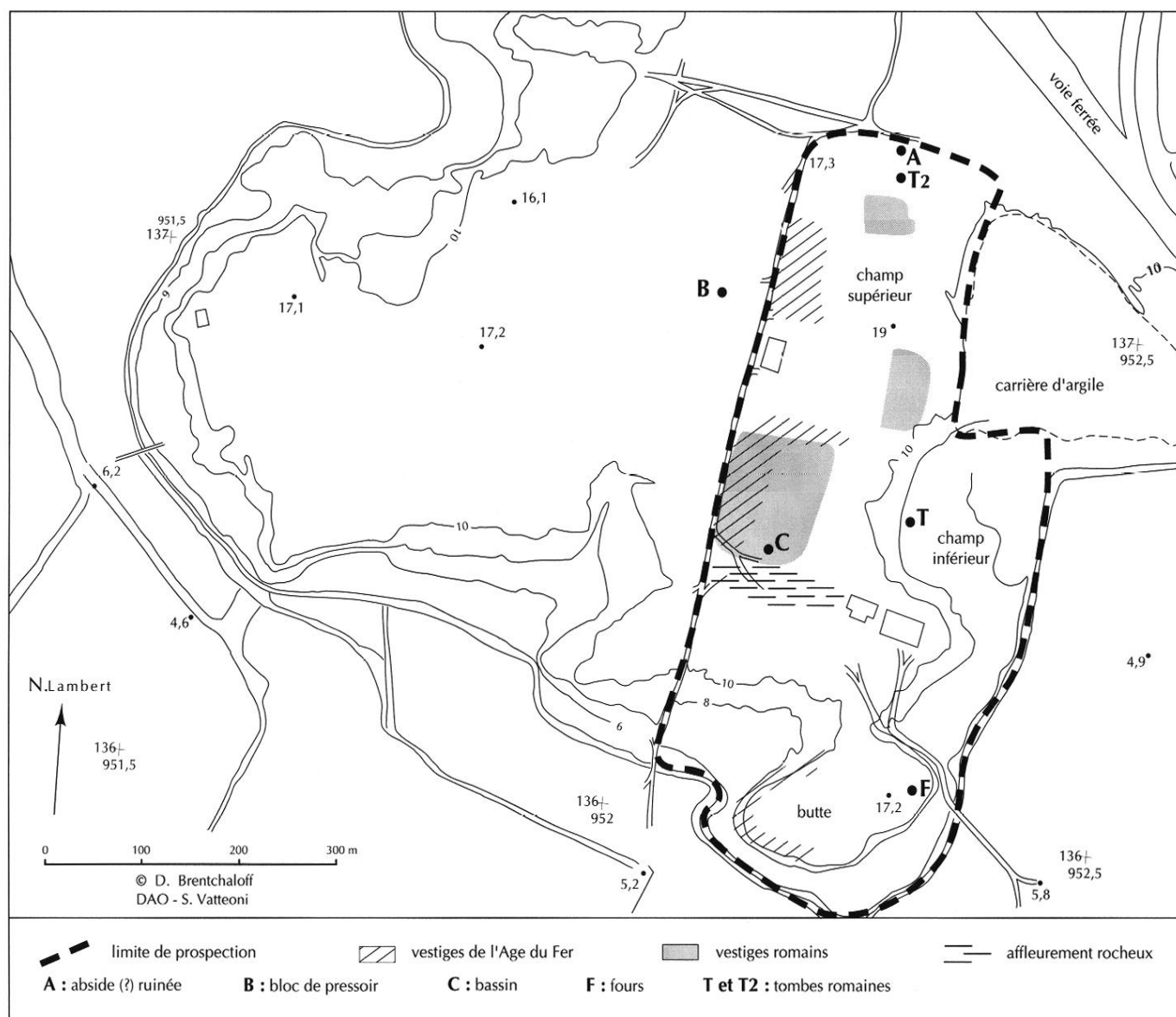


Fig. 11. Les prospections de 1977.

L'étude de cette inscription ²¹ a révélé que C. Novellius, citoyen romain de la tribu Aniensis, pourrait appartenir à la première ou à la deuxième génération de la déduction coloniale ²².

Notre intervention de 1977-1978 était consécutive aux labours profonds préalables à la plantation d'une vigne dans le quart nord-est du plateau, à l'est du chemin de

Puget à Saint-Tropez. Au sol et dans les tas d'épierrage sont apparues d'abord de nombreuses tuiles romaines mêlées à de gros tessons d'amphores et à des morceaux de meules. Après les pluies, d'innombrables céramiques variées tapissaient la surface des terres remuées. Les débris recouvraient un espace d'environ 3 ha en plusieurs zones de forte densité :

- dans le champ supérieur, au nord, sous un terre arasé (fig. 11, T2), ossements humains épars, tuiles, charbons de bois et verre fondu de sépultures déplacées. Abondantes céramiques d'époque romaine épandues sur deux zones distinctes, au nord et à l'est. Céramiques

21. J. GASCOU et M. JANON, *Inscriptions Latines de Narbonnaise (ILN)*, Fréjus, Paris, CNRS, 1985, n° 125 (44^e suppl. à *Gallia*), cité *ILN Fréjus*.

22. Sur la date de la fondation coloniale, voir, en dernier lieu, J. GASCOU, Quand la colonie de Fréjus fut-elle fondée?, *Latomus*, XLI, 1, 1982, et l'introduction aux *ILN Fréjus*.

Illustration non autorisée à la diffusion

Fig. 12. *Épithaphe de C. Novellius fils de Quintus, de la tribu Aniensis, vétéran de la IX^e légion. Plaque de marbre (26 x 29 cm).*

modelées et campaniennes disséminées le long du chemin, à l'ouest du champ ;

- dans le champ « de la citerne », toute la surface était jonchée de tessons, soit environ 1,5 ha, avec quelques vestiges lapidaires architecturaux (marbres ou grès) apparents seulement dans la moitié sud, près des affleurements rocheux. Les céramiques d'époque romaine étaient présentes partout ; les céramiques indigènes et d'importation protohistorique (amphores de Marseille et gréco-italiques, vaisselle campanienne) n'ont été trouvées qu'en bordures ouest et nord de ce champ. La grande majorité des monnaies découvertes sur le site, soit cinquante-sept sur soixante-huit au total, en proviennent, plus nombreuses toutefois dans la moitié sud ;

- sur les flancs de la butte sud-est, ont été trouvés des tessons de céramique indigène provenant du sommet que le couvert végétal empêche de prospector.

LES TOMBES DU CHAMP SUPÉRIEUR

À la fin de l'automne 1977, un sondage (fig. 11, T2) a permis de fouiller deux sépultures romaines en fosse à incinération. D'après les observations de surface, l'aire funéraire couvrait environ 70 m², en limite de parcelle cultivable, au contact du substrat argileux. Le tertre, arasé

par les travaux agricoles, présentait l'intérêt de fournir une succession d'incinérations (dont deux datées de la fin du I^{er} s. après J.-C.) et d'inhumations (dont une pouvant remonter au début du II^e s.).

La présence d'inhumations était attestée par des ossements épars, retrouvés avant la fouille et dont l'étude a permis au Dr Arnaud (Centre archéologique du Var, Draguignan) de reconnaître sept individus, dont quatre enfants. Le fond d'un *loculus* de tuiles appartenant à l'une de ces tombes était resté en place. À côté du crâne d'un jeune adulte, était posée une coupe Drag. 37 (fig. 13, n°1) en sigillée du sud de la Gaule (fin du I^{er} - début du II^e s.). Deux des tuiles du fond de la tombe étaient estampillées, l'une CASTORIS, l'autre [SE]X. VALERI²³.

Des traces de charbon de bois et des esquilles d'os calcinés en grand nombre révélaient également la présence d'incinérations au même endroit. Deux tombes ont été fouillées ; l'une était intacte, l'autre partiellement bouleversée.

La première comportait une fosse profonde de 0,90 à 1,10 m, longue de 1,45 m et large de 0,85 m au plus. Sous une couverture de *tegulae mammatae* (épaisseur 3 ; 44 x 59 cm), deux couches distinctes assuraient le remplissage de la tombe (fig. 13, 2). Dans le fond, 33 dm³ de cendres de bois et d'os très compactés contenaient des objets ayant subi la crémation : une lame de couteau à soie (longueur 9 + 5 cm, largeur 3,3 cm ; fig. 13, n°3), quatre clous de menuiserie en fer (longueurs de 4 à 7,5 cm), trois ou quatre flacons en verre fondus par le feu. Au-dessus, le dépôt post-crématoire, inclus dans une couche charbonneuse, comportait :

- un as de Domitien César daté de 77-78 (annexe 2, n°39),
- une assiette Drag. 36 de La Graufesenque contenant deux côtes d'agneau (fig. 13, n°4),
- quatre lagènes globulaires en céramique à pâte claire, portant des traces d'engobe rouge (fig. 13, n°5),
- une pyxide en os tourné et son couvercle (fig. 13, n°6) portant des traces de vernis rose²⁴,
- les débris de quatre ou cinq *ampullae* en verre fin incolore.

23. Cette dernière estampille est assez rare (trois exemplaires à Fréjus, dont deux sur briques). Elle a pu générer la marque S.V.O. et trouve ici, pour la première fois, une position chronologique.

24. Pyxide de type 1b d'après J.-Cl. BÉAL et M. FEUGÈRE, Les pyxides gallo-romaines en os de Gaule méridionale, *Documents d'Archéologie Méridionale*, 6, 1983, p. 124 et fig. 5 et 14.

Illustration non autorisée à la diffusion

Fig. 13. Tombes du champ supérieur.

1. *Coupe Drag, 37 en sigillée du sud de la Gaule* provenant d'une inhumation.

Tombe à incinération : 2. *Section (1. terre charbonneuse, 2. cendres, 3. argile compacte);*

3. *Couteau en fer;*

4. *Assiette sigillée;*

5. *Lagènes en céramique à pâte claire;*

6. *Pyxide en os;*

7. *Fragment de pyxide en os provenant d'une seconde incinération.*

Illustration non autorisée à la diffusion

La seconde fosse à incinération, en partie détruite, présentait une largeur maximale de 0,60 m et une profondeur de 0,70 à 0,90 m ; sa longueur était incomplète. Dans un remplissage de terre charbonneuse, de cendres de bois et d'os, on a recueilli :

- un fond de coupelle sigillée Drag. 27 estampillée OF SABINI (La Graufesenque, époque flavienne),
- un petit flacon en céramique commune,
- un fragment de pyxide en os tourné (fig. 13, n°7),
- deux clous en fer,
- les fragments de plusieurs flacons en verre fondus par le feu.

BILAN DES OBSERVATIONS

Deux autres sondages de 16 m² ont été ouverts au nord et à l'ouest du bassin mais ils ont été immédiatement noyés. En dehors de ces tentatives écourtées par les délais impartis, la collecte des mobiliers archéologiques mis à découvert par les labours a été systématique avant et après la plantation du vignoble. En dépit de ses insuffisances, le constat topographique permet de dresser un état des lieux révélateur de l'occupation antique du site : un habitat protohistorique est manifeste en bordure du chemin de Puget à Saint-Tropez et probablement un autre sur la butte sud-est.

À l'époque impériale, un établissement est construit, proche du premier habitat ancien sans s'y superposer. D'après la qualité et la répartition du matériel, c'est vraisemblablement une *villa* dont la *pars urbana* se trouverait dans la moitié sud du champ « de la citerne », la *pars rustica*, dans le champ supérieur. À l'écart des habitations, mais dans le voisinage des bâtiments agricoles, des tombes isolées (T) ou regroupées sous un *tumulus* (T2).

Plusieurs milliers de tessons, soixante-huit monnaies, quelques objets métalliques et lapidaires, une inscription, donnent un ensemble statistiquement valable pour étudier les différentes phases de l'occupation, de l'Âge du Fer à la fin de l'Antiquité. Le haut Moyen Âge n'a laissé aucune trace. Le Moyen Âge n'est pas mieux représenté, à l'exception d'un fragment (douteux) de mortier en pierre et d'un dénéral de l'écu neuf de 1436 (annexe 2, n°69).

LA PROSPECTION DE 1992 (J.-L.F. et M.G.)

Les prospections qui avaient fait suite aux travaux agricoles de 1977 étaient limitées à la partie orientale du plateau des Escaravatières. Une nouvelle prospection, effec-

tuée en octobre 1992, a permis de procéder à de nouveaux ramassages dans cette partie en distinguant les concentrations de matériel, et d'étendre les observations à l'ensemble des secteurs accessibles du plateau. Celui-ci a une superficie qui excède légèrement 40 ha mais la prospection n'a couvert que 17,5 ha environ, plus de la moitié (9 ha) correspondant à la partie nouvellement explorée. Dans ce quartier encore largement voué à la viticulture, le faible taux des surfaces accessibles s'explique par la présence de terres incultes dans lesquelles le rocher affleure le plus souvent, d'une carrière d'argile qui a entamé l'extrémité nord-est du plateau, et de bâtiments qui, pour certains, sont entourés d'enclos.

La répartition du matériel recueilli (fig. 14), dont on trouvera un comptage par secteur dans les tableaux 1 et 2 (p. 245-246), a conduit à distinguer dix-huit lots qui correspondent à huit concentrations de superficie inégale qui signalent des zones d'occupation, et des épandages où la densité des tessons est moins forte, généralement sur des surfaces plus vastes et qui marquent vraisemblablement une dispersion des témoins autour des zones occupées : cinq épandages denses dont deux à la périphérie de concentrations et trois qui en signalent sans doute d'autres actuellement inaccessibles, enfin cinq épandages plus diffus, sans doute plus éloignés des points d'occupation et peut-être liés aux pratiques culturelles antiques (fumure). Ces observations peuvent être décrites en distinguant trois zones, les deux premières (nord-est du plateau et butte sud-est) correspondant à celles que D. Brentchaloff avait explorées, la dernière, à l'ouest, étant inédite.

LE NORD-EST DU PLATEAU

Dans cette zone, les vestiges se répartissent sur plus de 6 ha dans les parties cultivées des parcelles 479 et 198 (Puget-sur-Argens, section D). Comme l'a noté D. Brentchaloff, ils s'organisent autour d'une légère éminence cotée à 19 m. Ce sont quatre concentrations qui caractérisent la zone (lots n°10, 11, 12, 17), entre lesquelles on a distingué un épandage moins dense (n°18), mais le secteur gallo-romain que D. Brentchaloff avait identifié au nord du champ supérieur n'est pas apparu.

La concentration la plus vaste du plateau (n°10) s'étend à l'ouest et au sud du point le plus haut. Elle couvre au moins 1 ha mais il n'a pas été possible de vérifier si elle s'étend à l'ouest du chemin de Saint-Tropez où l'on avait signalé un contrepoids de pressoir. La présence de bâtiments est marquée par de nombreuses *tegulae* mais

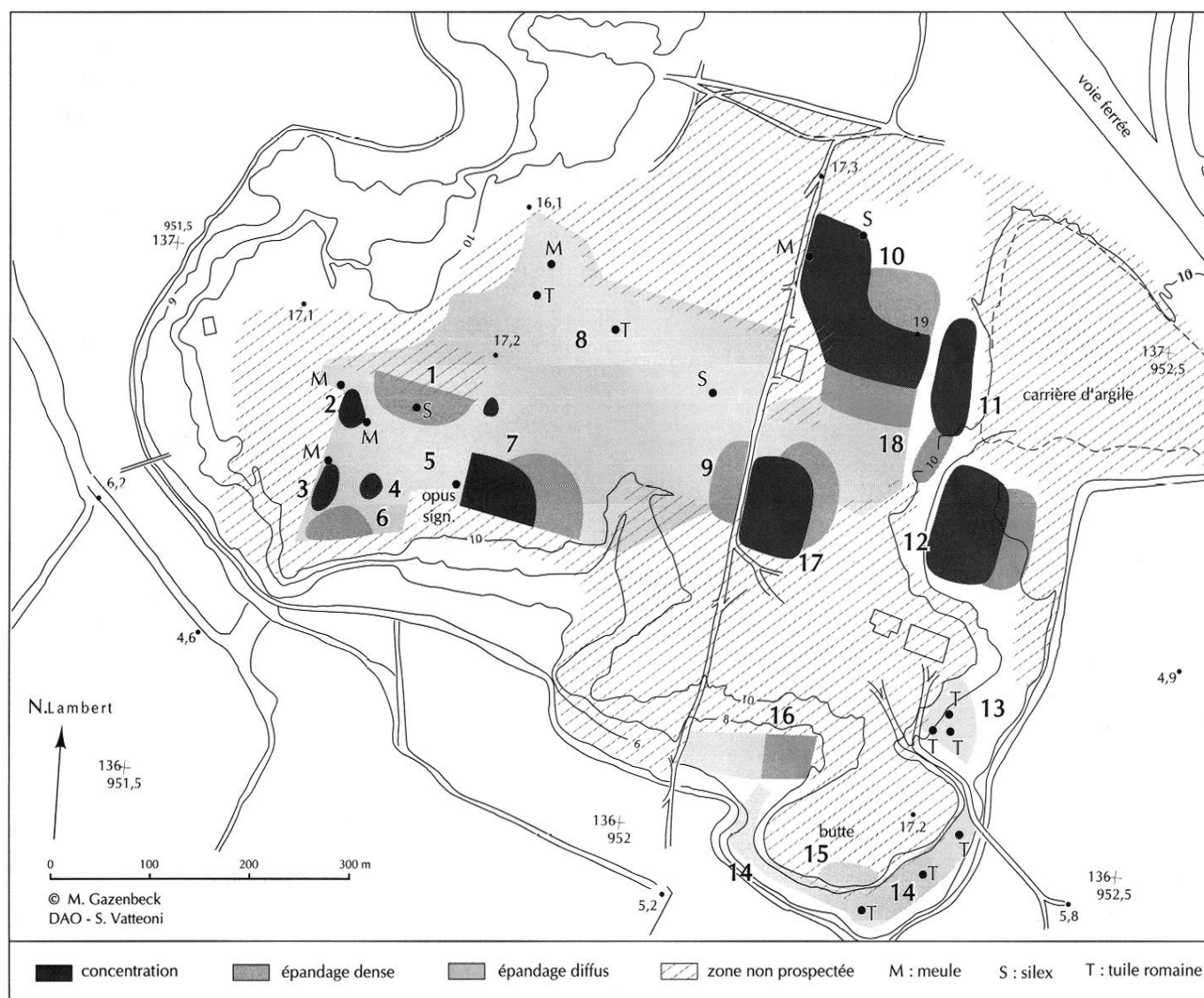


Fig. 14. Les résultats de la prospection de 1992 avec localisation des secteurs (1-18).

aussi par des traces de murs (mortier, moellons) au centre et à l'est. Comme l'avait noté D. Brentchaloff, la présence de céramique modelée se limite au nord-ouest.

À l'est, sur une terrasse en léger contrebas, là où D. Brentchaloff avait observé des traces d'occupation romaine (partie est du champ supérieur), la prospection récente a confirmé la présence de *tegulae* et de mobilier (secteur 11) sur 0,4 ha environ. Mais des os brûlés indiquent sans doute qu'il y a eu un espace funéraire voué aux crémations.

Plus au sud, en bordure est du chemin de Saint-Tropez, le champ dit « de la citerne » a livré un matériel particulièrement dense et diversifié (secteur 17). Mais la

superficie des bâtiments, marqués par de nombreuses *tegulae*, pourrait être limitée à 0,6 ha. À ce niveau, en tout cas, le site ne se développe pas au-delà du chemin où l'on ne trouve qu'un épandage de petits tessons sur une aire réduite (secteur 9).

Nous rattachons à cette zone une concentration de 0,7 ha marquée par de nombreuses *tegulae*, de rares morceaux de *dolia* et un fragment de meule en rhyolite (secteur 12). Mais cette parcelle se situe pratiquement au niveau de la plaine. Jusqu'ici elle n'avait livré que de faibles traces de crémations et la plaque funéraire d'un vétéran de la IX^e légion. Il est d'ailleurs probable que l'image au sol du site a été modifiée en raison des épan-

dages de terre effectués par des engins avant la plantation, ce qui a certainement transporté des vestiges des secteurs 10 et 17 vers les secteurs 11 et 12.

LA BUTTE SUD-EST

Cette zone est séparée de la précédente par une bande de 150 m de largeur sur laquelle affleure le rocher à la surface duquel des encoches témoignent d'activités d'extraction plutôt que de l'existence de fonds de cabane. Sur le plan topographique, elle attire l'attention par la présence d'une butte qui limite le plateau au sud-est et qui domine largement la plaine. Cette butte allongée, qui offre un sommet plat de 1 ha environ, n'a pu être prospectée car elle est occupée par une imposante demeure et ses jardins. Mais les vestiges découverts tout autour attestent qu'elle fut occupée dans l'Antiquité. Les épandages les plus riches se rencontrent d'une part sur la pente même, au sud de la butte (secteur 15) et, d'autre part, au piémont ouest, dans une vigne (secteur 16). Des épandages moins denses apparaissent dans les autres vignes (secteurs 13 et 14), les côtés nord et est livrant quelques *tegulae*. Cependant, le matériel d'époque romaine impériale, absent sur la pente de la butte (secteur 15), ailleurs reste rare : une dizaine de fragments d'amphores dont une anse Pascual 1 (secteur 14), deux de type Dressel 2-4 (secteur 16) et un fragment d'amphore africaine (secteur 13), un pied de plat en sigillée certainement arétine, deux fragments de sigillée de la Gaule du Sud, un bord de céramique africaine de cuisine (secteur 16) et quelques tessons de céramique commune. La plus grande part du mobilier est plus ancienne.

L'OUEST DU PLATEAU

Dans cette zone, le matériel archéologique présente plusieurs concentrations qui se répartissent sur 2,5 ha au moins mais s'étendent vraisemblablement vers l'extrémité ouest du plateau qui n'a pu être prospectée. Un épandage de faible densité (secteur 8) qui tend à disparaître vers le nord se place entre cette zone et celle du nord-est.

Les bâtiments les plus importants (0,4 ha au moins) se rencontrent dans une vigne entre la bordure sud du plateau et une légère dépression qui doit limiter le site au nord et à l'est (secteur 7). Les constructions sont attestées par de nombreuses *tegulae* mais aussi par un sol en béton de tuileau qu'un fossé a coupé en bordure ouest de la vigne. C'est à cet endroit que l'on rencontre la plus gran-

Illustration non autorisée à la diffusion

Fig. 15. Statuette en bronze provenant de l'ouest du plateau.

de proportion de céramique romaine impériale (Haut et Bas-Empire) et que l'on a recueilli une statuette en bronze (hauteur incomplète : 6,8 cm) : un enfant à la coiffure en couronne parée de deux rosettes et vêtu d'une chlamyde retenue par une fibule ronde, peut-être une *bullula* (fig. 15).

Ailleurs, domine le matériel préromain ou d'époque républicaine. Cette occupation ancienne paraît donc plus étendue, notamment vers l'ouest mais comporte plusieurs concentrations de matériel. Deux d'entre elles (secteurs 2 et 3), de très forte densité, se rencontrent à la limite ouest de la zone prospectée. Leur diamètre est apparemment faible (50 à 60 m) mais leur extension dans la friche voisine n'est pas mesurable. Elles ont livré beaucoup de *tegulae* et des fragments de meules en basalte et en rhyolite. La plus méridionale (secteur 3) est prolongée vers le sud par un épandage encore dense, marqué par la présence de traces de béton, de *tegulae* et de gros tessons d'amphores.

Entre les concentrations décrites ci-dessus, s'étend un épandage diffus (secteur 5) comportant une petite concentration (secteur 4) qui n'a pas livré de matériaux de construction. Au nord, un épandage dense (secteur 1),

riche en céramique modelée, laisse supposer que le site s'étend surtout au nord dans la friche.

Le plateau des Escaravatiens comporte donc trois centres de peuplement qui correspondent aux zones qui viennent d'être décrites. Ces trois centres existent sans doute dès l'époque préromaine mais l'analyse du mobilier, présentée ci-après, permettra sans doute de déterminer s'ils ont la même origine et s'ils furent occupés simultanément.

LES MOBILIERS DE L'ÂGE DU FER (J.B.)

La plus grande part du matériel archéologique de cette période correspond aux ramassages de surface effectués à partir de 1977 au nord-est du plateau et sur la butte sud-est. L'échantillon provenant des ramassages de 1992 dans ces secteurs n'apporte pas d'élément nouveau. Nous donnons donc, en annexe 1 (p. 237-247), l'inventaire global des différents types de céramique, sans possibilité d'association stratigraphique. Comme le montre le tableau 3 (p. 247), la fréquentation du site est bien attestée dès la fin du VI^e s., au plus tard au début du V^e s. avant J.-C. La continuité de l'implantation d'un habitat est assurée aux IV^e-III^e s. L'occupation la plus importante, si l'on se réfère à la quantité de matériel céramique importé, se situe durant le II^e et le premier quart du I^{er} s. avant J.-C. C'est l'étude de la céramique campanienne qui nous permet cette observation. Les soixante-quinze formes qui ont été identifiées se répartissent en effet ainsi :

- les huit formes 55, 33b et 28ab (11 %) ne se rencontrent plus après le II^e s. avant J.-C.,
- les cinquante-quatre formes 27ab, 31ab et 36 (72 %), fréquentes au II^e s. avant J.-C. se rencontrent encore en proportion importante dans la première moitié du I^{er} s. avant J.-C.,
- les treize formes tardives 5/7 (bien que déjà représentées au II^e s. avant J.-C.), 8B et 27B représentent 17 % de la Campanienne, et avec la forme 31ab 80 %. Sur les sites du Centre-Var du I^{er} s. avant J.-C., les quatre formes tardives (forme 5/7, 8B, 27B et 31) représentent toujours plus de 80 %. Ici la forme 8B est moins fréquente que la 27B et la forme 31ab est dominante. Le faciès de la céramique campanienne A renvoie donc au II^e s. et à la première moitié du I^{er} s. avant J.-C.

L'échantillon de matériel est suffisamment important pour être représentatif des différentes catégories de céramique. La céramique modelée nous aide aussi pour la datation du site. À part les deux urnes Bérato F 130

datables du début du premier Âge du Fer, l'ensemble des urnes se place ultérieurement, à partir du V^e s. jusqu'au début du I^{er} s. avant J.-C.

Si la typologie des urnes correspond au faciès commun aux sites du département du Var, il est évident que, comme pour toute production locale, certains caractères sont spécifiques aux Escaravatiens, en particulier la forme allongée des panses, la brièveté des bords, et le décor placé haut sur l'épaule.

Les formes ouvertes ne sont pas spécifiques d'une période chronologique précise et elles peuvent se rencontrer durant tout l'Âge du Fer. Toutefois la présence d'une dizaine de fonds ombiliqués plaide pour une datation haute de cet échantillon. Au I^{er} s. avant J.-C., les fonds de ce type sont exceptionnels, en particulier dans la seconde moitié du siècle. En revanche, la nette prédominance des couvercles discoïdaux Bérato F 821 fait plutôt placer la datation du lot de la fin du II^e-début du I^{er} s. avant J.-C. En outre, les décors très fréquents aux Escaravatiens sont pratiquement absents sur les urnes du I^{er} s. avant J.-C.

Les formes fermées (NMI 246) sont plus fréquentes que les formes ouvertes (NMI 51). Ceci correspond plutôt à un remplacement des récipients ouverts modelés par des productions importées liées au commerce du vin, qu'à un phénomène d'acculturation. Cette proportion des différentes formes de céramique modelée est celle que l'on rencontre sur les sites du Centre-Var au I^{er} s. avant J.-C.

Il faut signaler l'absence d'urnes du genre Bérato 150, apparues au début du I^{er} s. avant J.-C. et qui auront au milieu du I^{er} s. avant J.-C. pratiquement l'exclusivité dans ce genre de récipient.

On peut donc s'appuyer sur l'absence de cette céramique modelée caractéristique des trois derniers quarts du I^{er} s. avant J.-C., pour avancer qu'il existe un hiatus dans les deuxième et troisième quarts de ce siècle, avant la réoccupation augustéenne. Cette coupure ne peut être contredite par la présence d'amphores Dressel 2/4 et d'une amphore rhodienne postérieures à 50 avant J.-C., car elles peuvent appartenir au I^{er} s. après J.-C. Quant aux objets métalliques qui présentent un faciès La Tène II – La Tène III, ils sont à rattacher à l'occupation la plus importante du site. Par ailleurs, bien que les prospecteurs signalent que seules des amphores républicaines ont été ramassées sur la butte sud-est, la totalité des amphores massaliètes provenant du champ « de la citerne », on ne peut dissocier l'occupation de cette butte, dont le terrain

n'a pas été aussi profondément bouleversé, de celle du nord-est du plateau.

En revanche, nous avons séparé, dans l'inventaire, le matériel des prospections de 1992 à l'ouest du plateau qui n'avait pas fait l'objet d'enquêtes antérieures. Les caractères de la céramique y sont originaux par rapport aux secteurs précédents : les formes de céramique modelée Bérato 141 et 151, la céramique à pâte claire de Marseille Bats 311 et le mortier italique permettent de placer le début de l'occupation à la fin du II^e ou au début du I^{er} s. avant J.-C. et de la voir se prolonger durant tout ce dernier siècle.

L'occupation des deux sites se présente donc comme successive, avec un possible chevauchement fin du II^e – début du I^{er} s. : le plateau oriental et sans doute la butte sud-est sont occupés sans discontinuité du V^e s. au premier quart du I^{er} s. avant J.-C. ; le plateau occidental est occupé à partir de la fin du II^e s. avant J.-C. et de façon continue jusqu'à l'époque romaine. La longue fréquentation du premier habitat apparaît comme exceptionnelle dans la dépression permienne puisqu'aucun site n'y est connu entre la fin du V^e et la fin du II^e s. avant J.-C.

L'interprétation culturelle que nous pouvons faire à partir de l'étude des céramiques est limitée du fait que le faciès de la céramique modelée locale est stable du V^e s. au début du I^{er} s. avant J.-C. Ainsi, ne pouvons-nous établir la part respective des différents types de céramiques par tranche chronologique, ce que permettrait le matériel importé. Mais les pourcentages ci-dessous sur l'ensemble du matériel sont tout de même révélateurs :

- nombre minimum d'individus (NMI) total : 485 ;
- NMI céramique importée : 96 (19,8 %) ;
- NMI modelée : 338 (69,7 %) ;
- NMI amphores : 49 (10,1 %) ;
- NMI *dolia* : 2 (0,4 %).

Le fort pourcentage de céramique modelée locale plaide en faveur d'un groupement humain indigène. Ce pourcentage est comparable à celui que l'on rencontre à la Courtine (Ollioules, Var), site fortifié de hauteur, lui aussi proche de la mer. La céramique fine, dans laquelle on doit noter l'absence de céramique grise monochrome pourtant bien représentée sur les sites voisins du V^e s., ne comporte pratiquement que des formes ouvertes et semble donc liée au commerce du vin. Toutefois, le pourcentage peu élevé d'amphores n'est pas caractéristique d'un centre de redistribution vers l'intérieur des produits importés. La quasi-absence d'amphores étrusques, outre

qu'elle nous fait placer le début de l'occupation à la fin du VI^e – début du V^e s. avant J.-C., suggère que ce sont les produits marseillais qui ouvrent vraiment la population locale aux échanges méditerranéens. À partir du III^e s. cependant, les productions italiques, peut-être véhiculées par Marseille, deviennent prédominantes.

LES MONNAIES

Le tableau 4 (p. 254) donne une vision d'ensemble des découvertes monétaires aux Escaravatiens. On trouvera, en annexe 2 (p. 248-256), le catalogue et la définition des périodes.

LES MONNAIES DE MARSEILLE (D.B.)

Les monnaies de Marseille sont relativement nombreuses sur les zones prospectées puisqu'elles représentent près de 20 % (treize sur soixante-huit) de l'ensemble des monnaies trouvées sur le plateau oriental (zones 10 et 17/18) et la totalité des trouvailles (trois sur trois) de la zone 1 du secteur occidental. Elles sont majoritairement associées aux mobiliers céramiques de l'Âge du Fer de même localisation. Sur le total des monnaies en circulation avant le changement d'ère, la proportion s'élève à 50 % (seize sur trente-deux), bien supérieure à celle du site de référence de Fréjus qui est de 12 % (soixante-treize sur six cent onze) pour le quartier de Villeneuve occupé à partir des années 30-20. Le faciès précolonial de ce lot monétaire est aussi renforcé par des différences notables quant aux types représentés (tabl. 5, p. 255).

Les drachmes légères sont de bon aloi aux Escaravatiens alors qu'elles sont fourrées à Villeneuve. Notre exemplaire n^o1 est datable de la première moitié du II^e s., les deux suivants, n^o2 et 3, de la première moitié du I^{er} s. Les moyens et petits bronzes « au taureau » sont en circulation aux II^e et I^{er} s., mais on remarquera que les pièces sur flans coulés en chapelet sont plus nombreuses aux Escaravatiens. Il est également remarquable que les Escaravatiens aient fourni presque autant de petits bronzes « au taureau passant » qu'« au taureau cornupète ». La rareté des petits bronzes « au taureau passant » en Provence orientale s'explique d'autant mieux aujourd'hui que leur répartition laisse supposer qu'ils ont été frappés à Nîmes et peut-être même dans le Biterrois ²⁵.

25. J.-Cl. RICHARD, Les monnaies de bronze « au taureau passant » : quelques réflexions, une proposition, *BSFN*, 48^e année, 8, octobre 1993, p. 634-636.

Leur présence aux Escaravatiens en presque aussi grand nombre que les petits bronzes « au taureau cornupète » pourrait être l'indice que les émissions « au taureau passant » ont été interrompues plus tôt et ont circulé moins longtemps que les autres. J.-C. Richard propose de les dater du deuxième quart du I^{er} s. Si le site a bien été abandonné à cette période, elles pourraient être légèrement plus anciennes. Quoi qu'il en soit, les petits bronzes de Marseille sont encore largement utilisés localement à l'époque augustéenne et le petit bronze « au lion » appartient certainement à cette phase précoce de l'occupation coloniale du site.

LES AUTRES MONNAYAGES (G.R.)

D'autres émissions se rapportent sans doute à l'occupation protohistorique comme le petit bronze de Nîmes « au sanglier » (n°14) frappé à la fin du II^e ou dans la premier quart du I^{er} s. avant J.-C., et la monnaie d'Ebusus n°17 qui appartient à une série qui n'est pas particulièrement rare dans le sud de la Gaule.

Cependant, la plupart des monnaies 14 à 29, toutes frappées avant le début du Principat, ont pu circuler à l'époque augustéenne comme la monnaie 13, un petit bronze à légende latine probablement frappé après la défaite de Marseille, et les n°15 et 16 qui sont très éloignées de leur lieu de frappe et qu'il faut considérer comme appartenant à la circulation secondaire des monnaies gauloises après la guerre des Gaules.

Le denier romain n°18, qui date de 115-114 avant J.-C., et le quinaire républicain (n°23) n'appartiennent pas nécessairement à l'époque précoloniale non plus, car on trouve de nombreux deniers républicains dans les trésors du I^{er} s. après J.-C. De plus, il n'y avait pas moins de vingt-huit deniers à Villeneuve datant d'avant 44.

Les as de la République romaine (n°19 à 22) possèdent tous la particularité d'être coupés en deux. Or, T.V. Buttrey²⁶ a très bien montré que, si l'on a découpé sporadiquement les monnaies à toutes les époques, dans le sud de la Gaule cette pratique était effectivement limitée au règne d'Auguste. Au camp augustéen de Villeneuve à Fréjus furent trouvés quatre-vingt-quinze as de la République, dont quatre-vingt-dix coupés.

Les petits bronzes d'*Antipolis* (n°24 à 29) ont déjà fait l'objet d'une étude particulière²⁷ dans laquelle nous avons noté que ces monnaies comportent une grande variété de noms de magistrats. Nous pouvons désormais affirmer qu'elles ont été frappées dans une période d'environ 20 ans, soit de 43 à 23 avant J.-C. Cette durée de frappe pendant le second Triumvirat et le début du Principat explique qu'elles aient été trouvées en si grand nombre (688 exemplaires identifiables) dans le camp de Villeneuve occupé à partir des années 30-20. C'est à notre avis la pièce de bronze par excellence des débuts de la colonisation romaine dans la région de Fréjus.

Pour la période impériale, la série de monnaies va de l'époque d'Auguste à la fin du IV^e s., presque toutes les périodes étant représentées, les rares lacunes étant dues probablement aux aléas des pertes de l'époque. Il y a pourtant une exception notable à ce constat car, entre le dernier antoninien de bon aloi de Volusien (251-253) et le *follis* de Constantin de 317, pas une seule monnaie n'a été trouvée sur le site. Que les monnaies des réformes d'Aurélien (période 11) et de Dioclétien (période 12) soient absentes, on ne peut pas en tirer de conclusions, car elles sont toujours rares comme trouvailles de site. Mais qu'il n'y ait pas une seule pièce de la série de bas aloi de Gallien, Claude le Gothique et des empereurs gaulois, est vraiment significatif. Ces monnaies de la période inflationniste sont communes sur tous les sites occupés à cette époque; dans le nord de la Gaule et en Bretagne, cette série représente souvent la moitié des monnaies trouvées sur un site, si ce n'est davantage. Bien que l'argument *a silentio* soit délicat à utiliser, il est possible que le site des Escaravatiens ait été abandonné entre les environs de 260 et le début du IV^e s., peut-être davantage, car la première pièce de la reprise date de 317 seulement. Il est à noter que le petit site d'Aire Belle, à 2 km seulement à l'ouest, a fourni huit pièces de l'époque romaine dont cinq sont de la période 10 (Gallien : deux, Claude le Gothique : deux, Tetricus père : un). Or, ce site, contrairement aux Escaravatiens, a fourni une forte proportion de sigillée claire C.

LES MOBILIERS GALLO-ROMAINS (D.B.)

Les céramiques d'époque impériale, et principalement les sigillées et dérivées (annexe 3, p. 257-261), auxquelles il faut ajouter les monnaies et quelques petits objets, procurent un échantillon archéologique statistiquement

26. T.V. BUTTREY, Halved Coins, The Augustan Reform, and Horace, Odes I.3, *American Journal of Archaeology*, 76, 1972, p. 31-48 et pl. 9-10.

27. G.B. ROGERS, Notes sur des rapports métrologiques : un système monétaire en Gaule de 43 à 23 av. J.-C., *Revue Numismatique* (6) 28, 1986, p. 83-93.

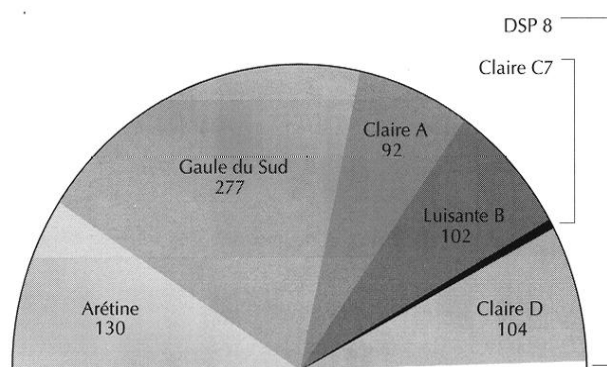


Fig. 16. Répartition proportionnelle des 720 tessons de céramiques sigillées.

valable pour définir les phases de l'occupation du site à l'époque romaine. Le graphique de répartition des sigillées (fig. 16) est pratiquement superposable au tableau chronologique des monnaies (tabl. 6, p. 255) pour indiquer que l'occupation se situe entre les environs de 30 avant et de 400 après J.-C. au moins.

Bien sûr, l'absence de stratigraphie ne permet pas d'être plus précis sur la date de l'installation de l'habitat gallo-romain à l'est du plateau dans le dernier tiers ou le dernier quart du I^{er} s. avant J.-C. Le problème se pose, par exemple, de l'attribution des céramiques campaniennes tardives à cette phase ; il est impossible de le résoudre, sachant tout de même que les niveaux proto-augustéens de Fréjus (essentiellement à la butte Saint-Antoine et au quartier de Villeneuve) en ont livré en petite quantité. Aux Escaravatiens, il convient de noter la quasi-absence des autres céramiques généralement associées à la céramique campanienne aux époques césarienne et triumvirale : pas de lampe delphinoïde à grènetis ni à bec en enclume et têtes d'oiseaux, pas de formes anciennes en sigillée arétine (formes Goud. 1-8), de rares exemples d'amphores républicaines tardives. Tout ceci invite donc à situer la réoccupation de la partie orientale du plateau vers 30-20 avant J.-C. au plus tôt, et l'on peut considérer comme vraisemblable qu'elle a tenu compte de l'existence du réseau centurié Fréjus A, très présent sur le site.

Les indices sont nombreux qui se rapportent à la période suivant immédiatement l'accession de *Forum Julii* au rang de colonie romaine et dans laquelle se place le bornage de la voie romaine qui passe à proximité (milliaires d'Auguste datés de 13-12 avant J.-C.) et certainement l'activité du vétérane C. Novellius dont on a retrouvé l'épithaphe : parmi ces indices, on compte certaines amphores (Dr. 2-4 de Campanie, Pascual 1, Haltern 70,

Dr. 7-11), la sigillée arétine surtout, qui présente certaines formes précoces et constitue 18 % des sigillées, l'ensemble assez important des monnaies proto-augustéennes (as coupés, certaines émissions de Marseille, Antibes, Nîmes I), et, dans le petit mobilier gallo-romain (fig. 17), une fibule d'Aucissa de type Feugère 22b²⁸ (fig. 17, n°6) et une anse de passoire tardo-républicaine²⁹ (fig. 17, n°3).

Au Haut-Empire, l'activité des établissements des Escaravatiens, à l'ouest comme à l'est du plateau, est bien attestée tant par les céramiques que par le monnayage (treize monnaies de Tibère à Commode). Deux objets de parure se rapportent à la fin du II^e ou au début du III^e s. : une fibule émaillée de type Feugère 27c (fig. 17, n°7) et une agrafe d'équipement militaire (fig. 17, n°5).

Pour l'établissement oriental, on ne peut rapporter au III^e s. que certaines formes de céramique claire B, dont la rareté n'est cependant pas pour surprendre dans cette région, et deux monnaies (annexe 2, n°46 et 47). Il convient de noter l'absence de claire A tardive, alors que les sept tessons de claire C peuvent dater seulement du IV^e s. Cela traduit sans doute une réduction de l'activité et peut-être même un abandon dans la seconde moitié du III^e s. En revanche, céramiques et monnaies attestent une nette réactivation au IV^e s. qui se prolonge jusque dans la seconde moitié du V^e et même au VI^e s. comme en témoignent les céramiques claire D et grise estampée³⁰, mais aussi six fragments de bords, fonds ou couvercles de pierres ollaires, vaisselle de cuisine tournée en pierre tendre dont la présence est attestée à Fréjus (Clos Saint-Antoine) dans un niveau du V^e s.³¹.

En raison d'un échantillon trop restreint, il est plus délicat de suivre l'évolution de l'établissement occidental, occupé, lui, depuis le début du I^{er} s. avant J.-C. Rien ne

28. M. FEUGÈRE, *Les fibules en Gaule méridionale de la conquête à la fin du V^e siècle ap. J.-C.*, Paris, CNRS, 1985 (12^e suppl. à la RAN).

29. Ce type d'objet, attesté jusqu'au temps de Tibère, apparaît à la fin du II^e s. avant J.-C. et pourrait se rapporter à l'occupation plus ancienne. Cf. J.-P. GUILLAUMET, *Les passoires*, in : M. FEUGÈRE et Cl. ROLLEY dir., *La vaisselle tardo-républicaine en bronze*, Actes de la table ronde CNRS, Lattes 1990, Dijon, 1991, p. 94, n°53.

30. Voir notamment en annexe 3 (p. 257-261), la présence en claire D de la forme Hayes 87A (seconde moitié du V^e s.) et celle de la forme Hayes 91 (VI^e s.).

31. Le matériau de ces vases, chloritoschiste ou talcoschiste, est présent dans le massif des Maures à Collobrières, peut-être exploité pour son grenat par les Marseillais. Cependant, les gisements les plus importants sont alpins : vallées d'Ayas, de Meriena (Aoste) et de Zernatt (Valleuse). Cf. T. MANNONI *et alii*, *La pietra ollare in Liguria*, *Revue d'Études Ligures*, LII, 1986, p. 155 *et sq.*

Illustration non autorisée à la diffusion

Fig. 17. *Petit mobilier gallo-romain.*

Bronze

- 1. *Clef*
- 2. *Clochette*

3. *Anse à poucier*

4. *Manche de rasoir*

5. *Agrafe*

6-7. *Fibules*

8. *Anse de coffret*

Fer

9. *Clef*

Os

10. *Charnière*

11. *Fusaïole*

s'oppose à ce qu'il ait connu le même sort que le précédent. En tout cas, la présence de céramique luisante de la première moitié du IV^e s. et d'un bord d'amphore africaine de type 2 (III^e-IV^e s.) marque son occupation dans l'Antiquité tardive, mais peut-être moins longtemps en l'absence de claire D et de grise estampée.

ESSAI DE SYNTHÈSE

LES ESCARAVATIERS À L'ÂGE DU FER (J.B. ET J.-L.F.)

Vers la fin du VI^e ou le début du V^e s. avant J.-C., une population indigène – comme l'atteste le matériel essentiellement composé de céramique modelée – s'installe sur le plateau des Escaravatiers. On a souligné qu'il s'agissait d'un site exceptionnel qui n'a d'équivalent dans les environs qu'à Fréjus même. Or le remblaiement progressif de la vallée était loin alors d'avoir atteint Fréjus dont l'intérêt ne dut s'imposer que plus tard. Le choix de la partie orientale de l'éminence des Escaravatiers, même si aucun témoin n'atteste l'occupation de la butte sud-est dès l'origine, s'explique sans doute par la volonté de voir et de dominer la côte qui pouvait être alors à moins de 1 km. Pour le V^e s., cette occupation n'a rien d'exceptionnel. Ailleurs dans le Var, on connaît pour cette époque, un site à flanc de coteau qui domine l'anse de Léoube (Bormes-les-Mimosas), à quelques centaines de mètres de la plage³². Plus près mais en amont dans la vallée de l'Argens, le Touar et Gros-Ped, sur le territoire des Arcs-sur-Argens, sont également occupés à cette période; la présence de coquillages marins et de pierre ponce y atteste d'ailleurs des contacts avec le littoral, distant seulement de 25 km environ³³.

Pour la vallée de l'Argens et la dépression permienne, l'originalité des Escaravatiers réside dans la continuité de l'occupation jusqu'au I^{er} s. avant J.-C. On n'y connaît, en effet, aucun site de plaine entre la fin du V^e et la fin du II^e s. avant J.-C. L'habitat est alors regroupé en hauteur et fortifié. Aux Escaravatiers, même si la butte sud-est a pu

être occupée avant le II^e s., la zone d'habitat la plus vaste se développe dans un secteur moins bien défendu naturellement et qui n'a livré aucune trace d'enclos ou de fossé à la photo-interprétation; elle se situe en bordure est du chemin de Saint-Tropez dont ce tronçon peut avoir une origine protohistorique; elle peut s'étendre sur une longueur de 300 m et couvrir 1,5 ha si l'occupation est bien présente dans la parcelle bâtie qui n'a pu faire l'objet de vérifications. Si ce n'était pas le cas, on peut tout de même restituer deux noyaux de 0,5 et 0,6 ha. Habitat groupé de longue durée, apparemment démuné de système défensif, les Escaravatiers offrent les mêmes caractéristiques que Léoube et peuvent illustrer, avec ce dernier, un type d'habitat spécifique de la zone côtière qui fit l'objet, de la part de Marseille, d'une sollicitude constante durant toute cette période pour le contrôle de la route maritime qu'elle a d'ailleurs jalonnée de comptoirs.

Il semble bien qu'avant la conquête romaine le site exceptionnel des Escaravatiers ait accueilli l'habitat protohistorique majeur de la basse vallée de l'Argens. Il constitue, en tout cas, le centre ligure le mieux connu par l'archéologie dans la zone côtière de la Provence orientale, un de ces centres que Michel Bats considère davantage, en rappelant les événements dont la région fut le théâtre au II^e s. avant J.-C., comme des repaires de pirates que comme relais de commerce³⁴.

AVEC LA CONQUÊTE ROMAINE, DES MUTATIONS DANS L'IMPLANTATION ET LA STRUCTURE DE L'HABITAT ? (D.B., J.B. ET J.-L.F.)

L'analyse de la céramique modelée a montré que l'habitat protohistorique des Escaravatiers avait été vraisemblablement abandonné vers la fin du premier quart du I^{er} s. avant J.-C. alors que, sans doute dès la fin du II^e s., la partie occidentale du plateau était investie et occupée durant toute la période républicaine. Cette nouvelle implantation apparaît comme plus vaste que la précédente.

32. M. BORRÉANI, Carte archéologique des quartiers de Léoube, Bregançon, La Malherbe et La Tripe, commune de Bormes-les-Mimosas (Var), *Annales de la Société des Sciences Naturelles et d'Archéologie de Toulon et du Var*, 45, 1993, p. 33-47.

33. J. BÉRATO, Fr. MAGNIN *et alii*, Le Touar, Les Arcs-sur-Argens (Var). Un habitat de plaine du Bronze final II/IIIa et du premier Âge du Fer dans son environnement, *Documents d'Archéologie Méridionale*, 12, 1989, p. 7-40, part. p. 34; J. BÉRATO, F. DUGAS, O. DUTOUR, Les tombes protohistoriques de Gros-Ped, Les Arcs-sur-Argens (Var), *Documents d'Archéologie Méridionale*, 14, 1991, p. 125-140 et notamment p. 132.

34. M. BATS (*in* : P.-A. FÉVRIER dir., *La Provence des origines à l'an mil*, [s. l.] éd. Ouest-France, 1992, p. 202-203) porte ce jugement en citant *Aegitna* et *Oxubios*. Nous nous refusons à identifier les Escaravatiers à l'un de ces centres connus par les textes antiques. Sur cette question, voir en dernier lieu, N. LAMBOGLIA, *op. cit.*, pour qui l'*Aegitna* de Polybe et le *Portus Uxsubius* de Strabon désignent une même agglomération – ce qui n'est pas assuré –, qu'il localise à la Napoule (Alpes-Maritimes). Son hypothèse s'oppose ainsi à celle qu'avait formulée F. Benoit, après Desjardins, pour qui ces localités n'étaient autres que le port et le centre préromain et républicain de la *Regio Oxybionum* qui précédèrent Fréjus au débouché de la vallée de l'Argens.

te (2 ha au moins) et elle a pu s'inscrire dans un enclos révélé sous la forme d'un fossé par la photo-interprétation et dont il faudra vérifier la datation lorsque l'opportunité d'une fouille se présentera. Ce changement est révélateur de préoccupations nouvelles par rapport à l'implantation primitive : l'habitat n'est plus tourné vers la côte qui, d'ailleurs, en plusieurs siècles, s'est éloignée du site.

Certes, il convient d'être prudent à l'égard de datations déduites d'un mobilier céramique provenant de prospections et qui, de toutes manières, ne peut fournir de dates exactes. On doit tout de même observer que cette création et ce déplacement se situent dans la période de la conquête romaine et dans les décennies qui ont suivi. Or, les textes anciens ont conservé le souvenir de la dégradation des relations entre indigènes et Marseillais au cours du II^e s. : en 154, les Oxybiens de l'Estérel participent aux sièges d'Antibes et de Nice dégagées ensuite par les soldats romains (Polybe, XXXIII, 10) ; en 123-122, les campagnes de C. Sextius Calvinus conduisent à concéder aux Massaliotes une bande littorale de 8 à 12 stades (1,3 à 2 km) « là où la côte offre de bons ports » entre Marseille et l'Italie, et sur laquelle les Barbares étaient en principe interdits de séjour (Strabon, IV, 1, 5)³⁵. Certes, à cette époque le site des Escaravatiens ne pouvait être directement concerné et d'autres sites littoraux comme Léoube, encore occupé par la suite, n'ont pas été vidés de leur population toutefois durement « rappelée à la raison ». Mais ce contexte troublé a pu conduire les habitants des Escaravatiens à mieux se protéger.

Au temps de César, la création du *Forum Julii* cité par Cicéron en 43 avant J.-C. (*Ad familiares*, X, 17, 1 et X, 34, 1) ne semble pas avoir eu de conséquence directe sur l'habitat des Escaravatiens. C'est cependant le signe manifeste du déplacement du site majeur de la basse vallée et l'affirmation du rôle que joue désormais la route qui passe à 500 m au nord du site. On ne peut assurer que l'époque césarienne a vu se développer dans cette région, comme ailleurs en Italie et en Narbonnaise, un aménagement du territoire par les centuriations, mais ce fut le cas, sans nul doute, lors de la déduction de la *colonia* sous Octave ou au début du principat d'Auguste. C'est donc dans ce contexte qu'on aimerait pouvoir mieux définir que le plateau des

Escaravatiens passe d'un habitat groupé de type indigène à des établissements ruraux gallo-romains, sans doute dès le début de l'époque augustéenne.

En effet, la découverte, vers 1968, de l'épithaphe d'un vétérân de la IX^e légion (*Hispana*), datant probablement du début du I^{er} s. après J.-C. sur le site même des Escaravatiens, est fondamentale. Elle prouve, sinon des assignations (il peut s'agir d'un soldat d'origine locale de retour au pays après son service, sans qu'il ait été bénéficiaire d'un lot d'assignation), du moins une implantation romaine systématique sur le site même de l'ancien habitat indigène.

À cette inscription, il faut ajouter celle découverte sur le site voisin de Carréou, entre l'ancien Béal et le vallon de la Mayre, soit à environ 500 m au nord-ouest des Escaravatiens³⁶. C'est une épithaphe de l'époque julio-claudienne, qui a été interprétée comme la possible mention d'un vétérân, trompette de sa légion. Cette découverte renforce le caractère de l'occupation romaine de la région et explique sans doute la force du réseau centurié.

LES ÉTABLISSEMENTS GALLO-ROMAINS (D.B. ET J.-L.F.)

La réimplantation au nord-est du plateau

Les bâtiments gallo-romains forment plusieurs ensembles qui ne se superposent pas exactement aux vestiges plus anciens. Le plus vaste (1,5 ha environ) présentait peut-être un plan en L, voire en U dans la partie la plus haute. Un autre, plus compact (0,6 ha), était situé à 100 m du précédent et comportait un bassin. Un ou deux autres s'étendaient sur la pente orientale jusqu'au niveau de la plaine. Ces bâtiments admettaient des tombes dans leur voisinage immédiat, en particulier au nord et sur les pentes est. Le matériel couvre le Haut et le Bas-Empire et l'on pourrait croire à une continuité d'occupation si les monnaies ne présentaient un hiatus dans la seconde moitié du III^e s. Les mobiliers de l'Antiquité tardive dominent sur la pente orientale (secteurs 11 et 12) où ils peuvent marquer une extension ou un déplacement de l'habitat à cette période, dans une zone d'abord à vocation funéraire, à moins qu'il ne s'agisse, comme on l'a déjà signalé, de vestiges déplacés à l'occasion du remembrement.

35. Ce pourrait être le cas à Fréjus qui est à moins de 12 stades de la mer. Mais en deçà des niveaux pré-augustéens de la butte Saint-Antoine, l'anse d'amphore rhodienne découverte dans une cave du cloître reste un hapax. Cf. P.-A. FÉVRIER, *Fréjus (Forum Julii) et la basse vallée de l'Argens*, Cunéo, Institut d'Études Ligures, 1977, p. 19 et 89.

36. D. BRENTCHALOFF, Compléments aux ILN-Fréjus, *Bulletin de l'École Antique de Nîmes*, 20, 1989, p. 63. Une autre inscription d'époque julio-claudienne a été trouvée « au Puget » : l'épithaphe d'un citoyen romain, C. Paccius L. f. (*ILN Fréjus*, n°126).

Illustration non autorisée à la diffusion

Fig. 18. Chapiteau dorico-toscan en grès.

Plutôt qu'un habitat groupé, la disposition et la qualité des vestiges font supposer qu'il s'agissait d'une *villa*. En effet, dans le secteur où l'on a observé le fond d'un bassin rectangulaire en béton de tuileaux, entouré d'une aire empierrée mais auprès duquel on n'a remarqué aucune conduite d'eau ni de puits, des sols d'habitation ont été détruits : il en reste des fragments de plaques de marbre blanc ou gris veiné (*crustae*) détachés du mortier d'un sol en *opus signinum*; quelques carreaux, triangles ou losanges en marbre, en ardoise ou en microgranite, signalent d'autre part un pavement ou une bordure décorative en *opus sectile*. Avec d'autres morceaux de revêtement en marbre (plinthe ou lambris, cimaises moulurées), ils appartiennent au décor soigné de la *pars urbana* édifiée à cet endroit. Les débris lapidaires dispersés sur plus d'un demi-hectare dans cette zone n'ont pas procuré de moellons d'appareil régulier, mais une pièce d'ordre isolée : un petit chapiteau incomplet en grès (fig. 18) d'ordre dorico-toscan bien proportionné : la hauteur de 14,5 cm est égale

Illustration non autorisée à la diffusion

Fig. 19. Bord de labrum en marbre gris.

au rayon supérieur de la colonne ; il laisse supposer l'existence d'un portique ou d'un péristyle dont les colonnes devaient être des segments de briques rondes maçonnées, présentes aussi en petit nombre sur le terrain. À cette partie résidentielle, on peut rapporter également le bord d'une vasque en marbre gris veiné de 70 cm de diamètre (fig. 19), soit un *labrum* de belle dimension qui a été l'ornement d'une pièce ou d'un jardin.

Les témoins des activités de cet établissement sont peu nombreux et ne reflètent qu'imparfaitement les ressources de l'exploitation antique. Les objets usuels sont assez variés : aiguisoirs, polissoirs, mortier (un bec) et pilons en pierre ; mortiers en céramique ; onze pesons en terre cuite ; plombs de pêche ou de filets d'oiseleur ; fusaïole en os (fig. 17, n°11). Les *dolia* à paroi lisse ou peignée ne sont représentés que par trois lèvres, un fond et des agrafes en plomb mais d'autres gros fragments ont dû être éliminés lors de l'épierrement des champs. Les meules rotatives sont plus nombreuses : douze fragments et un *catillus* entier en rhyolite, un fragment en basalte. Des installations plus lourdes sont cependant attestées : pour la céréaliculture, un morceau de *catillus* conique de grande taille (60 cm de portée à la base) appartient à une *mola asinaria* (fig. 20) ; on a déjà signalé, d'autre part, un contrepoids de treuil de pressoir en grès, avec les encoches caractéristiques, disparu depuis. Mais un autre bloc identique (51 x 70, hauteur 40 cm) est encore visible sur le site voisin de Carréou. Ces témoins complètent le paysage oléicole de la basse vallée de l'Argens³⁷.

Les tuiles retrouvées en grand nombre aux emplacements des bâtiments détruits (habitat et dépendances), ainsi que dans les tombes du champ supérieur (T2), ont livré une liste de vingt-neuf estampilles représentant treize officines :

APRI	1
CASTORIS	4
P. COE. PISTI	2
L. FABI	1
L. HERENNI	4
L. HER. OPT	2
L. M. C.	3
MARI	4
M. MEL. POLI	1
S. V. O.	3
SEX. VALERI	2
—]VIVS MIS	1
—]IVL SAV	1

37. J.-P. BRUN, *L'oléiculture antique en Provence, Les huileries du département du Var*, Paris, CNRS, 1986 (15^e suppl. à la *RAN*).

Illustration non autorisée à la diffusion

Fig. 20. *Fragment de catillus de mola asinaria.*

Illustration non autorisée à la diffusion

Fig. 21. 1. *Estampille S. PE sur sigillée arétine (éch. 2/1) ;*
2-3. *Timbres inédits et d'interprétation délicate sur tegulae*
(éch. 1/2) ;
4. *Timbre sur anse d'amphore Dr. 20 (éch. 1/2).*

l'ouest du plateau.

La variété des approvisionnements implique que des toitures ont été posées ou rétablies à diverses époques sur une longue durée, mais la valeur chronologique de ce lot ne peut être précisée : la longévité des ateliers et les remplois continuels des *tegulae* empêchent de fixer les limites inférieures d'utilisation. Comme à Fréjus³⁸, les marques des officines les mieux représentées sont celles de Castor,

L. Herennius et Mar(i)us, lesquelles correspondent vraisemblablement aux premiers groupes de constructions. La marque S.V.O., inconnue à Fréjus, marginale dans le territoire de la cité (le Luc, les Arcs, Draguignan), est présente ici en trois exemplaires et pourrait être celle d'une officine rurale proche du site, voire lui appartenant. Il en va de même pour les deux estampilles qui n'ont été vues jusqu'à présent qu'aux Escaravatiens (fig. 21). Un fragment de tuile surcuite a été trouvé au nord du plateau où une carrière d'argile, encore récemment exploitée, ainsi qu'à Airebelle près de Puget-sur-Argens, a détruit une partie du site³⁹.

L'établissement ouest

À l'ouest, l'image au sol du matériel gallo-romain est tout à fait comparable à celle de l'ensemble le plus important du nord-est (secteur 10) ; elle évoque des bâtiments en I. (secteurs 2, 3, 6, 7). Mais dans ce cas, il semble bien qu'il y ait rétraction de la surface occupée dans l'Antiquité tardive puisque les documents de cette période sont limités au secteur 7. La présence de sigillée arétine et d'imitations de campanienne A assurent une occupation à l'époque augustéenne, pratiquement dans la continuité de celle de la période républicaine. La question du maintien éventuel d'un habitat groupé à cet endroit sous l'Empire ou les conditions de sa transformation en ferme ou *villa* se pose sans qu'on puisse trancher. Tout au plus, peut-on observer qu'avec l'établissement de Carréou, ceux des Escaravatiens forment un ensemble assez resserré qui profita sans doute de la situation offerte par le bord du plateau pour contrôler des finages aux terroirs complémentaires.

LE RÔLE DES CENTURIATIONS ROMAINES DANS LE DRAINAGE DE LA BASSE VALLÉE DE L'ARGENS (G.C. ET J.-L.F.)

Le site domine une plaine basse hydromorphe, qui a été assez fortement marquée par une orientation parcellaire principale (A) que tout contribue à rapporter à l'Antiquité romaine. Cette probable centuriation, sans doute fonctionnelle lors de la réoccupation de la partie

qui ont livré, dans les campagnes de Narbonnaise, le plus de documents de ce type et même celui qui fournit la plus grande variété d'officines.

39. A noter également aux Escaravatiens, deux fragments de tuiles à *oculus* (diamètre : 22-23 cm) et des *tegulae mammatae* (44 x 59 cm) utilisées comme couverture de tombe à incinération, absentes par ailleurs sur le terrain.

38. G. FÉDIÈRE, Tuiles et briques romaines estampillées de Fréjus et de sa proche région, *Annales du Sud-Est Varois*, VI, 1981. Depuis cette étude, le catalogue des estampilles sur tuiles aux Escaravatiens s'est étoffé. Selon G. Fédière (lettre du 21.02.91), ce site est désormais parmi ceux

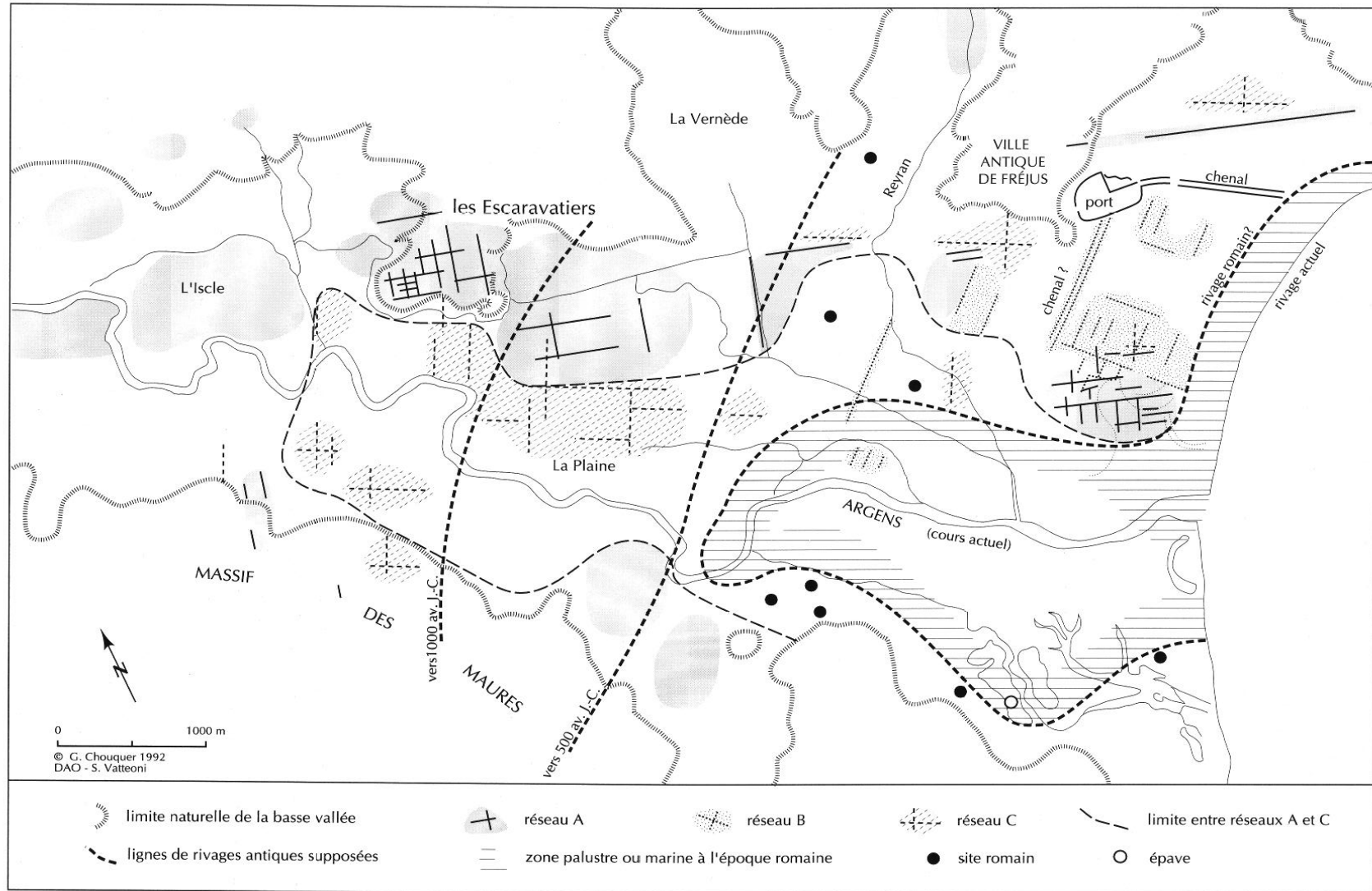


Fig. 22. Extension des parcelles orientés selon les trois centuriations antiques et hypothèses de restitution de l'évolution de la ligne de rivage.

doute fonctionnelle lors de la réoccupation de la partie orientale du plateau des Escaravatiers, c'est-à-dire dans la période où *Forum Julii* devient une colonie romaine, entre elle-même en concurrence avec un autre réseau (dit C), dont on a vu qu'il peut être postérieur au réseau A. La Plaine fait donc l'objet d'une mise en forme parcellaire poussée pendant l'époque romaine.

Sur le site des Escaravatiers, on retrouve, au niveau du parcellaire fossile et actuel, la trace, omniprésente, de ce réseau A. Le plateau, dont la topographie n'est pas très contraignante, a pu faire l'objet d'une division agraire dans le cadre de cette centuriation. Les traces repérées sur le site s'articulent donc très bien avec celles, également très nombreuses, observées plus au sud. Il est évidemment impossible de connaître la densité du parcellaire mis en place à cette époque, car certaines des traces isoclines peuvent être de création postérieure, issues de partages, de remembrements, de nécessités agraires, etc.

La mise en parallèle des hypothèses de paléohydrologie avec celles concernant les parcellaires antiques montre, semble-t-il, une grande concordance. Une carte synthétise ces observations (fig. 22). Si l'on cartographie les zones dont le parcellaire est influencé par chacune des centuriations vraisemblables de la basse vallée de l'Argens, on découvre une répartition intéressante. Le parcellaire A ne concerne jamais le lit majeur actuel de l'Argens et reste assez étroitement contigu aux terrasses et contreforts montagneux de la plaine ; il est, en outre, étonnamment présent autour du site des Escaravatiers. En revanche, les deux autres réseaux parcellaires, et surtout le C qui est le plus développé des deux, colonisent plus nettement la vallée.

Ce sont les limites des zones influencées par les réseaux A et C qui paraissent fournir le fil directeur d'une interprétation en ce qui concerne les parcellaires. Au contact du réseau A, cette limite désigne la ligne des premières extensions parcellaires dans la plaine, lorsque les sols étaient encore instables et marécageux. Le réseau A aurait ainsi pu être le premier réseau de drainage de la basse vallée de l'Argens. L'extension du réseau C dans la vallée montrerait, en revanche, les progrès de la colonisation agraire et du drainage des sols pendant l'époque romaine. Mais le domaine de l'eau aurait encore concerné un vaste golfe intérieur ou plutôt une zone de lagunes et de marais remontant jusqu'à 3 km en retrait par rapport au rivage actuel.

Dans une telle configuration, le plateau des Escaravatiers apparaît comme un lieu très favorable à la

mise en valeur agraire pour contrôler, à l'est et à l'ouest, de vastes zones basses drainées par le réseau A, et pour servir de base à la réduction de la zone palustre au sud. Site urbain dès l'époque augustéenne, le plateau de Fréjus a dû jouer un rôle au moins aussi important mais de nature différente. Au pied sud de la ville, non loin du littoral antique, la régression des marais y a sans doute été favorisée par l'implantation du camp de la flotte dont Tacite évoque le stationnement depuis les lendemains d'Actium jusqu'aux guerres de succession de Néron, et par des installations portuaires parmi lesquelles il faut peut-être compter un chenal méridional d'accès au port que la photo-interprétation a révélé sous la forme d'une bande de près de 20 m de largeur passant à proximité des installations militaires ⁴⁰.

Jean-Luc FICHES,
Jacques BÉRATO, Daniel BRENTCHALOFF,
Gérard CHOUQUER, Michel DUBAR,
Michiel GAZENBEEK, Jean LATOUR
et George B. ROGERS

Remerciements

Nous remercions P. ARCELIN, M. PY et A. TCHERNIA pour leur expertise de certaines céramiques importées ainsi que C. TENDILLE pour la caractérisation du matériel métallique de l'Âge du Fer et M. DHÉNIN pour l'identification du poids monétaire de Charles VII.

Il nous est aussi agréable d'exprimer notre gratitude envers les collègues du CRA qui ont apporté leur concours à la réalisation ou à la mise en forme de l'illustration : J. CHEVALIER, Ch. FERROT, M. SINTÈS-AÏOUTZ, J.-D. STRICH et S. VATTEONI.

Auteurs de l'illustration

D. Brentchaloff : fig. 13, 17, 19, 21.

CNRS, Ph. Foliot : fig. 12, 15.

S. Roucole : fig. 18, 20.

40. Sur l'établissement de type militaire découvert au quartier de Villeneuve et les mentions de Tacite, voir Chr. GOUDINEAU, Une fouille récente à la périphérie de Forum Julii : le chantier des Aiguières, *CRAI*, 1982, p. 279-292. Quant à la topographie du port antique, les recherches de photo-interprétation ont confirmé le contour général du bassin et l'existence d'un chenal oriental mais elles ont révélé la présence d'un chenal méridional, distinct du canal porté sur les plans modernes de la ville. Ce chenal sud s'inscrit, en outre, dans l'orientation du réseau Fréjus B. Cf. G. CHOUQUER, *Recherches de carto et photo-interprétation sur le territoire de Fréjus*, CNRS, ATP « Grands projets d'archéologie métropolitaine », 1993, 93 p. (rapport inédit).

ANNEXE 1

INVENTAIRE DES MOBILIERS DE L'ÂGE DU FER

Jacques BÉRATO

EST DU PLATEAU ET BUTTE SUD-EST

Céramiques tournées fines

Pseudo-attique massaliète : un tesson (V^e s.).

Atelier des petites estampilles : trois tessons dont deux fonds Lamb. 27 ab. Le décor imprimé sur le fond interne est une palmette en creux à tige filiforme sortant d'un cœur à peu près triangulaire flanqué de deux volutes (Bats, 1988, p. 106). III^e s.

Protocampanienne : deux tessons.

Campanienne A moyenne : deux cent soixante et un tessons. Treize bords, un fond Lamb. 36 et quatre fonds Lamb. 31 (deux avec deux bandes blanches peintes, un avec une seule bande). Autres formes reconnues : un Lamb. 55, cinq Lamb. 33 b, deux Lamb. 28 ab (dont un, de 10 cm de diamètre, présente un rapport hauteur/diamètre de 0,35. Sa lèvre est ronde et le fond porte un décor estampé central en forme de rosette mal lisible ; l'autre, de 20 cm, a une lèvre triangulaire). Cinq individus portent des traces de réparation. Datation : 180-100.

Campanienne A tardive : trente-sept tessons, cinquante-deux bords, cinq fonds Lamb. 31 avec deux bandes blanches peintes, deux fonds avec un cercle de guillochis et un fond avec une estampille non identifiable. Autres formes reconnues : un Lamb. 5/7, huit Lamb. 27 B, quatre Lamb. 8 B, quarante-sept Lamb. 31 ab, six Lamb. 27 ab. Une anse verticale et aplatie appartient à un récipient ouvert. Datation : 100-30/20.

Campanienne B-oïde : douze tessons, six bords. Formes : trois Lamb. 5/7, deux Lamb. 8 A, un Lamb. 1 A. Présence de deux sillons sous la lèvre extérieure. Cette céramique est surtout diffusée à partir du dernier quart du II^e s. avant J.-C.

Campanienne à pâte grise : un fond à argile grise, type Madrague de Giens, décoré de guillochures (Tchernia, Pomey, Hesnard, 1978, p. 59). I^{er} s. avant J.-C.

Céramique à pâte claire massaliète : quatre tessons, un bord forme Bats 311. I^{er} s. avant J.-C.

Céramique ibérique peinte : un bord de *kalothos/sombrero de copa*. Sur le marli du bord replié horizontalement, le décor peint en brun rouge comporte quatre traits parallèles groupés et une bande plus large. Sa chronologie est large : II^e-I^{er} s. avant J.-C. (Bats, 1988, p. 151-152).

Parois fines : un bord proche de la forme Mayet II à pâte rouge. Fin du II^e-début du I^{er} s. avant J.-C.

Imitation locale de campanienne : six tessons.

Mortier massaliète : un individu (fig. 23, n°1) avec bord allongé, légèrement épaissi avec cannelure. V^e s. avant J.-C. (Ugolini *et alii*, 1991, p. 163).

Mortier italique : un bord à lèvre triangulaire à base étroite. 150-1^{er} quart du I^{er} s. avant J.-C. (Bats, 1988, p. 162-163, groupe 1).

Céramique modelée locale

Mille deux cent quinze tessons dont trois cent quatre-vingt-huit bords. La pâte comporte un dégraissant de quartz, associé ou non à du mica. Sa couleur plus ou moins foncée, varie dans les bruns. La pâte est fine pour les formes ouvertes, plus grossière pour les formes fermées. Les surfaces sont généralement lissées. Pour l'étude typologique nous suivons la classification de J. Bérato (1993), que nous complétons pour les formes non répertoriées alors.

Récipients fermés

Il s'agit exclusivement d'urnes : deux cent quarante-six bords dont soixante-dix-neuf seulement sont classables.

Deux urnes à col haut Bérato genre 130 (fig. 23, n°2).

Cinquante-quatre urnes Bérato F 141 (fig. 23-24, n°3-23). On peut dissocier des bords d'épaisseur régulière Bérato F 141 a (quinze individus, fig. 23, n°3-16), des bords à jonction épaulement-bord épaissi Bérato F 141 b (fig. 23, n°17-19), des bords à lèvre épaisse et aplatie Bérato F 141 C1 (fig. 24, n°20) et des bords à lèvre amincie Bérato F 141 d (fig. 24, n°21-23).

Dix urnes Bérato F 142 (fig. 24, n°24-27).

Onze urnes Bérato F 143 (fig. 24, n°28-32).

Deux urnes Bérato genre 170 (fig. 24, n°33, 34).

Goulot tubulaire, fixé sur une épaulement (fig. 24, n°35).

Soixante-seize fonds d'urnes. Le raccord entre la surface d'appui et le bas du flanc est dans la majorité des cas angulaire (fig. 24, n°36). Il peut exister en périphérie du fond un méplat (huit individus), ou un talon (deux individus, fig. 24, n°37). L'angle entre le plan de pose de l'urne et le bas de la panse est peu ouvert. Il se situe le plus

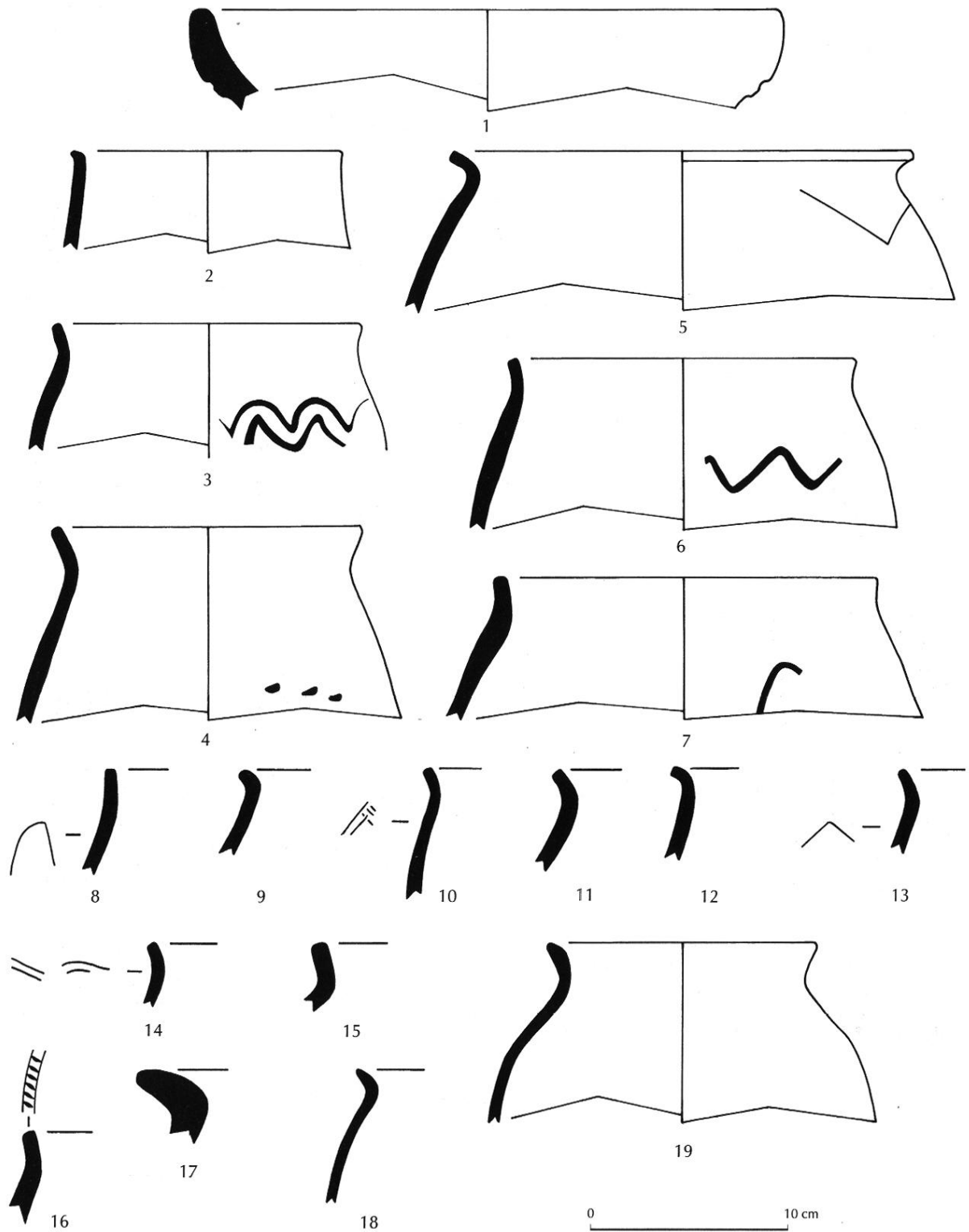


Fig. 23. Mortier massaliète (1). Récipients fermés en céramique modelée locale (2-19).

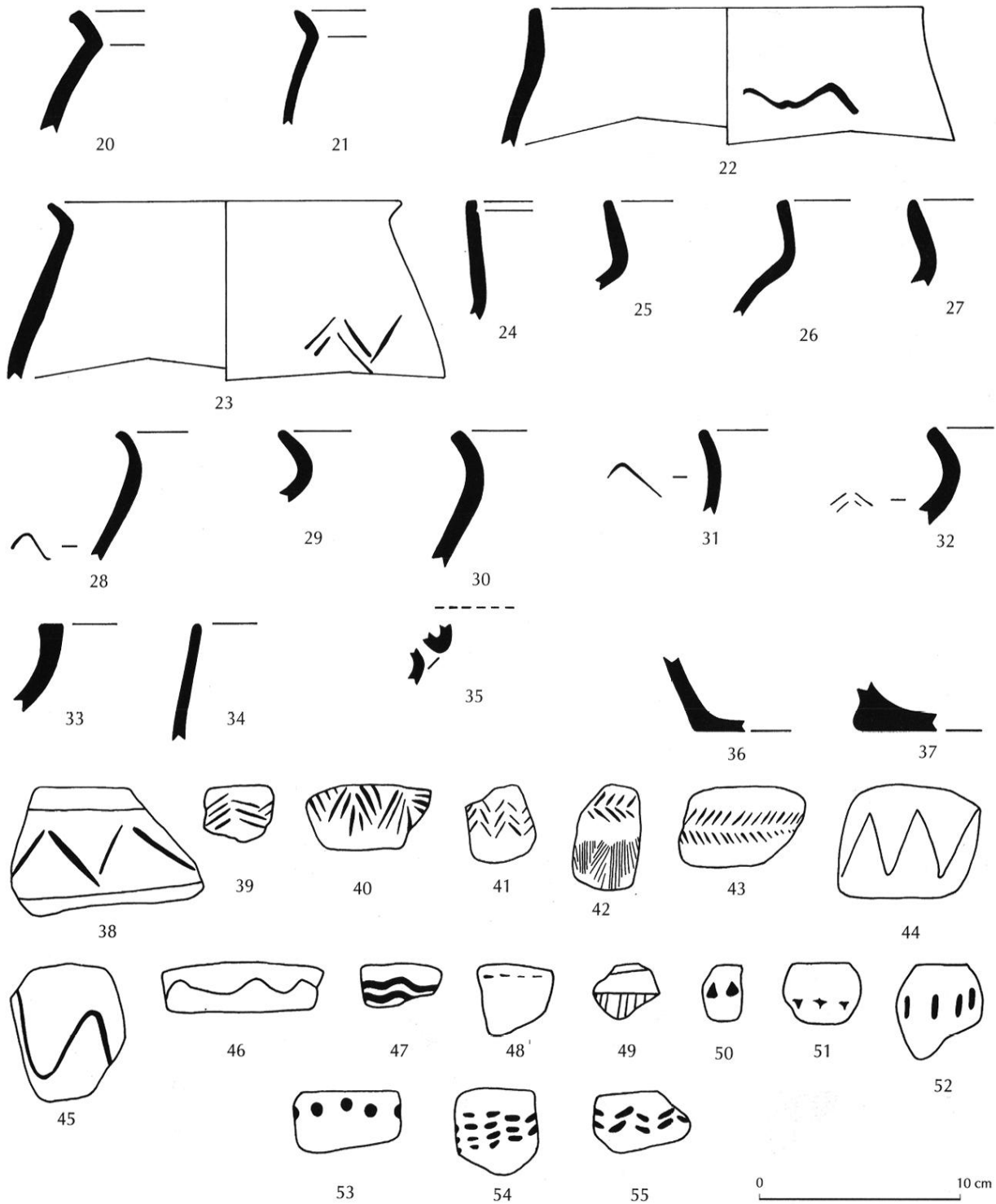


Fig. 24. Céramique modelée locale, récipients fermés.

souvent entre 110 et 120°, ce qui correspond bien à la forme des panses, plus souvent bitronconiques et ovalisées, que globulaires.

Soixante-dix décors. Toujours de type géométrique, incisé ou imprimé, le décor siège sur l'épaule dans sa partie moyenne et haute, parfois à cheval sur la jonction épaule-bord, et exceptionnellement sur ou sous le diamètre maximal de la panse. Les types de décor sont divers :

- ligne de chevrons incisés : chevron simple (fig. 23, n°5 et 13), parfois entre deux parallèles (fig. 24, n°38), double (fig. 23-24, n°10, 23 et 32) et triple (vingt-neuf individus, fig. 24, n°39-41), parfois quadruple (fig. 24, n°39-40) ;

- chevrons imbriqués en épis incisés : quatre individus (fig. 24, n°42-43) ;

- lignes incisées en dents de scie (deux individus, fig. 24, n°44) ou ondulées simples (fig. 23-24, n°6-8, 22, 28, 31, 45 et 46) ou doubles (fig. 23-24, n°3, 14 et 47) ;

- ligne de petits traits horizontaux incisés : un individu (fig. 24, n°48) ;

- ligne d'incisions verticales et parallèles : un individu (fig. 24, n°49) ;

- impressions à la baguette, en patte d'oiseau (fig. 24, n°50), triangulaires (fig. 24, n°51), traits courts verticaux (fig. 24, n°52), rondes (fig. 24, n°53), traits courts en trois ou quatre lignes horizontales (fig. 24, n°54), en chevrons doubles (fig. 24, n°55) ;

- peignage fin. Sur quelques flancs, isolé ou associé à un dessin géométrique (fig. 24, n°42) ;

- lèvre décorée de courtes incisions parallèles (fig. 23, n°16).

Récipients ouverts

Onze bols/coupes Bérato F 311 : un individu porte un trou de réparation.

Vingt-six bols/coupes Bérato F 312 a. Le bord redressé reste convexe. Un individu présente un fond ombiliqué interne, avec surface d'appui externe plate et gouttière circulaire (fig. 25, n°60).

Deux bols/coupes Bérato F 321 (fig. 25, n°63).

Un bol Bérato F 321 a. Le bord redressé rentre (fig. 25, n°64).

Un bol Bérato F 324. Le flanc est rectiligne et le bord évasé (fig. 25, n°65).

Une coupe Bérato F 331 c. Le bord à lèvre saillante est droit sur une carène (fig. 25, n°66).

Trois coupes Bérato F 333 (fig. 25, n°67-68).

Deux bols Bérato F 341 (fig. 25, n°69-70).

Un bol variante F 342 (fig. 25, n°71).

Neuf fonds de coupes/bols ombiliqués externes (fig. 25, n°72).

Deux jattes Bérato F 511 (fig. 25, n°73-74). Une lèvre (n°73) est décorée d'incisions.

Une jatte Bérato F 513. Décor ocellé sur le flanc et lèvre à décor incisé (fig. 25, n°75).

Deux couvercles coniques Bérato F 811. Un individu est muni d'un moyen de préhension type M3 (fig. 25, n°76).

Quarante-quatre couvercles discoïdaux Bérato F 821. Il existe une anse type M1 (fig. 25, n°77). Six individus sont porteurs de trous d'évent ou de perforations incomplètes.

Amphores

Amphore étrusque : une anse.

Amphores massaliètes : nous utilisons la classification de M. Py (1978) et l'étude de M. Bats (1990, p. 207-213) :

- bord type Py 1 : un individu (fig. 26, n°79). Datation : vers 525-500 avant J.-C.

- bords type Py 3 : deux individus (fig. 26, n°80-81). Rare vers 500 avant J.-C., il est principalement représenté dans la première moitié et le milieu du V^e s. Il ne se retrouve plus après les environs de 450.

- bord type Py 6 : trois individus (fig. 26, n°82-84). Attesté entre 450 et 350, ce type est encore présent dans la première moitié du III^e s.

- bord type Py 7 : un individu (fig. 26, n°85). Fréquent durant tout le IV^e s. avant J.-C., mais surtout vers 300, il est encore connu au début du III^e s.

- bord type Py 8 : un individu (fig. 26, n°86). Apparu dans la seconde moitié du IV^e s. avant J.-C., il est surtout attesté au III^e s. et au début du II^e s.

- bord type Py 9 (?) : apparu vers le milieu du III^e s. avant J.-C., il est caractéristique de la période 250-200.

- anses aplaties : trois individus (fig. 26, n°87). Cette forme traduit l'influence des amphores gréco-italiques et les placent chronologiquement aux III^e-II^e s. avant J.-C.

Amphores gréco-italiques : trois individus (fig. 26, n°88-90). Une (n°88) est datable du III^e s. au plus tard du début du II^e s. avant J.-C., une autre (n°89) du milieu du II^e-début du I^{er} s. avant J.-C. Une anse est marquée d'une estampille inversée en relief NOV dans un cartouche rectangulaire (fig. 26, n°91).

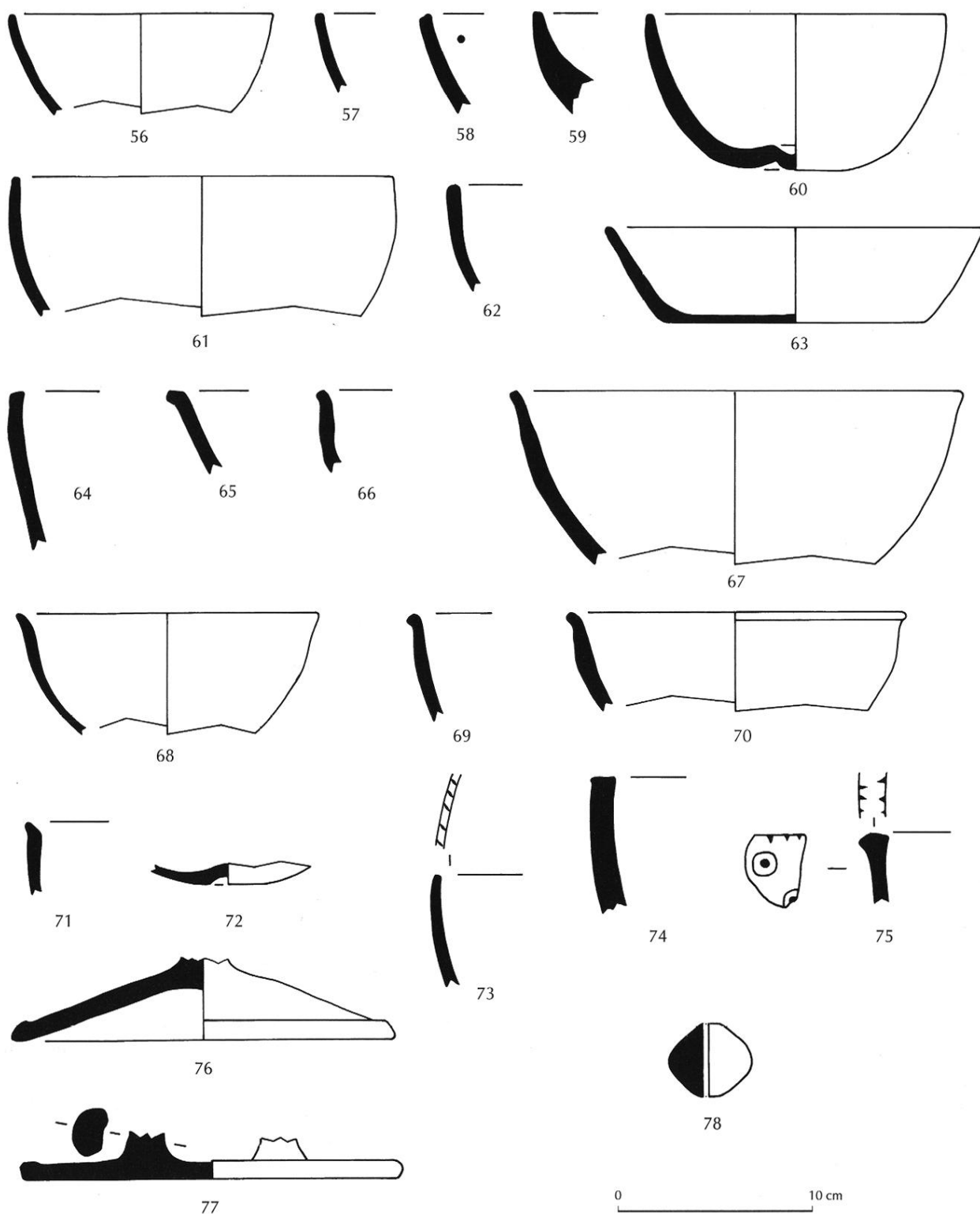


Fig. 25. Céramique modelée locale, bols et coupes (56-72), jattes (73-75), couvercles (76-77), fusaiöle (78).

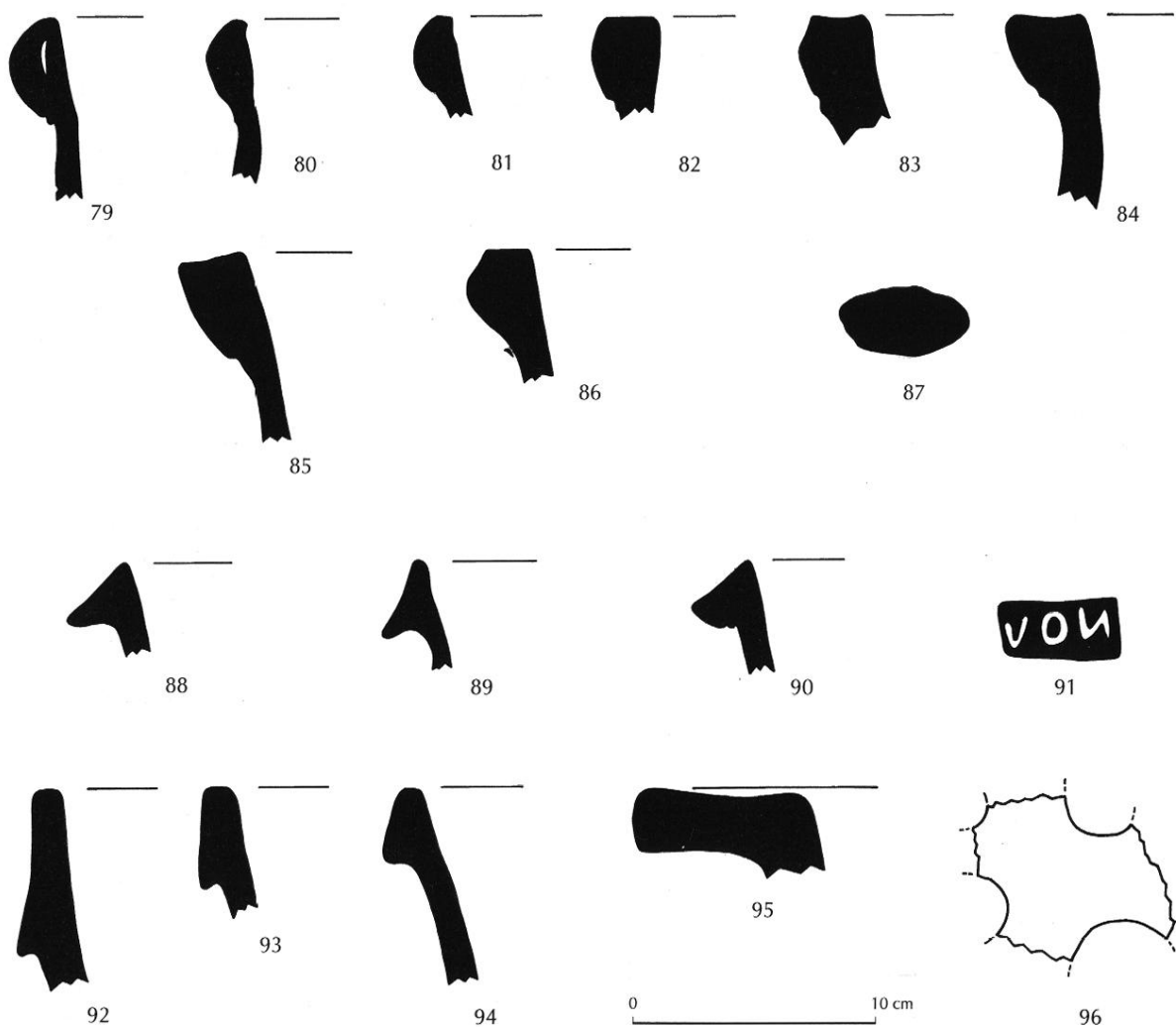


Fig. 26. Amphores massaliètes (79-87), gréco-italiques (88-91) et italiques (92-94). Vase de stockage en torchis (95). Sole en torchis (96).

Amphores italiques :

- amphore Dressel 1A ou C : trente-trois individus. Trois sont originaires de Campanie, les autres d'Étrurie-Latium vraisemblablement ;
- amphore Dressel 1B : un individu dont la pâte est peut-être caractéristique du Falerne (fig. 26, n°92) ;
- amphore Lamb. 2 : trois individus (fig. 26, n°93-94).

Grands récipients de réserve

Dolium. Un individu de 42 cm de diamètre interne. Épaulement qui rentre avec stries d'ancrage verticales sur la face extérieure pour faciliter l'adhérence du bord en quart de cercle. Le dégraissant est calcaire. Peut être aussi bien de la fin de l'Âge du Fer que de la période gallo-romaine (fig. 27).



Fig. 27. Bord de dolium.

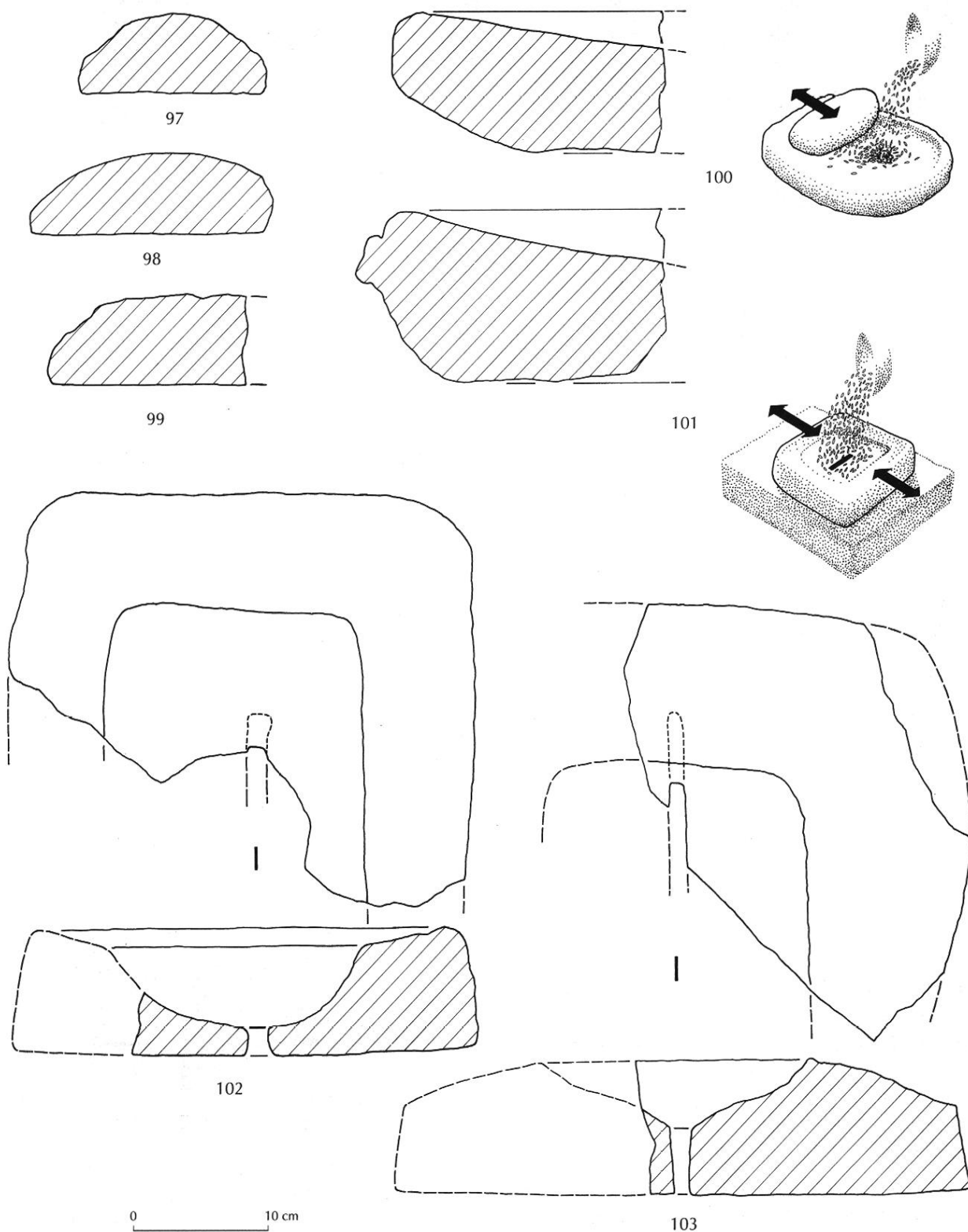


Fig. 28. Molettes (97-99) et meules plates (100-101). Meules à fente (102-103).

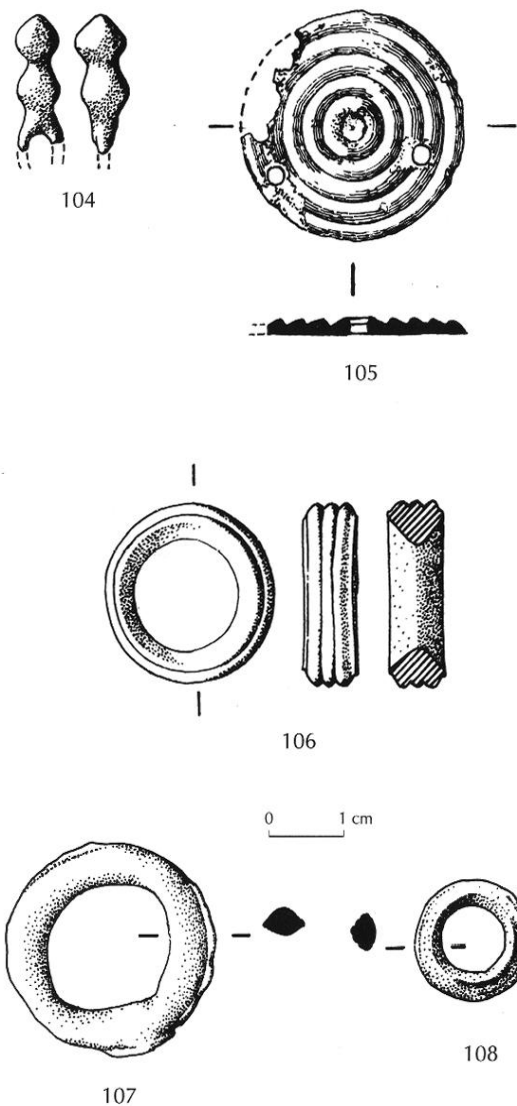


Fig. 29. Petit mobilier en bronze de l'Age du Fer : pendeloque (104), phalère (105) et anneaux (106-108).

Récipient à bord horizontal en torchis (fig. 26, n°95).
La pâte comporte, outre les négatifs de végétaux, des particules calcaires et du mica.

Objets en terre

Une fusaïole (fig. 25, n°78).

Une sole perforée en torchis : un fragment (fig. 26, n°96), pouvant correspondre à un four culinaire.

Matériel lithique

Molettes en rhyolite : trois individus (fig. 28, n°97-99).

Meule plate en rhyolite : deux individus (fig. 28, n°100-101).

Meules à fente, type d'Olynthe à trémie, en rhyolite : deux individus (fig. 28, n°102-103).

Matériel métallique

Pendeloque d'extrémité de chaîne de ceinture en bronze de La Tène II (fig. 29, n°104).

Phalère ornementale arrondie de La Tène II en bronze (fig. 29, n°105).

Anneaux en bronze se rencontrant dans des contextes de La Tène II et III (fig. 29, n°106-108).

MATÉRIEL DE L'OUEST DU PLATEAU

Campanienne A : quinze tessons appartenant à la céramique tardive dont un bord Lamb. 31.

Imitation de Campanienne A : dix tessons.

Céramique à pâte claire massaliète : un tesson de forme Bats 311 (rencontrée à partir du deuxième quart du I^{er} s. avant J.-C.).

Mortier italique : deux tessons. Type Bats groupe 1 (Bats, 1988, p. 162-163) bord à lèvres triangulaire, à base étroite – sur une portion de son rebord, cordon digité en guise de décor – couverte beige à la barbotine (150 – premier quart du I^{er} s. avant J.-C.).

Céramique modelée :

- onze urnes : quatre Bérato F 141 a, une F 143, trois F 151 a, une F 151 b et deux F 152. Un décor en dent de scie ;

- un bol/cope Bérato F 311 ;

- un couvercle discoïdal F 821 M2.

Amphore italique républicaine : cinquante-cinq tessons dont un bord Dressel I et six anses.

Dolium : un fragment.

Jacques BÉRATO

Tabl. 1. Nord-est (9-12, 17 et 18) et sud-est (13-16) du plateau : Comptage par secteur des céramiques recueillies par prospection (1992), nombre de lessons et nombre minimum d'individus.

Zones	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
modelée	12 (1)	64 (5)	11 (1)	5 (1)	1 (1)	6 (1)	30 (1)	4 (1)	14 (2)	3 (1)
massaliète	1 (1)								1 (1)	
campanienne A	1 (1)	1 (1)	2 (1)				1 (1)		1 (1)	
campanienne B			1 (1)						1 (1)	
imit. camp.			1 (1)			2 (1)	1 (1)		5 (2)	
parois fines	2 (2)	3 (1)	2 (1)						1 (1)	
arétine	1 (1)	3 (2)								
sigil. Sud Gaule	1 (1)	3 (1)	6 (2)	1 (1)					3 (1)	
engobée		1 (1)								
claire A	2 (2)	1 (1)	1 (1)							
afr. de cuisine			5 (1)	1 (1)						
luisante			1 (1)							
claire D		3 (2)	3 (1)	3 (1)						
estampée grise			1 (1)						25 (8)	9 (1)
com. gallo-rom.	17 (2)	72 (1)	62 (1)	7 (1)						
amph. gréco-ital.					1 (1)	1 (1)				
amph. italique	4 (1)	17 (1)			4 (1)	26 (2)	5 (1)	8 (3)	2 (1)	1 (1)
amph. africaine		2 (1)	19 (1)	10 (1)					3 (1)	1 (1)
amph. gauloise	1 (1)			3 (2)					15 (3)	2 (1)
amph. autres		17 (4)	14 (1)							
TOTAUX	42 (13)	187 (21)	129 (15)	30 (8)	6 (3)	35 (5)	37 (4)	12 (4)	51 (22)	16 (5)

Tabl. 2. Ouest du plateau. Comptage par secteur des céramiques recueillies en prospection (1992), nombre de tessons et nombre minimum d'individus.

Zones	1	2	3	4	5	6	7	8
modelée	56 (12)	6 (1)	8 (1)	10 (2)	4 (1)	13 (1)	46 (5)	1 (1)
cér. pâte claire		1 (1)						
campanienne A	3 (1)			1 (1)	4 (1)			
imit. camp.	2 (1)	9 (1)	2 (1)	2 (1)		2 (1)		
parois fines		1 (1)			1 (1)	2 (1)	1 (1)	
arétine			1 (1)					1 (1)
sigil. Sud Gaule	1 (1)	2 (1)					1 (1)	
claire A	1 (1)							
afr. de cuisine							3 (1)	
luisante							2 (1)	
com. gallo-rom.	8 (1)	5 (1)	6 (1)	3 (1)	4 (1)	8 (2)	110 (1)	18 (1)
mortier italique		1 (1)						
amph. italique	16 (1)	2 (1)	7 (1)	1 (1)	5 (1)	6 (1)	18 (1)	
amph. africaine							18 (2)	
amph. gauloise	1 (1)	1 (1)						
amph. autres		7 (1)	1 (1)			3 (1)	4 (1)	
dolium					1 (1)			
TOTAUX	88 (19)	35 (10)	25 (6)	17 (6)	19 (6)	34 (7)	203 (14)	20 (2)

Bibliographie

ARCELIN P., BÉRATO J., BRIEN-POITEVIN F.

1988, L'oppidum protohistorique de la courtine (Ollioules, Var). Les collections anciennes, *Documents d'Archéologie Méridionale*, 11, 1988, p. 29-69.

BATS M.

1988, *Vaisselle et alimentation à Olbia de Provence (v. 250- v. 50 avant J.-C.). Modèles culturels et catégories céramiques*, Paris, CNRS, 1988, 271 p., 72 pl. (18^e suppl. à la RAN).

BATS M.

1990, La diffusion des amphores massaliètes en Provence orientale, in : *Les amphores de Marseille grecque*, Lattes, 1990, p. 207-213 (Études massaliètes, 2).

BÉRATO J.

1993, Évolution de la céramique modelée locale de la fin de l'Âge du Fer à la période gallo-romaine dans le Var, *Documents d'Archéologie Méridionale*, 16, 1993, sous presse.

CAYOT A.

1984, La céramique campanienne de Saint-Blaise (Saint-Mitre-les-Remparts, Bouches-du-Rhône), *Documents d'Archéologie Méridionale*, 7, 1984, p. 53-78.

Tabl. 3. Chronologie des céramiques de l'Âge du Fer.

	VI	V	IV	III	II	I
Amphore étrusque	■					
Amphore massaliète Py 1		■				
Pseudo-attique massaliète		■				
Mortier massaliète		■				
Amphore massaliète Py 3		■				
Céramique modelée, urne F 130	■					
Amphore massaliète Py 6		■				
Amphore massaliète Py 7			■			
Amphore massaliète Py 8			■			
Atelier petites estampilles				■		
Proto-campanienne				■		
Amphore gréco-italique				■		
Amphore massaliète Py 9				■		
Céramique modelée		■				■
Ibérique peinte					■	
Paroi fine, Mayet II					■	
Mortier italique, Bats groupe I					■	
Amphore Dressel 1A					■	
Amphore Dressel 1B					■	
Céramique massaliète, Bats F 311					■	
Campanienne A					■	
Campanienne B-oïde					■	
Campanienne à pâte grise					■	
Amphore Lamb. 2					■	

MOREL J.-P.

1990, Aperçu sur la chronologie des céramiques à vernis noir aux II^e et I^{er} siècle avant J.-C., in : *Gaulle interne et Gaulle méditerranéenne aux II^e siècle et I^{er} siècle avant J.-C. Confrontation chronologique*, Paris, CNRS, 1990, p. 55-71 (21^e suppl. à la RAN).

PY M.

1978, Quatre siècles d'amphores massaliètes. Essai de classification des bords, *Figlina*, 3, 1978, p. 1-23.

TCHERNIA A., POMEY P., HESNARD A.

1978, *L'épave romaine de la Madrague de Giens (Var)*, Paris, CNRS, 1978, 122 p. (34^e suppl. à *Gallia*).

UGOLINI D., OLIVE CHR., MARCHAND G., COLUMEAU PH.

1991, Béziers au V^e s. avant J.-C. Étude d'un ensemble de mobilier représentatif et essai de caractérisation du site, *Documents d'Archéologie Méridionale*, 14, 1991, p. 141-203.

Auteurs de l'illustration

J. Bérato : fig. 23, 24, 25, 26.

D. Brentchaloff : fig. 29.

J. Chevalier : fig. 28.

CNRS, Ph. Foliot : fig. 27.

ANNEXE 2

CATALOGUE DES MONNAIES

George B. Rogers

Note sur le classement des monnaies romaines par périodes

Dans les années 60 et 70, une série d'articles sur l'interprétation des trouvailles de site fut publié par mon ami Richard Reece de l'Institut d'archéologie de Londres. Le système dans sa forme développée fut publié par lui sous le titre *Roman Coinage in the Western Empire*, *Britannia*, 4, 1973, p. 227-251.

Pourtant, quelques modifications mineures s'imposent car le système de Reece fut conçu surtout pour l'archéologie britannique. En particulier, sa période I va de 27 avant J.-C. à 41 après J.-C. sans subdivisions, ce qui est convenable pour l'archéologie insulaire (où la numismatique romaine commence effectivement en 43 après J.-C.), mais nettement insuffisant pour les sites continentaux. De la même manière, il n'a pas prévu de période après 402 après J.-C., car à part quelques rares pièces de l'usurpateur Constantin III, la Bretagne ne connaît pas de monnaies romaines frappées après cette date. Il convient donc de découper la période I de Reece, et d'en ajouter d'autres pour les périodes préaugustéenne et postérieure à 402 après J.-C. comme nous le proposons dans le tableau 6*.

PLATEAU ORIENTAL (ZONES 10-12 ET 17-18)

Toutes les pièces proviennent des zones 17-18 sauf indication contraire.

Marseille

Drachmes légères (220/210 -49 avant J.-C.) : 3 ex., poids moyen 2,47 g.

1. Drachme : 2,46 g (rognée). Inv. 64. Fig. 30, n°1.
Av. Tête d'Artémis à d. avec double couronne d'olivier.

* Si nous insistons ici sur ce système, c'est que nous nous proposons, dans une série d'articles à venir, d'étudier les monnaies trouvées sur de nombreux sites des Alpes-Maritimes et du Var où les monnaies des Escaravaticrs seront comparées avec celles d'autres sites.

R/ ΜΑΣΣΑ - lion marchant à dr., ΔΔ entre les pattes.
BB groupe 1, série 4; BS 25/1-3 (mêmes coins).

2. Drachme : 2,53 g. Inv. 69. Fig. 30, n°2.
Av. Buste drapé et diadémé d'Artémis à d.
R/ [ΜΑΣΣΑ] - lion debout à g., patte antérieure levée, I dessous,
Λ sous le ventre, AN à l'exergue.
BB groupe 3, série 12; BS 83/1-2 (coins différents).
3. Drachme : 2,41 g. Inv. 4. Fig. 30, n°3.
Av. Buste drapé et diadémé d'Artémis à d. - K[H]
sous le menton.
R/ ΜΑΣΣΑ - lion marchant à d., Δ sous le ventre,
ΔΑΔ à l'exergue.
BB groupe 3, série 14; BS 101/1 (émission KH);
DLS 136 (pl. III); BN 1312.

Petits bronzes au taureau cornupète (II^e-I^{er} s. avant J.-C.) : 4 ex., poids moyen 1,79 g.

4. Petit bronze : 1,68 g. Inv. 58. Zone 10. Fig. 30, n°4.
Av. Tête laurée d'Apollon à d., lettre illisible devant.
R/ [ΜΑ]ΣΣΑ - taureau chargeant à d., [.]TO à l'exergue.
BS groupe 4, série 9; Py, type II A4-E.
5. Petit bronze sur flan coulé : 1,84 g. Inv. 34.
Av. Tête laurée d'Apollon à d.
R/ ΜΑΣΣΑ - taureau chargeant à d.
6. Petit bronze sur flan coulé : 1,01 g. Inv. 35.
Av. Tête laurée d'Apollon à d.
R/ ΜΑΣΣ[A]- taureau chargeant à d.
7. Petit bronze : 2,65 g. Inv. 57.
Av. Tête laurée d'Apollon à d.
R/ ΜΑΣΣ[A] - taureau chargeant à d.

Petits bronzes au taureau passant (II^e-I^{er} s. avant J.-C.) : 5 ex., poids moyen 1,57 g.

8. Petit bronze : 2,20 g. Inv. 6. Fig. 30, n°8.
Av. Tête laurée d'Apollon à g.
R/ ΜΑΣΣ[A] - taureau marchant à d., ΠΣ l'exergue.
BS groupe 4, série 10; Py type I; DLS 364; BN 1926-9.

9. Petit bronze : 1,88 g. Inv. 49. Zone 10.
Av. Tête laurée d'Apollon à g.
R/ [MA]ΣΣ[A] - taureau marchant à d.

10. Petit bronze : 1,58 g. Inv. 50. Zone 10.
Av. Tête laurée d'Apollon à g.
R/ MA[ΣΣA] - taureau marchant à d.

11. Petit bronze : 1,13 g. Inv. 44.
Av. Tête laurée d'Apollon à g.
R/ [MAΣΣA] - taureau marchant à d.

12. Petit bronze : 1,07 g. Inv. 5.
Av. Tête laurée d'Apollon à g.
R/ MA[ΣΣA] - taureau marchant à d.

Petit bronze au lion bondissant : 1 ex., 1,47 g.

13. Petit bronze : 1,47 g. Inv. 7. Fig. 30, n°13.
Av. Tête casquée d'Athéna à d., [M]AC devant.
R/ D/D (ou P) - lion bondissant à g.
BS groupe 5 ; DLS pl. X, 392 ; SNG 43, 833-836.
Après 49 avant J.-C.

Monnaies gauloises

14. Petit bronze de Nîmes : 1,98 g. Inv. 3. Fig. 30, n°14.
Av. Tête d'Apollon laurée à g.
R/ NAMA/ΣAT - sanglier à g.
La Tour 2698 ; DLS pl. xix, 2-3 ; BN 2684-2700.
120-60 avant J.-C. selon Py.

15. Quinaire gaulois : 1,23 g. Inv. 67. Fig. 30, n°15.
Av. SA[NTONOS] - tête casquée à g.
R/ Cheval à d., une rosette dessous.
BN 4519-4521 ; La Tour 4520 (Santons).
Postérieur à 52 avant J.-C.

16. Potin gaulois : 2,68 g. Inv. 68. Zone 16 (pied de la butte). Fig. 30, n°16.
Av. Tête à g.
R/ Cheval à g.
BN 5401 (Séquanes) ; La Tour 5401

Monnaie d'Ebusus (Ibiza)

17. Moyen bronze : 5,89 g. Inv. 32. Fig. 30, n°17.
Av. Bes de face.

R/ Inscription punique sur deux lignes.
Heiss pl. lxiv, 10 ; *Ebusus*, période III, groupe 19 (73-120).
c. 127-75 avant J.-C.

Monnaies romaines républicaines

18. Denier (fourré) : 3,27 g. Inv. 52.
Av. [ROMA] X - tête casquée à d.
R/ Roma assise à d. sur deux boucliers, une haste dans la main g. ; devant, louve et jumeaux à d. ; à g., un oiseau volant à d. ; à d., un oiseau volant à g.
Crawford 287.
115-114 avant J.-C. Période R4.

19. As (1/2) : 10,01 g. Inv. 47.
Av. Illisible.
R/ Illisible.
Avant 82 avant J.-C. Période R5.

20. As (1/2) : 8,82 g. Inv. 2.
Av. Illisible.
R/ Proue ?
Avant 82 avant J.-C. Période R5.

21. As (1/2) : 7,34 g. Inv. 1.
Av. Tête de Janus.
R/ Proue.
Avant 82 avant J.-C. Période R5.

22. As (1/2) : 4,75 g. Inv. 65.
Av. Illisible.
R/ Traces d'une proue.
Avant 82 avant J.-C. Période R5.

23. Quinaire : 1,45 g. Inv. 46. Zone 10.
Av. M CATO - tête à d.
R/ VICTRIX - Victoire assise à d.
Crawford 343-2b.
89 avant J.-C. Période R5.

Monnaies provinciales : Antibes et Nîmes

24. Petit bronze d'Antipolis : 2,19 g. Inv. 41.
Av. Tête à d.
R/ Victoire et trophée
La Tour 2197 etc. ; DLS pl. XIV, 1 etc.
43-23 avant J.-C. Période R7b.

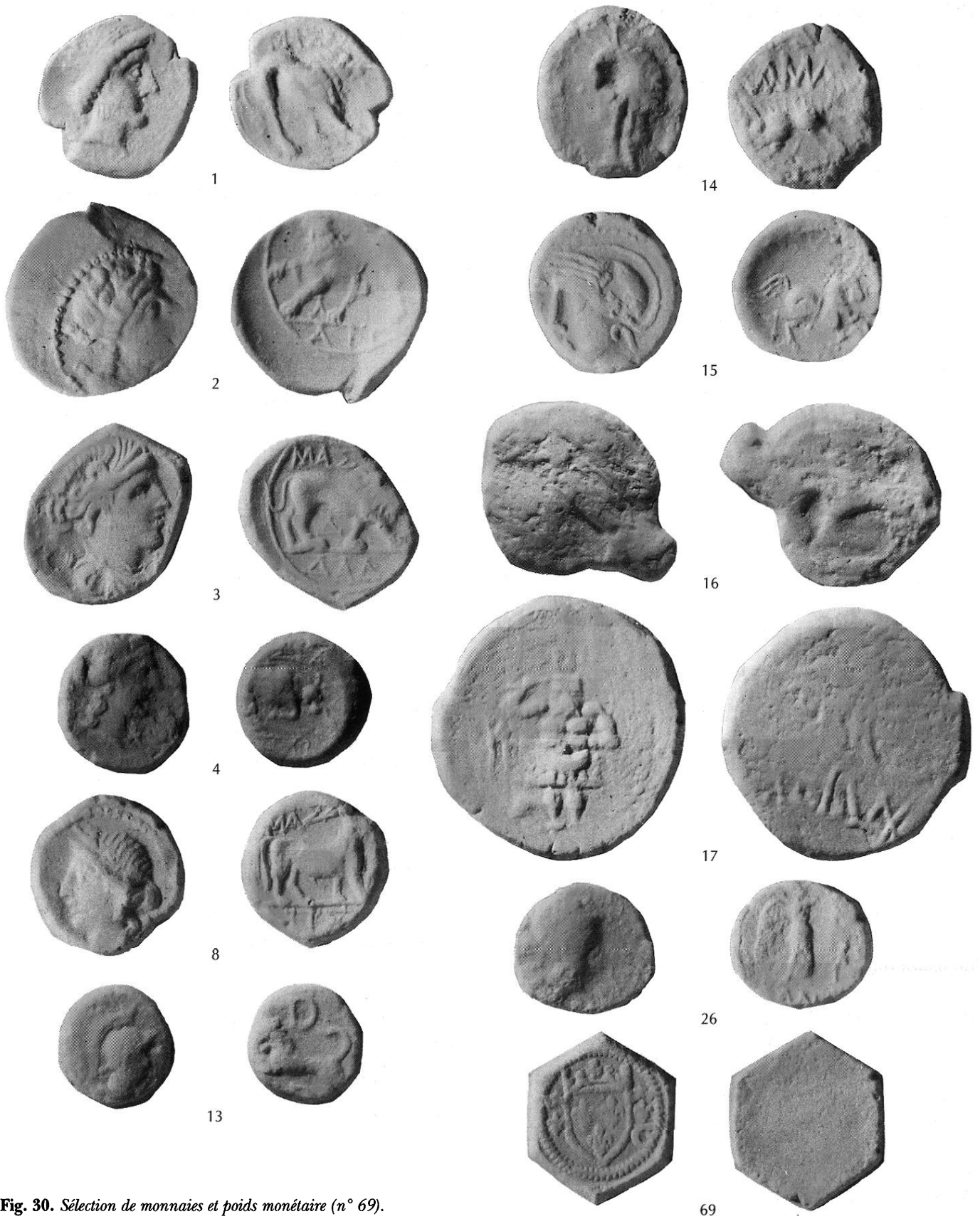


Fig. 30. Sélection de monnaies et poids monétaire (n° 69).
Grandeur naturelle.

25. Petit bronze d'Antipolis : 2,07 g. Inv. 48. Zone 10.
Av. Tête à d.
R/ Victoire et trophée
La Tour 2197 etc. ; DLS pl. XIV, 1 etc.
43-23 avant J.-C. Période R7b.
26. Petit bronze d'Antipolis : 1,76 g. Inv. 8. Fig. 30, n°26.
Av. TI.Δ.K[OP] ou II.Δ.K - tête à d.
R/ ANTI [AEIII] - Victoire et trophée
La Tour 2197 etc. ; DLS pl. XIV, 1 etc.
43-23 avant J.-C. Période R7b.
27. Petit bronze d'Antipolis : 1,39 g. Inv. 42.
Av. Tête à d.
R/ Victoire et trophée
La Tour 2197 etc. ; DLS pl. XIV, 1 etc.
43-23 avant J.-C. Période R7b.
28. Petit bronze d'Antipolis : 1,16 g. Inv. 9.
Av. Tête à d.
R/ LEIII [...] - Victoire et trophée
La Tour 2197 etc. ; DLS pl. XIV, 1 etc.
43-23 avant J.-C. Période R7b.
29. Petit bronze d'Antipolis : 1,15 g. Inv. 10.
Av.A - tête à d.
R/ Victoire et trophée
La Tour 2197 etc. ; DLS pl. XIV, 1 etc.
43-23 avant J.-C. Période R7b.
30. As de Nîmes : 11,74 g. Inv. 11. Zone 10.
Av. IMP DIVI F - têtes adossées d'Agrippa et d'Auguste.
R/ Illisible
Série I.
28-15 avant J.-C. Période 1a.
- Monnaies romaines impériales**
31. Denier (fourré) : 2,85 g. Inv. 12.
Av. CAESAR AVGVSTVS - tête à d.
R/ SIGNIS RECEPTIS - Mars tenant un enseigne et un étendard.
RIC 304 (mais tête à d. et Mars de face) ; *BMC* 434.
19-15 avant J.-C. Période 1a.
32. Quadrans : 2,93 g. Inv. 66.
Av. [SIS]ENNA•APRONI[VS•III•VIR• - autel.
R/ GALVS•MESSALLA•A•A•A•F•F• - autour de SC.
RIC 198.
5 avant J.-C. Période 1a.
33. As : 6,42 g. Inv. 13.
Av. [DIVVS AVGVSTVS PATER] - tête à g.
R/ [PROVIDENT] SC - autel
RIC (Divus Augustus) 6 ; *BMC* (Tiberius) 146-50.
22/3-30 après J.-C. Période 1c.
34. As : 7,16 g. Inv. 14.
Av. C CAESAR AVG GERMANICVS PON M TR POT
- tête à g.
R/ VESTA SC - Vesta assise à g.
RIC 30 ; *BMC* 45-8
37-38 après J.-C. Période 1c.
35. As : 8,72 g. Inv. 15.
Av. [TI CLAVDIVS CAE]SAR AVG P[M TR P IMP] -
tête à g.
R/ SC - Minerve à d.
RIC 66 ; *BMC* 149-53.
41-42 après J.-C. Période 2a.
36. As : 8,63 g. Inv. 16.
Av. [TI CLAVD]IVS CAESAR AVG PM TR P IMP -
tête à g.
R/ SC - Minerve à d.
RIC 66 ; *BMC* 149-53.
41-42 après J.-C. Période 2a.
37. Quadrans : 2,70 g. Inv. 59. Zone 12.
Av. TI CLAVD]IVS CAESAR AVG PNR - main tenant
une balance.
R/ PON M TR P IMP PP COS II SC.
RIC 74 (ii).
42 après J.-C. Période 2a.
38. Sesterce : 24,81 g. Inv. 17.
Av. IMP CAES VESPAS AVG PM TRP PP COS III -
tête à d.
R/ SC - Mars.
RIC 447 ; *BMC* 568.
71 après J.-C. Période 3.
39. As : 10,20 g. Inv. 31. Zone 10, tombe 1 à incinération.
Av. CAESAR AVG F DOMITIAN[VS COS V] -
tête à d.

- R/ SC - Spes.
RIC 791a; *BMC* –.
 77-8 après J.-C. Période 3.
40. As : 11,32 g. Inv. 18.
 Av. IMP CAES NERVA TRAIAN AVG GERM PM -
 tête à d.
 R/ TR POT COS III PP SC - Victoire, SPQR sur le
 bouclier.
RIC 417; *BMC* 740-2.
 100 après J.-C. Période 4.
41. As : 9,13 g. Inv. 51. Zone 12.
 Av. IMP CAES NERVA TRAIAN AVG GERM PM -
 tête à d.
 R/ [TR POT COS II PP S]C - Victoire, SPQR sur le
 bouclier.
RIC 395, 407, ou 417.
 98-100 après J.-C. Période 4.
42. As : 9,94 g. Inv. 19.
 Av. ANTONINVS AVG PI-VS PP TR P COS III - tête à
 d.
 R/ IMPERATOR II SC - Victoire, SPQR sur le bou-
 clier.
RIC 728; *BMC* - (voir p. 260)
 143 après J.-C. Période 6.
43. As : 7,17 g. Inv. 63.
 Av. [M COMM ANT P FELI]X AVG BRIT P[P] -
 buste laurée à d.
 R/ [...TR] P XVI COS [...] SC - Figure debout à g.
RIC 571; *BMC* –
 190 après J.-C. Période 7b.
44. As : 9,35 g. Inv. 21.
 Av. M COM[...] - tête de Commode à d.
 R/ [...] IMP-VII CO[S [...] SC - Génie sacrificant à g.
 avec une patère dans la main droite et deux épis
 dans la main gauche.
RIC – ; *BMC* –. Semble inédite.
 180-192 après J.-C. Période 7b.
45. *Dupondius* : 10,28 g. Inv. 20.
 Av. Tête radiée à d., probablement de Commode.
 R/ Figure debout à g.
 180-192 après J.-C. Période 7b.
46. As : 5,83 g. Inv. 33.
 Av. IVLIA PIA FELIX AVG - buste drapé à d.
 R/ VENVS GENETRIX SC - Venus assise à g., tenant
 un sceptre.
RIC (Caracalla) 605a; *BMC* 229.
 211-217 après J.-C. Période 8.
47. *Antoninianus* : 2,15 g. Inv. 22.
 Av. IMP CAE C VIB VOLVSIANO AVG - tête radiée à d.
 R/ PIETAS AVGG - Pietas, un autel à g.
RIC 182.
 251-3 après J.-C. Période 9b.
48. *Follis* (5^e réduction) : 3,41 g. Inv. 39.
 Av. IMP CONSTANTINVS P F AVG -B4-
 R/ SOLI INV-ICTO COMITI - Sol à d. C/S/TARL.
RIC (Arles) 150T.
 317 après J.-C. Période 12.
49. *Follis* (5^e réduction) : 2,58 g. Inv. 40.
 Av. IVL CRIS-PVS NOB C -B1-
 R/ CAESARVM NOSTRORVM VOT/V /ESIS*
RIC (Siscia) 161.
 320-321 après J.-C. Période 13a.
50. *Follis* (5^e réduction) : 2,99 g. Inv. 56.
 Av. CONSTANTINVS IVN NOB C -B1-
 R/ CAESARVM NOSTRORVM autour de VOT/X
 dans une couronne.
 /BSIS (soleil).
RIC (Siscia) 182.
 321-324 après J.-C. Période 13a.
51. *Follis* (5^e réduction) : 2,96 g. Inv. 23.
 Av. CONSTAN-TINVS AVG -B1-
 R/ DN CONSTANTINI MAX AVG VOT/XX
 */SMHA
RIC (Heraclea) 60.
 324 après J.-C. Période 13a.
52. *Follis* (5^e réduction) : 2,60 g. Inv. 45. Zone 10.
 Av. Tête à d.
 R/ Type de GLORIA EXERCITVS - deux étendards.
 330-335 après J.-C. Période 13b.
53. *Follis* (6^e réduction) : 1,81 g. Inv. 24.
 Av. CONSTAN-TINOPOLIS - tête à g.

- R/ Victoire sur proue /PCONST
RIC (Arles) 363.
332 après J.-C. Période 13b.
54. *Follis* (6^e réduction) : 1,82 g. Inv. 25.
Av. FL CONSTAN[...] - tête à d. -B3-
R/ GLORIA] EXERC-[ITVS] - deux soldats, un étendard.
335-41 après J.-C. Période 13b.
55. *Follis* (6^e réduction) : 1,05 g. Inv. 53.
Av. CONSTANTIVS PF AVG - buste à d.
R/ GLORIA EXERC-ITVS - deux soldats, un étendard. /SMT[SA].
LRBC 858.
337-41 après J.-C. Période 13b.
56. *Follis* (6^e réduction) : 1,67 g. Inv. 60. Zone 10.
Av. FL IVL HE-LENAE AVG - buste à d.
R/ PA-X-PUBLICA - Pax debout à g. /TR[P].
LRBC 119.
337-41 après J.-C. Période 13b.
57. *Follis* (6^e réduction) : 1,20 g. Inv. 26.
Av. [... CO]NSTAN[...] - tête à d.
R/ incuse.
330-46 après J.-C. Période 13b.
58. AE2 : 3,05 g. Inv. 27.
Av. Tête de Magnence à d.
R/ illisible.
350-3 après J.-C. Période 14.
59. AE3 : 2,03 g. Zone 12. Inv. 62.
Av. DN CONSTAN-TIVS PF AVG - buste à d.
R/ FEL TEMP-REPARATIO - cavalier. M//ASSIS
LRBC 1234; RIC 369.
355-361 après J.-C. Période 14.
60. AE3 : 1,64 g. (cassé). Inv. 55.
Av. DN C[...] - buste à d.
R/ [FEL TEMP]-REPARATIO - cavalier.
351-361 après J.-C. Période 14.
61. AE3 : 2,33 g. Inv. 36.
Av. DN VALEN-S P F AVG - tête à d.
R/ RESTITV-TOR REIP - figure à d. avec *labarum* et Victoire. /PCONST.
- LRBC 474.
364-367 après J.-C. Période 15a.
62. AE3 : 1,79 g. Inv. 28.
Av. Tête à d.
R/ GLORIA ROMANORVM - figure debout à d. avec captif.
364-378 après J.-C. Période 15a.
63. AE3 : 1,08 g. (cassé). Inv. 29.
Av. Tête de Valentinien ou Valens à d.
R/ SECVRITAS REIPUBLIC]AE - Victoire à g. /CON RIC IX (Arles) 17a ou 17b.
367-375 après J.-C. Période 15a.
64. AE2 : 4,94 g. Inv. 37.
Av. DN VALENTINIANVS IVN PF AVG - tête à d.
R/ REPARATIO REIPVB - Empereur et captif. /LVGP.
LRBC 373.
378-383 après J.-C. Période 15b.
65. AE2 : 4,34 g. Inv. 30.
Av. DN MAG MAXI-MVS PF AVG - buste à d.
R/ REPARATIO-REIPVB - Empereur et captif. /CON.
LRBC II, 553.
383-387 après J.-C. Période 15b.
66. AE4 : 1,61 g. Inv. 54.
Av. Buste à d.
R/ Type de SALVS REIPUBLICAE - Empereur et captif.
388-408 après J.-C. Période 16.
67. Demi-as : 2,68 g. Inv. 43.
Non identifié.
68. Demi-monnaie (?) : 2,42 g. Inv. 38.
Contremarque circulaire (?).
- Poids monétaire médiéval**
69. Poids monétaire de Charles VII.
Dénéral de l'écu « neuf » créé en 1436 : 3,04 g. Inv. 61.
Hexagonal. Fig. 30, n°69.
Écu couronné, contenant trois fleurs de lis entre deux lis couronnés; à d., lettre G.
Dieudonné 20. Fabrication française.

PLATEAU OCCIDENTAL (ZONE 1)

Cette petite zone étant située à quelque 600 m du site principal, les monnaies sont cataloguées séparément.

Marseille

1. Moyen bronze sur flan coulé : 4,12 g. Inv. 70.
Av. Tête d'Apollon à d.
R/ Incuse.
II^e s. avant J.-C.

2. Petit bronze sur flan coulé : 1,71 g. Inv. 71.
Av. Tête d'Apollon à d.
R/ Taureau chargeant à d.
II^e ou I^{er} s. avant J.-C.
3. Petit bronze sur flan coulé : 0,63 g. Inv. 72.
Av. Tête d'Apollon à d.
R/ Taureau chargeant à d.
II^e ou I^{er} s. avant J.-C.

George B. Rogers

Tabl. 4. *Distribution des monnaies par périodes.*

Période	Cités/dates			%
	Marseille	13	19,7
	Hispanique	..	1	1,5
	Gauloises	3	4,5
R.4	-170 à -101	..	1	1,5
R.5	-101 à -82	5	7,6
R.6	-82 à -49		0	
R.7a	-49 à -44		0	
R.7b	-44 à -31	6	9,1
1a	-31 à -2	3	4,5
1b	-2 à 14		0	
1c	14 à 41	2	3
2a	41 à 54	3	4,5
2b	54 à 68		0	
3	68 à 96	2	3
4	96 à 117	2	3
5	117 à 138		0	
6	138 à 161	..	1	1,5
7a	161 à 180		0	
7b	180 à 192	3	4,5
8	192 à 222	..	1	1,5
9a	222 à 238		0	
9b	238 à 259	..	1	1,5
10	259 à 274		0	
11	274 à 294		0	
12	294 à 317	..	1	1,5
13a	317 à 330	3	4,5
13b	330 à 348	6	9,1
14	348 à 364	3	4,5
15a	364 à 378	3	4,5
15b	378 à 388	2	3
16	388 à 402	..	1	1,5

Tabl. 5. *Comparaison des monnaies de Marseille découvertes aux Escaravatières et à Fréjus (Villeneuve).*

Espèce	ESC	VIL	Observations
Drachme légère	3	3f	3 drachmes fourrées à VIL
Moyen bronze	1	1	2 sur flans coulés
Taureau cornupète	6	35	4 ESC et 1 VIL sur flans coulés
Taureau passant	5	1	1 VIL sur flan coulé
Lion	1	13	1 MAC/D-P ESC
Aigle	0	15	
Galère	0	3	
Caducée	0	2	
TOTAUX	16	73	

Tabl. 6. Périodisation des monnayages.

Période	Dates	Ans	Emissions/Empereur
R.1	-326 à -280	46	Lingots (Cr.1-12)
R.2	-280 à -211	69	'Pré-denarius' (Cr.13-43)
R.3a	-211 à -208	3	'Denarius précoce' (Cr.44-111)
R.3b	-208 à -170	38	Jusqu'aux derniers <i>victoriati</i> (Cr.112-168)
R.4	-170 à -101	69	Jusqu'aux premiers <i>quinarii</i> (Cr.169-325)
R.5	-101 à -82	19	Jusqu'aux derniers <i>asses</i> (Cr.326-368)
R.6	-82 à -49	33	Jusqu'aux guerres civiles (Cr.369-441)
R.7a	-49 à -44	5	Jusqu'à la mort de César (Cr.442-482)
R.7b	-44 à -31	13	Jusqu'à la bataille d'Actium (Cr.483-547)
1a	-31 à -2	25	Auguste I
1b	-2 à 14	16	Auguste II (PP)
1c	14 à 41	27	Tibère/Gaius
2a	41 à 54	13	Claude I
2b	54 à 68	14	Néron à Vitellius
3	68 à 96	28	Vespasien à Domitien
4	96 à 117	21	Nerva et Trajan
5	117 à 138	21	Hadrien
6	138 à 161	23	Antonin le Pieux
7a	161 à 180	19	Marc Aurèle
7b	180 à 192	12	Commode à Pertinax
8	192 à 222	30	Sévère à Elagabale
9a	222 à 238	16	Sévère Alexandre
9b	238 à 259	21	Gordien à Valérien
10	259 à 274	16	Gallien à la réforme d'Aurélien
11	274 à 294	19	Jusqu'à la réforme d'Dioclétien
12	294 à 317	23	Jusqu'aux derniers SOLI INVICTO COMITI
13a	317 à 330	13	Jusqu'à la 6 ^e réduction du <i>foliis</i>
13b	330 à 348	18	6 ^e réduction du <i>foliis</i>
14	348 à 364	16	FEL TEMP REPARATIO à la mort de Jovien
15a	364 à 378	14	Valentinien I et Valens
15b	378 à 388	10	Jusqu'au début des AE4
16	388 à 402	14	AE4
17	402 à 423	21	Jusqu'à la mort d'Honorius
18	423 à 476	53	Jusqu'à la fin de l'Empire de l'Ouest

Abréviations et bibliographie**BB**

Barrandon J.-N., Brenot C., Recherches sur le monnayage d'argent de Marseille, *MEFRA*, 90, 2, 1978, p. 637-668.

BLANCHET A.

1905, *Traité des monnaies gauloises*, Paris.

BMC

Mattingly H. (dir.), *Coins of the Roman Empire in the British Museum*, Londres, 6 vol. (d'Auguste à Balbin et Pupien), 1923-1962.

BN

Muret E. et Chabouillet M.A., *Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque Nationale*, Paris, 1889.

BS

Brenot C., Sias A., *Catalogue du fonds général (Marseille, la Sicile, et la Grande Grèce)*, Marseille, 1981.

BUTTREY T.V.

1972, Halved Coins, The Augustan Reform, and Horace, Odes I.3, *American Journal of Archaeology*, 76, p. 31-48 et pl. 9-10.

CASEY J., REECE R. dir.

1974, *Coins and the Archaeologist*, Oxford, (BAR, 4).

CRAWFORD

Crawford M.H., *Roman Republican Coinage*, Cambridge, 1976, 2 vol.

LA TOUR H. DE

1892, *Atlas des monnaies gauloises*, Paris.

DIEUDONNÉ A.

1925, *Manuel des poids monétaires*, Paris.

DLS

de La Saussaye L., *Numismatique de la Gaule Narbonnaise*, Paris, 1842.

Ebusus

Campo M., *Las Monedas de Ebusus*, Barcelone, 1976.

HEISS

Heiss A., *Description générale des monnaies antiques de l'Espagne*, Paris, 1870.

LRBC

Carson R.A.G., Hill P.V., Kent J.P.C., *Late Roman Bronze Coinage, A.D. 324-498*, Londres, 1972.

MATTINGLY H.

1967, *Roman Coins from the Earliest Times to the Fall of the Western Empire*, Londres.

Py

Py M., Étude des trouvailles monétaires effectuées sur l'oppidum de Nages de 1958 à 1968, *Acta Numismatica* (Barcelone) IV, 1974, p. 97-153.

RIC

Mattingly H., Sydenham E.A. (dir.), *Roman Imperial Coinage*, Londres, 10 vol. (dont 9 actuellement parus), 1923-1967.

ROGERS G.B.

1986, Notes sur des rapports métrologiques : un système monétaire en Gaule de 43 à 23 avant J.-C. *Revue Numismatique*, (6) 28, p. 83-93.

SNG

Sylloge Nummorum Graecorum, 43, *Spain-Gaul*, Copenhague, 1979.

Auteur de l'illustration

CNRS, CRA : fig. 30.

ANNEXE 3

INVENTAIRE DES CÉRAMIQUES GALLO-ROMAINES

Daniel BRENTCHALOFF

En l'absence de données stratigraphiques, les céramiques d'importation ont été partagées en deux lots pour la commodité de l'étude et de manière convenue entre J. Bérato et moi-même. Ils ne correspondent qu'en principe, d'après notre jugement de Salomon, aux phases pré-coloniale et coloniale du site. Même si le risque n'est pas considérable, le fait de rapporter arbitrairement à l'une ou l'autre des deux périodes certaines céramiques tardo-républicaines – campaniennes tardives, amphores Dressel 1B en particulier – résulte d'un choix de notre part et ne rend évidemment pas compte d'une séquence chronologique affirmée pour la fin d'une période ou le commencement d'une autre.

Volontairement ou non, la collecte des céramiques dans les premières prospections semble avoir privilégié les céramiques fines aux dépens des céramiques communes, amphores mises à part. Aussi, sur un total de mille deux cent trente-six tessons identifiés (auxquels il convient d'ajouter ceux de la prospection de 1992, tabl. 1 et 2, p. 245-246), ne trouvera-t-on ici qu'un ensemble de cinq cent vingt-six individus non sigillés, constitué de dix-sept lampes, trente et une parois fines, deux glaçures plombifères, quarante-neuf amphores et quatre cent dix-sept autres céramiques communes. Le matériel sigillé ou pseudo-sigillé (claires B, Luisante, D et DSP estampée) représente sept cent vingt tessons que nous avons classés comme suit. Enfin, cent dix fragments de verre typologiquement inexploitable en raison de l'extrême morcellement n'ont pas été pris en considération dans cet inventaire voué aux céramiques.

SIGILLÉES

Arétine

Cent trente tessons, 18 % des sigillées, dont soixante-cinq non identifiables typologiquement. Soixante-cinq individus identifiables se partagent entre seize tessons décorés et quarante-neuf lisses.

Décorés : un bord Drag.-Watzinger 1A (précoce, 30-10 avant J.-C.), un bord de *poculum* signé dans le décor VIBIEN (CVA, n° 2288 : Arezzo 5, Rome 1) (fig. 31, n°1), quatorze fragments décorés dont quatre tardo-italiques.

Lisses : dix bords du service I, 39 du service II de Haltern : un bord Goud. 13 (20-15 avant J.-C.), cinq bords Goud. 15/17 (avant 15 avant J.-C.) et les formes classiques du service II, surtout Goud. 27, 29, 30. Une marque radiale SPE sur fond de *catinus* (CVA, n° 1301 : Arezzo; Goudineau, 1968, p. 118 : vers 30-10 à Bolsena), marque également répertoriée en Languedoc en quatre exemplaires (Fiches, 1972 : Narbonne, Ensérune et Magalas).

Gaule du Sud

Deux cent soixante-dix-sept tessons, 38,5 % des sigillées, dont cent quarante-six non identifiables typologiquement. Cent trente et un individus identifiables se partagent entre soixante-huit tessons décorés et soixante-trois lisses.

Décorés : un fragment Déch. 67, le reste Drag. 29, 30 et 37.

Lisses du I^{er} s. : deux Drag. 15/17, un Drag. 22, deux Drag. 24-25, un Drag. 27, deux Ritt. 12.

Lisses du I^{er} ou du II^e s. : vingt-six Drag. 18/31, deux Drag. 33, vingt et un Drag. 35/36, deux Hermet 23, quatre Hermet 24.

Les formes les plus répandues sont les Drag. 18/31 et 35/36, soit quarante-sept bords sur soixante-trois. Un seul tesson marbré est à signaler (non identifiable).

Claire A

Quatre-vingt-douze tessons, 12,8 % des sigillées, dont quarante-sept non identifiables typologiquement. Quarante-cinq individus identifiables se répartissent comme suit (suivant Hayes, 1972 et Lamboglia, 1958) :

Hayes 3 B-C	ou Lamb. 4/36	8	fin du I ^{er} -milieu du II ^e s.
Hayes 7	ou Lamb. 7	2	fin du I ^{er} -milieu du II ^e s.
Hayes 8	ou Lamb. 1	9	80-160 +
Hayes 9	ou Lamb. 2	14	100-160 +
Hayes 19/23	ou Lamb. 10	2	fin du I ^{er} -fin du II ^e s.
Hayes 14/16	ou Lamb. 3	9	150-200 +
Hayes 140 B	ou Lamb. 14	1	150-200 +

La prospection de 1992 a fourni, en outre, un bord Lamb. 9 (zone 10). Les formes Lamb. 1, 2, 3, soit ensemble

trente-deux bords sur quarante-cinq, sont les plus usitées; elles sont en général plus précoces sur la côte ligure que dans les sites choisis par Hayes pour ses datations. Il en est de même pour la forme 10 (ou 10 A), dite Africaine de cuisine, qui s'est trouvée à Fréjus dans des couches datées de 60-70.

Claire B et Luisante

Cent deux tessons, 14,2 % des sigillées, dont cinquante-six non identifiables typologiquement. Quarante-six individus, dont cinq de Luisante (L), sont classés suivant Lamboglia, 1963 et Desbat, 1988 :

Lamb. 2	ou Desbat 8	17
Lamb. 1/3 (L)		1
Lamb. 4	ou Desbat 1	1
Lamb. 8	ou Desbat 15	1
Lamb. 9A	ou Desbat 2/3	2
Lamb. 9 B (L)		4
Lamb. 14	ou Desbat 68	2
Lamb. 18	ou Desbat 4/5	1
Lamb. 24/25	ou Desbat 29	1
Lamb. 31		16

Les datations sont assez larges pour la plupart des types rencontrés. Mais deux formes sont caractéristiques de la seconde moitié du II^e s. (Lamb. 4 et 24/25) et deux autres du III^e s. (Lamb. 8 et 31). Cette dernière est d'ailleurs la plus fréquente avec la forme Lamb. 2 (130-300). Les rares formes de Luisante se rapportent plutôt au IV^e s. (Lamb. 1/3 et 9B). La prospection de 1992 a livré deux bords de type Portout 37, l'un provenant de l'ouest du plateau (zone 7), l'autre de l'est (zone 11).

Claire C

Sept tessons, 1 % des sigillées, six sont identifiables :

Hayes 45	ou Lamb. 42	4	vers 230-240 à 325
Hayes 50	ou Lamb. 40	2	<i>idem</i>

Il faut souligner la très faible proportion de cette catégorie, habituellement mieux représentée sur les sites contemporains de la région de Fréjus. À Aire Belle, par exemple, distant de 2 km des Escaravatières, la proportion de Claire C est de 19,13 % des sigillées. Si elle peut paraître anormalement élevée sur ce site, elle est aussi anormalement basse ici.

Claire D

Cent quatre tessons, 15,5 % des sigillées, dont soixante-treize non identifiables typologiquement. Quatre fonds de plats portent un décor estampé.

Fragments décorés (fig. 31, n°2-5) :

2. Grand plat apode, Hayes 61 ou 67, roue à quinze rayons obliques, diamètre 14 mm, non répertoriée, palme 2d. vers 350-380 +.
3. Fragment de plat non identifié, quatre cercles concentriques, diamètre 18 mm, (H. 27) et carré guilloché, hauteur 24 mm (H. 69).
4. Fragment de petit plat non identifié, cercle de rosettes à neuf pétales, diamètre 8 mm, non répertorié.
5. Deux fragments d'assiette non identifiée (Hayes 61 ou 67?), rosette à six pétales, diamètre 14 mm, non répertoriée, palmette 3g., vers 370-425.

Trente et un bords sont classables, suivant Hayes et Lamboglia. Les dates sont confirmées par Gandolfi, 1981:

Hayes 59 AB	ou Lamb. 51	9	320-420
Hayes 61 A	ou Lamb. 54	4	325-420
Hayes 61 B	ou Lamb. 53	0	400-450
Hayes 67/68	ou Lamb. 42	6	360-470
Hayes 91	ou Lamb. 38	2	530-600 +

La prospection de 1992 à l'est du plateau a livré trois tessons à décor estampé (styles AI, AII et AIII de Hayes) et un bord Hayes 87A.

Rares sont les sites de la région de Fréjus qui ont livré un lot aussi important de sigillées africaines (épaves mises à part). Les IV^e et V^e s. sont équitablement représentés. Le VI^e s. est atteint avec deux tessons Lamb. 38, auxquels il faut adjoindre huit fragments de DSP grise estampée, ci-après.

DSP grise estampée

Huit tessons, 1 % des sigillées, dont trois informes. Les cinq autres fragments (dont un à pâte orangée) ont été répertoriés par J. et Y. Rigoir :

- bord de bol Rig. 6, poinçons inédits (fig. 31, n°6), auquel s'ajoute désormais un autre bord de ce type recueilli en 1992 (zone 11) ;
- fragment de panse de bol à pâte claire et vernis orangé, poinçons non enregistrés, analogues à TS claire D (fig. 31, n°7) ;



Fig. 31. *Sigillée arétine avec marque intradécorative de Vibienus (1). Céramique claire D (2-5). DSP (6-8).*

- anse découpée sur le marli d'un bol hémisphérique, Rig. 3, rouelle 16 an. à Marseille et Mimet (fig. 31, n°8) ;
- marli d'assiette Rig. 1, rouelle non identifiée, arceau analogue à Cimiez, les Espéluques, le Thoronet (Rigoir, 1978) ;
- fragment de bord de forme Rig. 18.

Ce petit ensemble témoigne d'une occupation humaine à la limite du haut Moyen Âge (VI^e-VII^e s.) sur un site dépourvu de contexte religieux.

LAMPES

Les lampes sont très morcelées et, à part un bec triangulaire à volutes du milieu du I^{er} s., trois fragments décorés de lampes africaines à canal méritent seulement de figurer dans cette étude (fig. 32) :

1. fragment de lampe amygdaloïde à marli décoré, Ponsich IV C, Deneauve XI C, Hayes I (fin du III^e-IV^e s.) ;
2. fragment d'anse et médaillon de petite lampe décorée d'une rosace ;
3. fragment d'anse et médaillon de lampe africaine à canal, Deneauve XII, Hayes II A (V^e s.).

Ces trois lampes complètent la panoplie des importations africaines du IV^e et du V^e s., déjà bien attestée pour ce site par le lot important des sigillées claires D.

AUTRES CÉRAMIQUES FINES

Trente et un tessons minuscules de parois fines n'ont pas été pris en considération dans cet inventaire.

CÉRAMIQUES COMMUNES

Les céramiques culinaires brunes micacées sont représentées par cent treize tessons. Les formes reconnaissables sont en majorité du I^{er} s. (Rivet, 1982).

Les céramiques grises du type de Vaison-la-Romaine (Goudineau, 1977) sont en aussi forte proportion, soit cent vingt quatre tessons de cruches à bec trèflé, *ollae*, jattes ou écuelles. Une part de ces vaiselles appartient à des fabriques locales, comme celle de Fréjus (dépotoir de l'Agachon) qui a produit aussi des tasses à parois fines au décor sablé dans la seconde moitié du I^{er} s.

Avec moins de variété, les mêmes formes se retrouvent en céramique à pâte blanche kaolinitique à bords fumés (quatre-vingt-sept tessons). Elles proviennent d'un atelier régional non localisé et se rencontrent à partir de la seconde moitié du II^e s. Des *ollae* de cette catégorie ont été décou-

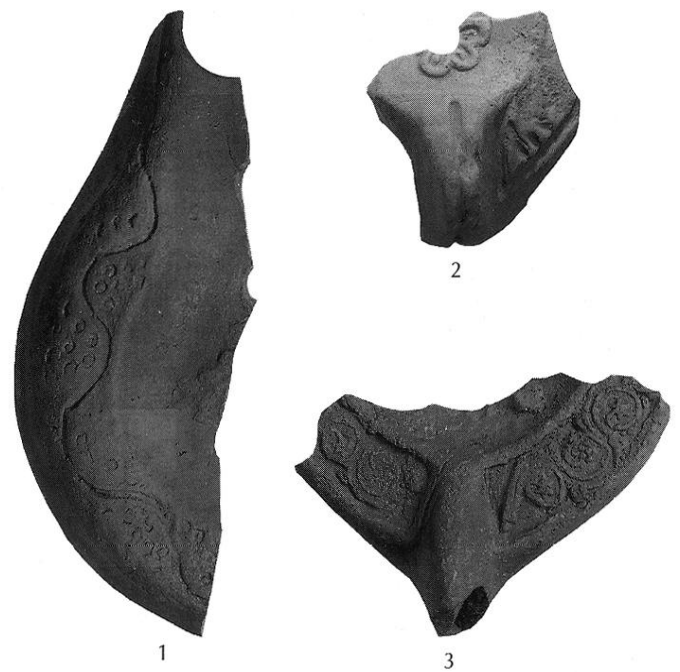


Fig. 32. Fragments de lampes africaines.

vertes dans une tombe de la fin du II^e s. à Fréjus (Pauvadou, 1978, inhumation 19), datée par un as de Julia Domna.

Citons pour terminer, dans la série des communes à pâte claire qu'on peut qualifier de semi-fines, quatre-vingt-treize tessons apparentés aux productions de l'atelier de Lorgues ou en provenant (Pasqualini, 1985).

AMPHORES

Les tessons informes de panses ont été laissés sur le terrain, quarante-neuf autres fragments sont identifiables typologiquement :

- Espagne (NMI 19) : une Haltern 70, trois Dressel 20, une Dressel 23, neuf Dressel 7-11, trois Beltran IIA ou B, deux Pascual 1 ;
- Tarraconaise ou Narbonnaise (NMI 5) : cinq Dressel 2-4 ;
- Narbonnaise (NMI 17) : une Dressel 28 (locale), quatre Marseille 6B et 7A (locales), six Gauloise 4 (locales), six Gauloise 5 (locales) ;
- Italie (NMI 4) : quatre Dressel 2-4 (Campanie) ;
- Méditerranée orientale (NMI 1) : une Rhodienne du I^{er} s. après J.-C. ;
- Afrique (NMI 3) : une Tripolitaine I, une Africaine I, une Africaine II.

Les documents amphoriques remarquables, fournis par la prospection de 1992, sont les suivants : un bord et deux anses Pascual 1 ainsi qu'une anse Dressel 20 avec timbre T.A.M, à l'ouest du plateau (zones 6 et 7) ; à l'est (zones 9-11) un bord Dressel 7-11, une anse Dressel 2-4, un bord Gauloise 5, un bord d'amphore Africaine II, un bord de type Keay XXV et un bord Keay XIX.

Les amphores « anciennes » de l'époque impériale sont rares (Haltern 70, Pascual 1, Dressel 2-4, Marseille 6-7, et une partie des Dressel 7-11) ; celles du Bas-Empire (Africaine I-II) sont encore moins nombreuses. La plupart des amphores de la fin du I^{er} et des II^e-III^e s. sont des productions régionales ou locales de Fréjus.

Daniel BRENTCHALOFF

Bibliographie

CVA

Oxé A., Comfort H., *Corpus Vasorum Arretinorum*, Bonn, 1968.

DENEAUVE J.

1969, *Lampes de Carthage*, Paris, CNRS.

DESBAT A.

1988, La sigillée claire B : état de la question, *Actes du congrès de la SFECAG d'Orange, mai 1988*, Paris, p. 91-99.

DRAGENDORFF H., WATZINGER C.

1948, *Arretinische Reliefkeramik mit Beschreibung der Sammlung in Tübingen*, Reutlingen.

FICHES J.-L.

1972, La diffusion des sigillées italiques en Languedoc méditerranéen à travers les timbres de potiers, *RACF*, XI, 3-4, p. 225.

GANDOLFI D.

1981, La terra sigillata chiara D proveniente dagli scavi di Albintimilium, *Revue d'Études Ligures*, XI.VII, p. 53-149.

GOUDINEAU CHR.

1968, *La céramique arétine lisse, Fouilles de Bolsena (Poggio Moscini), IV*, Paris, de Boccard (Coll. EFR, 6).

1977, Note sur la céramique commune grise gallo-romaine de Vaison-la-Romaine, *RAN*, 10, p. 153-169.

HAYES J. W.

1972, *Late Roman Pottery*, Londres.

LAMBOGLIA N.

1958, Nuove osservazioni sulla « terra sigillata chiara », tipi A e B, *Revue d'Études Ligures*, XXIV, p. 257-330.

LAMBOGLIA N.

1963, Nuove osservazioni sulla « terra sigillata chiara », tipi C, lucente e D, *Revue d'Études Ligures*, XXIX, p. 145-212.

PASQUALINI M.

1985, Un atelier de potiers sur la commune de Lorgues (Var), *Documents d'Archéologie Méridionale*, 8, p. 175-180.

PONSICH M.

1961, *Les lampes romaines en terre cuite de la Maurétanie Tingitane*, Rabat.

RIGOIR J. ET Y.

1960, *La céramique paléochrétienne sigillée grise, Provence Historique*, X, 93 p.

RIGOIR J. ET Y.

1978, Dérivées des sigillées paléochrétiennes du Var, *Documents d'Archéologie Méridionale*, 1, p. 189-223.

RIVET L.

1982, La céramique culinaire micacée de la région de Fréjus (Var), *RAN*, 15, p. 243-262.

Auteur de l'illustration

Musée de Fréjus : fig. 31, 32.